



Élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache

DIAGNOSTIC

Sommaire

Sommaire	19
I. Un positionnement intéressant à l'échelle du territoire large.....	21
II. Une accessibilité relative	25
Un territoire relativement éloigné des grands axes routiers	25
Une assez faible accessibilité en transport en commun	28
De nombreux sentiers et chemins ruraux propices aux modes doux	30
Une couverture inégale vis-à-vis des technologies de l'information et de la communication	31
Synthèse	35
III. Un territoire marqué par ses identités rurales.....	37
Situation Géographique	37
Occupation du sol	38
Les formes urbaines	39
Les formes urbaines	39
Synthèse	52
IV. Des équipements, commerces et services à la population bien répartis sur le territoire	54
Des bourgs plutôt bien pourvus en équipements, commerces et services	55
Les équipements	58
Synthèse	61
V. Un Ralentissement de la baisse démographique.....	63
Les évolutions démographiques	63
Nombre et structure des ménages	73
Nombre et structure des ménages	73
Le profil socioéconomique de la population	74
Les perspectives tendanciennes	76
Synthèse	77
VI. Une faible production de logements	79
La structure du parc de logements et son évolution.	79
L'Etat du parc de logements	87
Synthèse	88
Les politiques en matière d'habitat	90
VII. Économie : un maintien difficile de l'emploi local, des potentiels à exploiter	93
La Population active	93
L'emploi sur le territoire intercommunal	94
Les migrations domicile – travail	95
Le paysage économique de la CCPT	98
Synthèse	110
VIII. Synthèse :.....	115
Identification de 3 entités au regard des caractéristiques territoriales	115
Secteur Nord – La vallée de la Brune	118
Secteur centre – La vallée de la Serre	121
Secteur Sud – Le plateau Sud	123

I. Un positionnement intéressant à l'échelle du territoire large

La Communauté de communes des Portes de la Thiérache (CCPT) fait partie de la région Picardie et est limitrophe de la région Champagne-Ardenne.

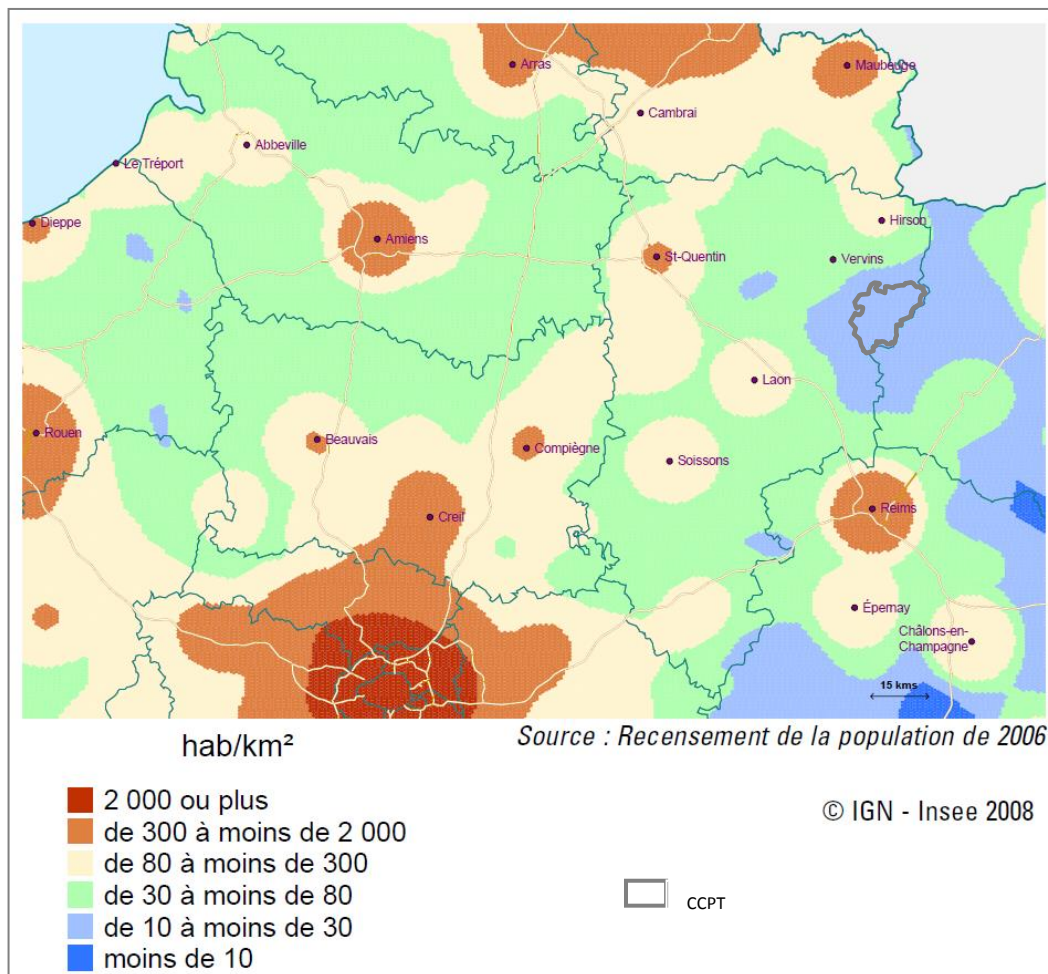
A l'échelle européenne, la région Picardie est comprise dans un espace très peuplé composé du sud de l'Angleterre, du Benelux, de l'est français, du nord de l'Italie et enfin de l'ouest allemand, formant ce qui est communément appelé la « dorsale européenne ». Au sein de cette Euro-région et à l'échelle nationale, la Picardie est une région peu dense située entre l'Île-de-France au sud et le Nord-Pas-de-Calais au nord.



- Autoroutes
- voies rapides
- liaisons principales
- Pôles économiques de dimension internationale
- Lignes Grande Vitesse
- Principales lignes Corail Intercité
- Gares TGV
- Voies navigables principales
- Canaux grand gabarit en projet
- Ports
- Aéroports
- Préfectures
- Agglomérations > 20.000 habitants
- CC des Portes de la Thiérache



Source : IGN Route 120 - Conseil Régional de Picardie
Réalisation : Conseil Régional de Picardie - carte 7784, le 13/10/2009



La Picardie se caractérise par un « semis de petites villes et villes moyennes ». Globalement, la partie Est du département, dans laquelle se situe le territoire de la CCPT, affiche la densité de population la plus faible de cet espace caractérisant l'identité rurale de ce territoire. En effet, à cette échelle infrarégionale, on retrouve le modèle « picard » qui est lié à son développement historique et son profil économique de « producteur » dominé par l'agriculture et l'industrie installée à la campagne. La carte ci-dessus illustre la faible densité de l'espace picard. Seuls les pôles urbains comme Reims et St-Quentin affichent une densité de population comprise entre 300 et 2 000 habitants au km².

Le territoire de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache s'inscrit entre quatre pôles urbains¹ : Saint-Quentin comprenant 56 000 habitants en 2009 selon l'INSEE (près de 73 000 pour l'agglomération), la ville de Laon et ses 26 000 habitants, la ville de Charleville-Mézières avec près de 50 000 habitants, et enfin la ville de Reims et ses 180 000 habitants (près de 210 000 pour l'agglomération). Ces villes se situent toutes à une heure en voiture environ.

A environ 30 minutes du territoire de la CCPT, les communes de Rethel (7676 habitants), Hirson ((9463 habitants) et Vervins (2676 habitants) constituent des pôles « relais » disposant à la fois d'un bon niveau de commerces et de services, mais également d'une gare (routière ou ferroviaire).

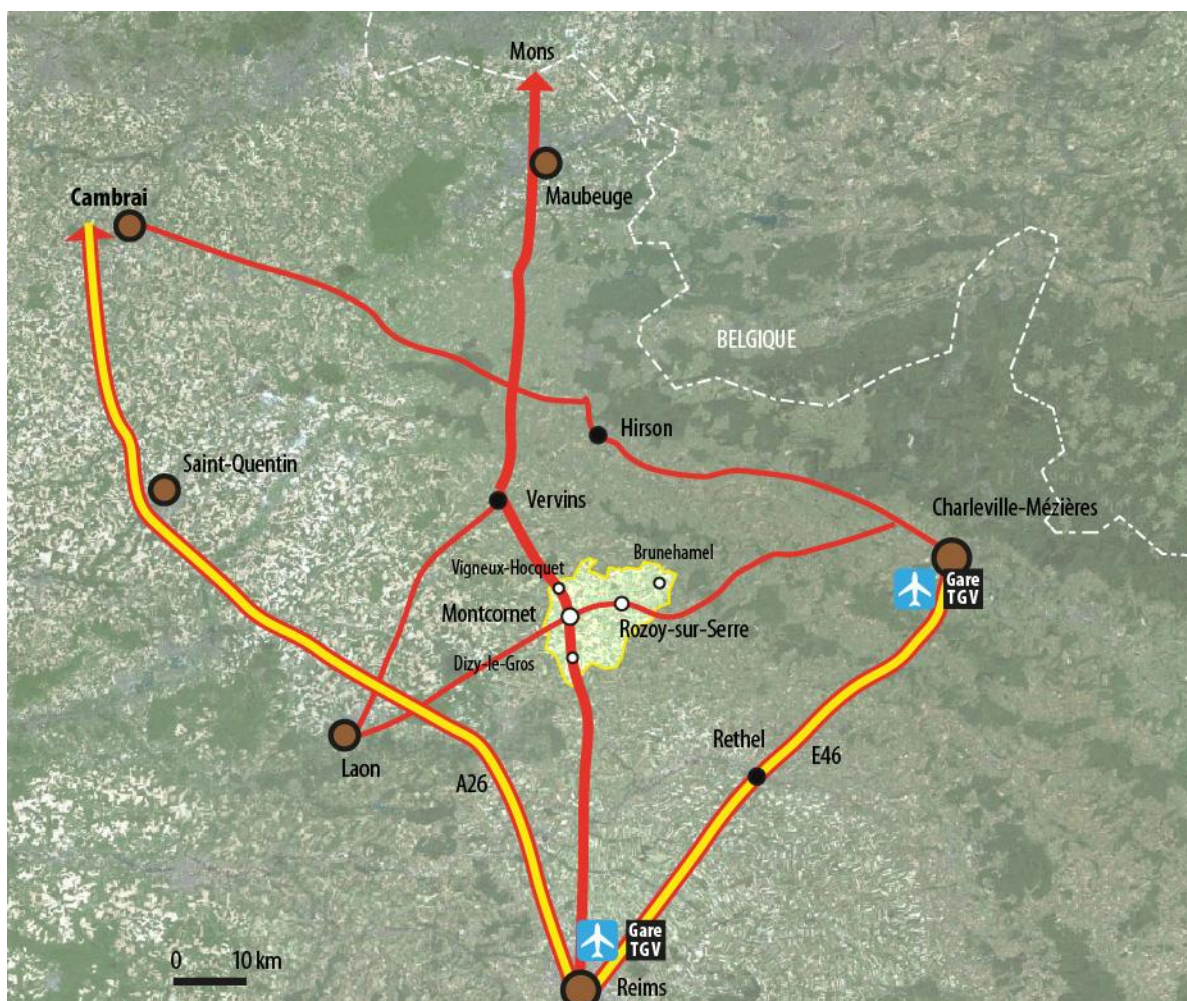
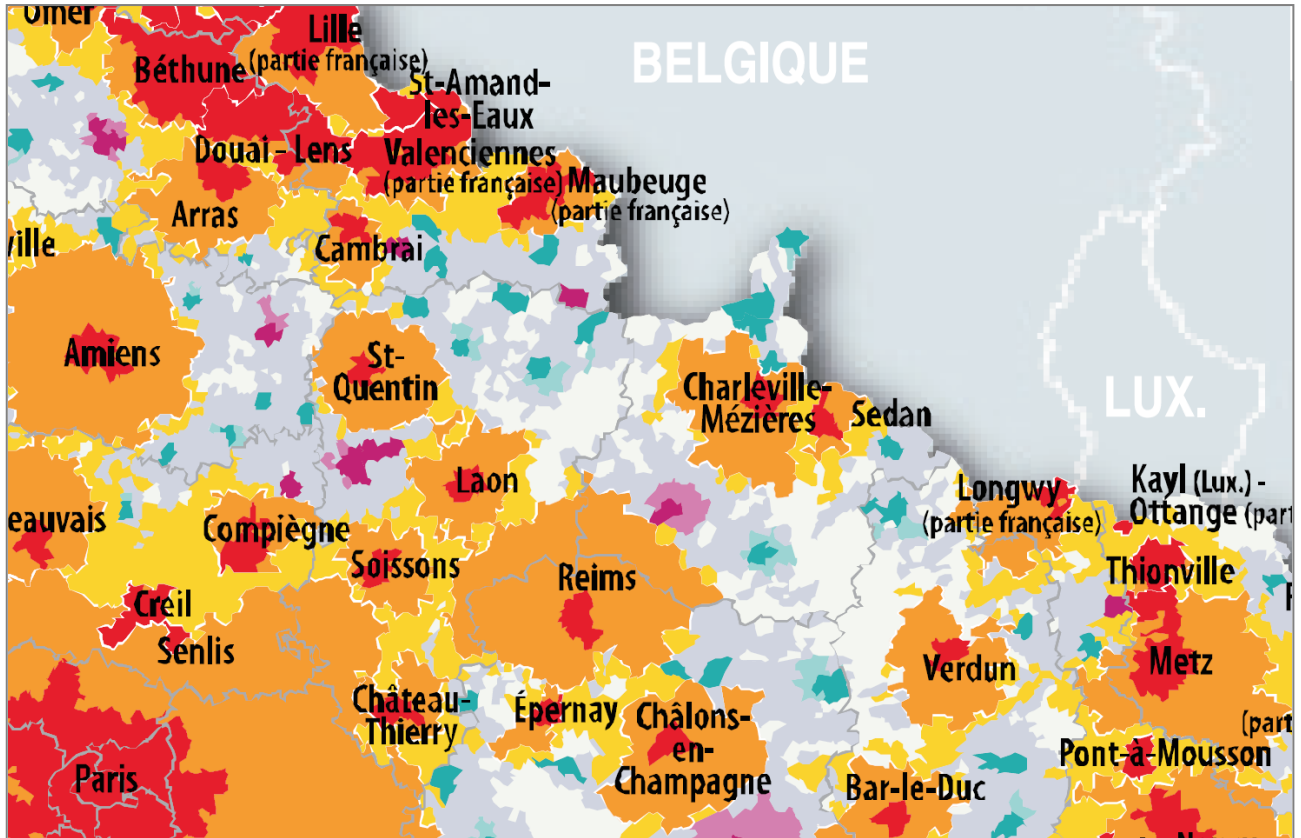


Figure 1 : Accessibilité du territoire (Source : TSC - Territoires Sites & Cités, 2012)

¹ Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain (source INSEE).

Le « zonage en aire urbaine de l'INSEE » nous montre ainsi que **le territoire se trouve en dehors de l'influence des grands pôles.**

L'interaction avec ces agglomérations reste néanmoins à considérer au regard de certaines thématiques : accès à l'emploi aux équipements, déplacements etc.



ESPACE DES GRANDES AIRES URBAINES

GRANDES AIRES URBAINES

- Grands pôles - 3 257 communes
- Couronnes des grands pôles - 12 305 communes
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines - 3 980 communes
- Norm des grandes aires urbaines

ESPACE DES AUTRES AIRES

AIRES MOYENNES

- Pôles moyens - 447 communes
- Couronnes des pôles moyens - 803 communes

PETITES AIRES

- Petits pôles - 873 communes
- Couronnes des petits pôles - 587 communes

Réalisation : Datar - Observatoire des territoires -2011

■ AUTRES COMMUNES MULTIPOLARISÉES

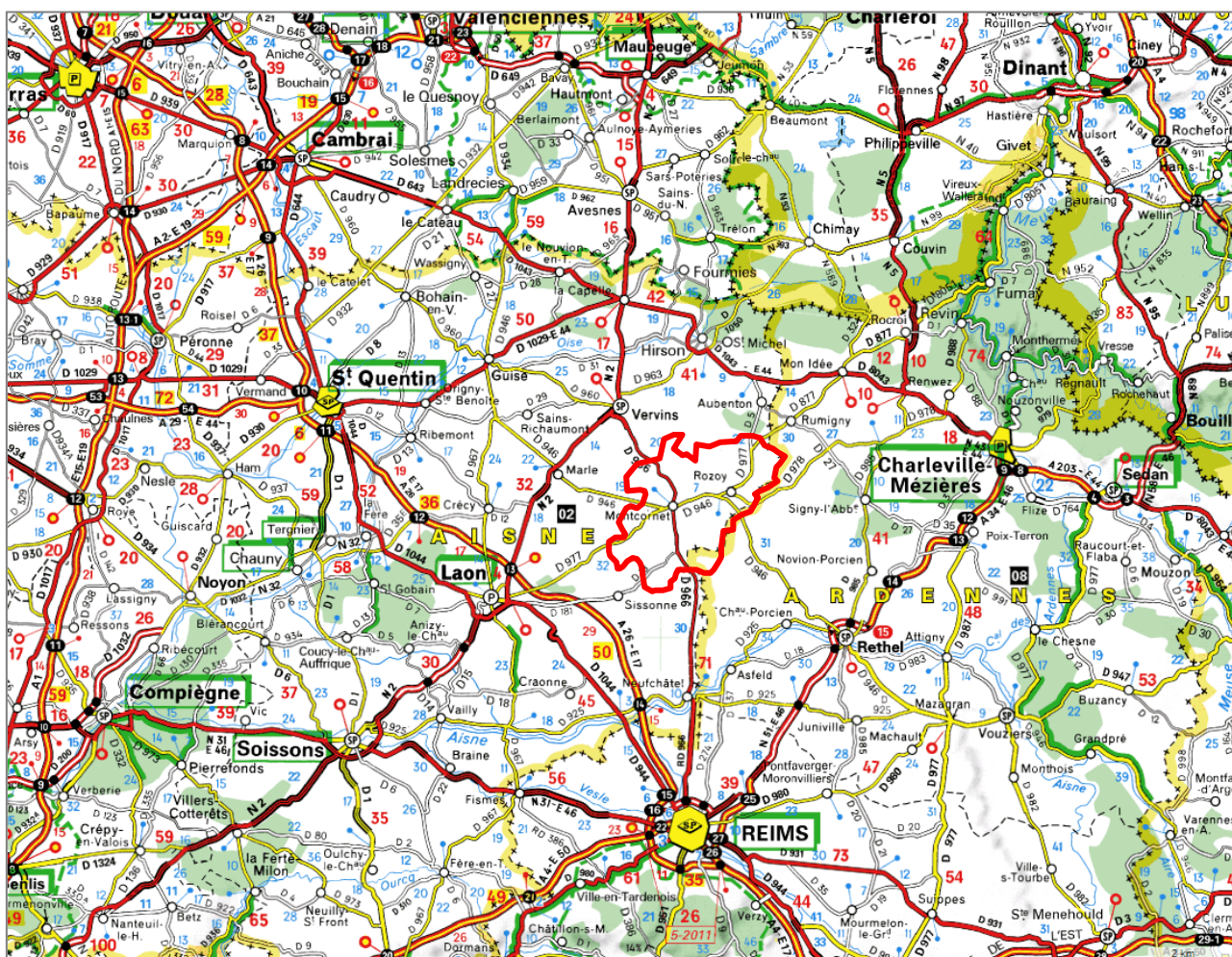
COMMUNES ISOLÉES, HORS INFLUENCE DES PÔLES

Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010.

II. Une accessibilité relative

Un territoire relativement éloigné des grands axes routiers

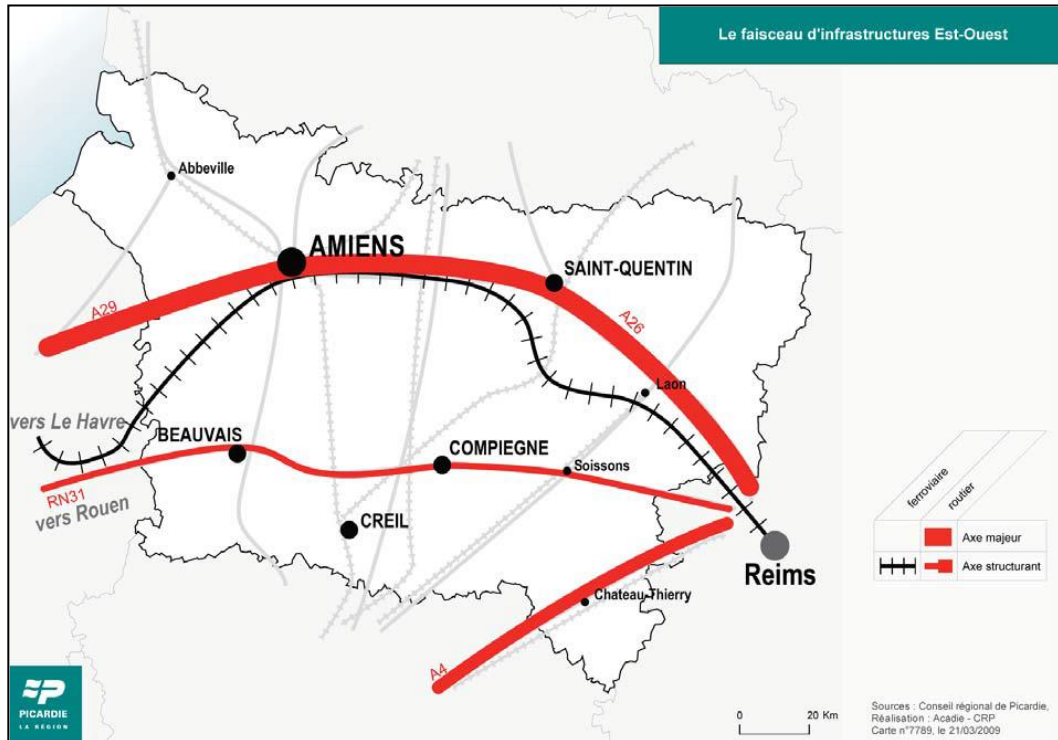
Le territoire de la CCPT est entouré par de grands axes de transport routiers, avec d'une part le passage de l'autoroute A26 à l'ouest reliant Calais à Troyes en passant notamment par Laon et Reims, d'autre part le passage à l'est de la N51/A34 reliant Reims à Charleville-Mézières (l'autoroute A34 commence au niveau de Rethel). La RN2 représente un autre axe structurant important pour le département de l'Aisne ; depuis Paris il relie la Belgique (la ville de Mons) en desservant Laon et Soissons. A l'échelle régionale, le renforcement de la RN2 est un objectif majeur : « Cet axe était en effet le principal lien vers l'extérieur, et notamment vers l'Europe, pour la région Picardie. Aujourd'hui, bien que la dimension interrégionale soit moins significative, il conserve une fonction de structuration très forte pour le territoire picard ». Pour la CCPT, l'enjeu est de tirer profit de ce renforcement pour intégrer son territoire dans un réseau plus large. Enfin, la RN43 est axe structurant au nord-est.



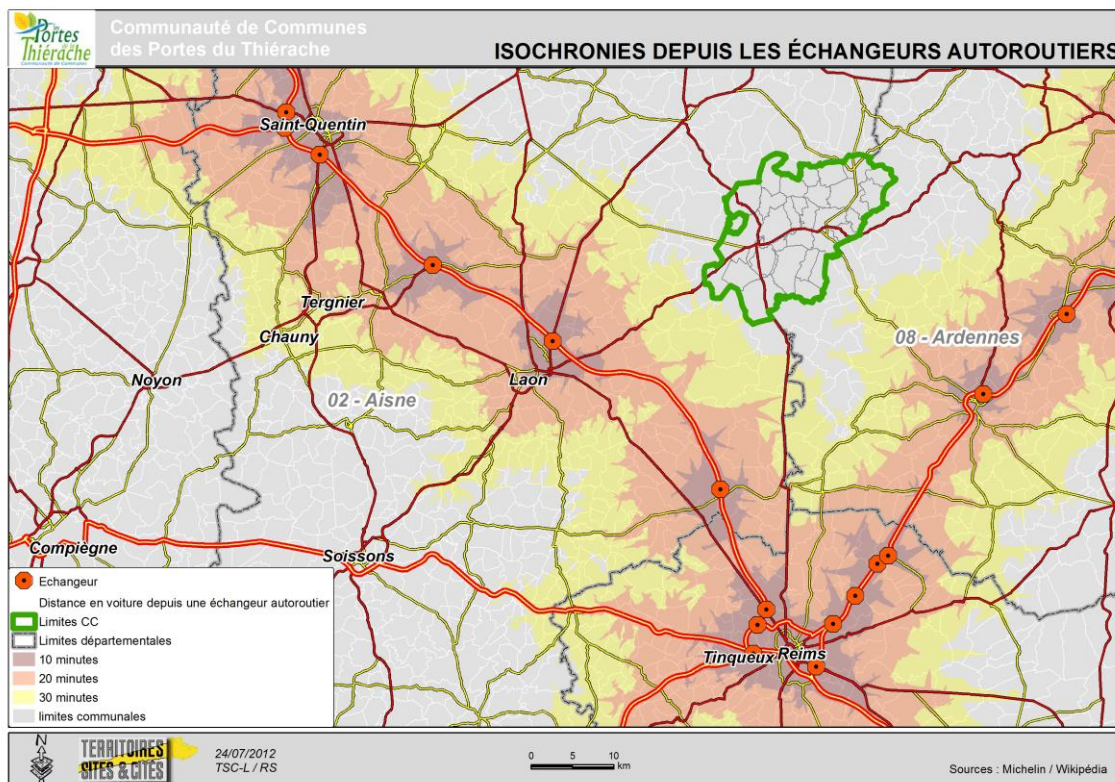
 CCPT

Source : via Michelin

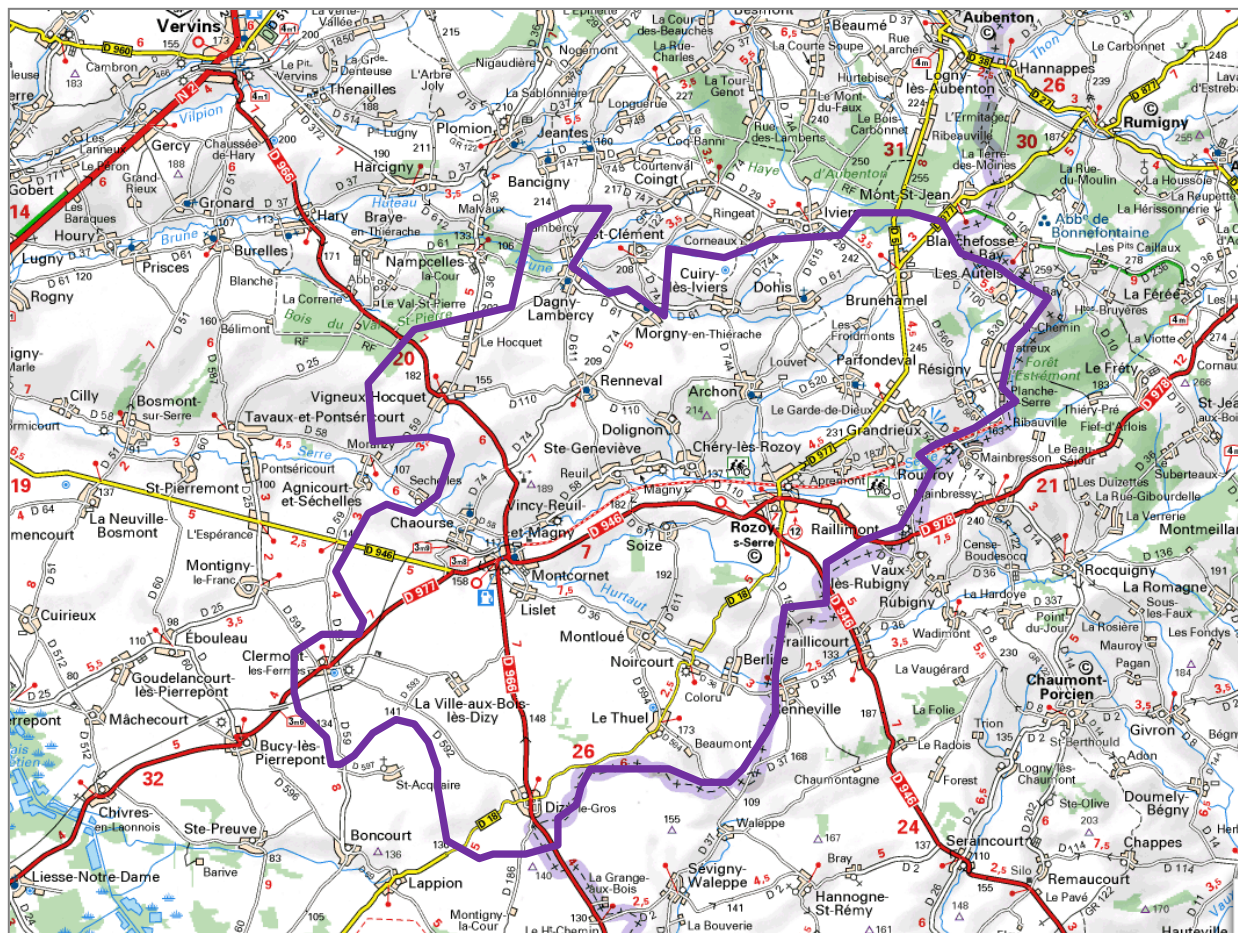
La Région affiche également la volonté de développer un axe d'échanges est-ouest entre les régions Champagne-Ardenne et Haute-Normandie afin de contrebalancer l'axe nord-sud aujourd'hui dominant, entre l'Île-de-France et le Nord Pas-de-Calais. Le SRADDT Picardie précise qu'il s'agit « de valoriser les axes tangents à l'Île-de-France, afin de diversifier les ouvertures de la Picardie et d'ouvrir des circulations alternatives à la traversée de Paris ».



Les communes de la CCPT restent néanmoins assez distantes de ces grands axes routiers et autoroutiers, avec un temps de trajet d'au minimum une demi-heure pour atteindre un échangeur autoroutier le plus proche (cf. carte ci-dessous).



Au sein de son territoire, la CCPT est desservie par un ensemble de voies départementales, dont trois sont structurants : la RD977 – D946 qui traverse la CCPT d’est en ouest, et la RD966 (nord-ouest - sud-est) et la RD977 – D18 (nord-est – sud-Ouest). Hormis les communes de Vigneux-Hocquet, Montcornet, Rozoy-sur-Serre et Dizy-le-Gros, les communes de la CCPT ne sont traversées que par des voies à l’importance moindre, propres aux territoires ruraux.



 CCPT

Source : via Michelin

Sécurité routière et accidentologie (données de l’Observatoire départemental de la sécurité routière)

Alors qu’au cours des dernières années le département de l’Aisne était exemplaire sur le plan de la sécurité routière, les chiffres se sont révélés mauvais en 2010, qui enregistre une augmentation du nombre d’accidents, notamment corporels. Ces derniers ont en effet augmenté de 32% entre 2009 et le premier semestre 2010.

Sur l’ensemble de l’année 2010, le nombre de tués sur les routes a diminué par rapport à 2009 (41 tués au lieu de 49). Au cours du premier semestre 2010, la majorité des accidents mortels ont eu lieu sur les routes secondaires du département. Cependant, aucun accident mortel n’était à déplorer au cours de cette période sur les routes de la CCPT.

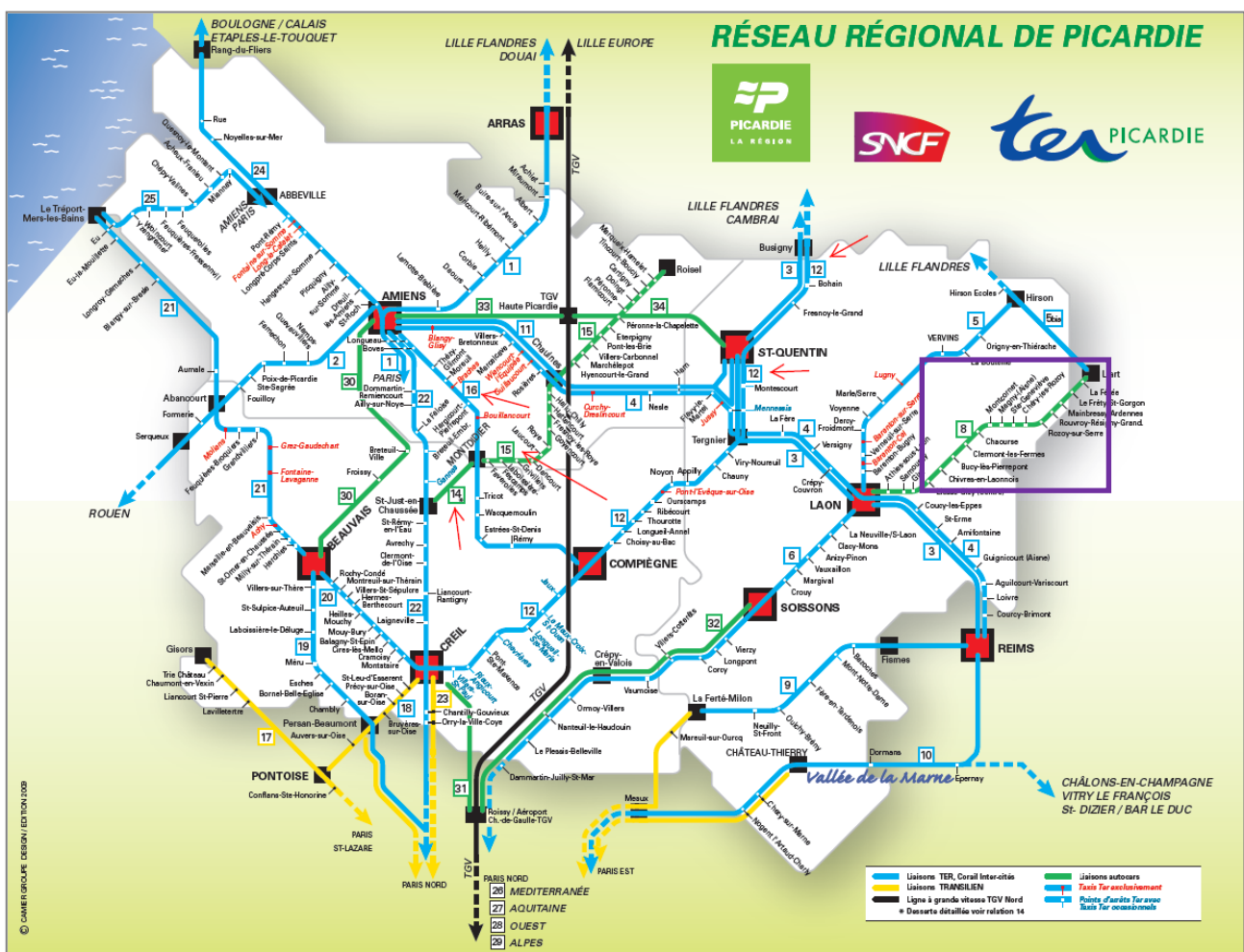
Les résultats de l'enquête menée auprès des maires en 2012 ont permis de pointer les points noirs liés à la circulation automobile. La plupart de ces points noirs se situent aux entrées des bourgs et villages et certains carrefours dans les communes, la vitesse étant très largement incriminée².

Une assez faible accessibilité en transport en commun

Le nord du département de l'Aisne apparait comme étant plutôt bien desservi par les liaisons ferroviaires qui profitent d'un nombre important de gares et de points d'arrêt SNCF (cf. carte ci-dessous). Concernant l'amélioration de liaisons ferrées, la Région « étudie par ailleurs le projet de raccordement de la ligne « Laon-Soissons-Paris » à Charles de Gaulle Express, afin d'assurer une liaison directe entre l'Aisne, le sud de l'Oise et Roissy ».

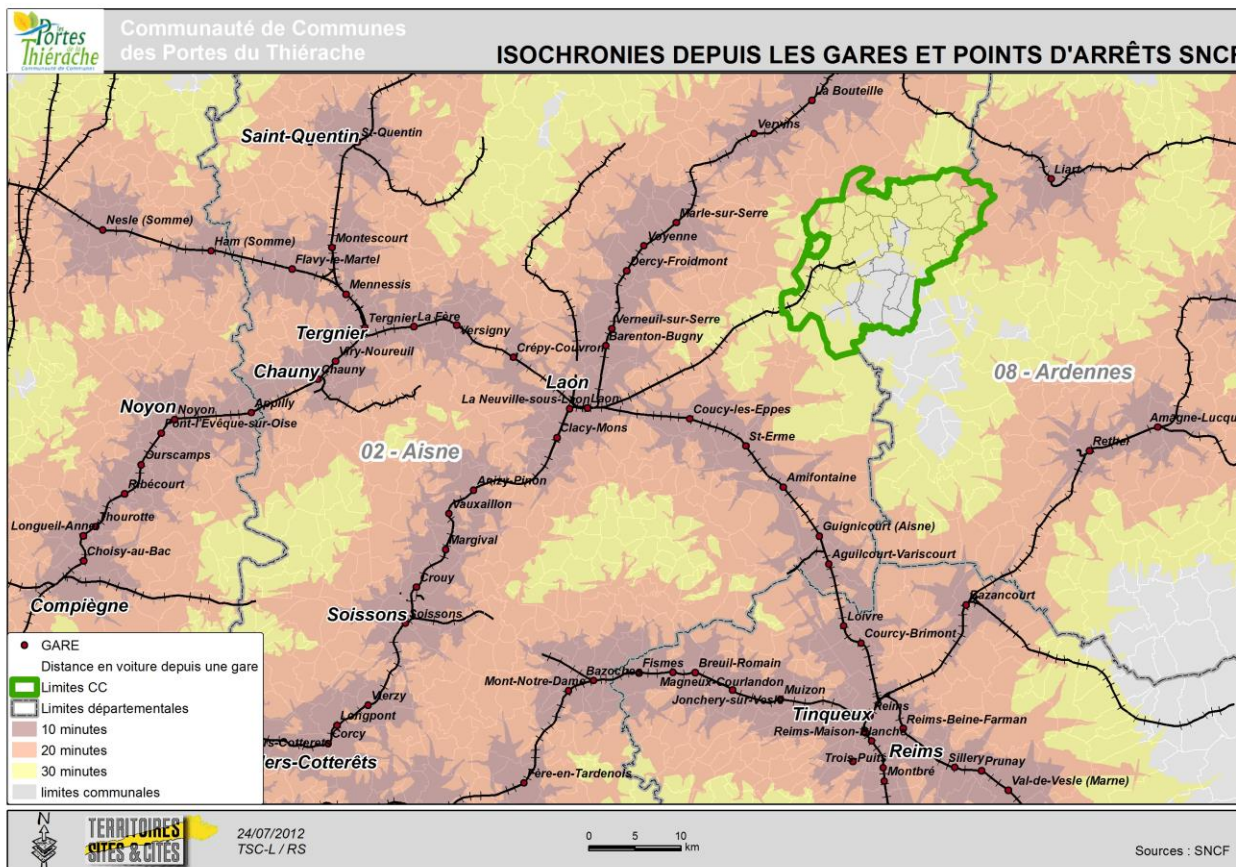
La recherche d'une amélioration des mobilités au sein de la « métropole multipolaire » est également affichée par le SRADDT, afin de permettre à chaque picard d'être à moins d'une heure des différentes fonctions urbaines. Cette amélioration des mobilités doit permettre à la fois un meilleur accès aux grands équipements culturels, de santé, universitaires, etc., mais également à un éventail plus ouvert des offres pour les trajectoires résidentielles et professionnelles.

Néanmoins, la CCPT est située en marge de ce maillage, elle n'est desservie par aucune gare ferroviaire.



² Tableau des points noirs par commune en annexe.

Comme le montre la carte, ci-dessous, seules les communes de Les Autels, Brunehamel ou de Dagny-Lambercy se situent toutes à moins de 30 minutes d'une gare SNCF (celles de Liart et Vervins). Les gares les plus proches sont celles de Vervins au nord, Liart à l'Est et Laon à l'ouest, la plus importante des trois. La gare de Laon est desservie par cinq lignes la reliant notamment aux villes d'Amiens et Reims.



Plusieurs dispositifs assurent un accès aux transports en commun :

- **La ligne de bus Laon-Liart** : elle permet de rallier les gares TER, le trajet depuis Rozoy-sur-Serre vers Liart et de Liart vers Rozoy-sur-Serre se faisant en taxi à la demande. Toutefois, elle ne dessert que quelques communes et la fréquence est faible³.
- **Le bus de ramassage scolaire** : ouvert au public autre que scolaire, le bus dessert 2 fois par jour toutes les communes à quelques exceptions près.
- **Le transport à la demande HERBUS.**
 Mis en place par le Pays de Thiérache depuis 2008, *Herbus* prend en charge les usagers à leur demande depuis leur domicile. Le véhicule est adapté aux personnes à mobilité réduite. Les tarifs en 2009 étaient de 3€ pour un aller simple et de 4€ pour un aller-retour. Après une première année en demi-teinte, le réseau *Herbus* a depuis vu son nombre d'utilisateurs triplé, incitant le Pays à reconduire l'expérience pour trois années supplémentaires (2011-2014).

³ Les tableaux des horaires sont en annexe.

Suite aux résultats d'une enquête menée auprès des maires du territoire, il s'avère que le service de transports à la demande "Herbus" est présent sur la majorité des communes mais reste dans l'ensemble assez peu utilisé.



Source : site internet du Pays de Thiérache

Des services de taxis sont présents sur les communes de Montcornet, Rozoy-sur-Serre, Berlise et Brunehamel.
Les démarches de covoiturage sont quasi inexistantes.

De nombreux sentiers et chemins ruraux propices aux modes doux

Le territoire est parcouru par deux axes de randonnée majeurs : le GR122 (chemin de Grande Randonnée) qui le traverse de nord en sud, et une voie verte, issue de la reconversion d'une ancienne voie ferrée traversant le territoire d'ouest en est : le Val de Serre. Sur le territoire de la CCPT, six parcours de randonnée sont balisés.

Plusieurs sentiers et chemins ruraux ont également été recensés au cours de l'enquête auprès des élus et notamment à Chéry-lès-Rozoy (deux chemins qui s'ajoute au GR du val de Serre) à Dagny-Lambercy (le sentier « le tour du bois ») Lislet (le Tour de ville), Renneval, Rouvroy-sur-Serre et Vigneux-Hocquet.

Si certains sentiers ont disparu (exemple le « tour de ville » à Dohis), des actions de réhabilitation de sentes sont en cours (exemple Le Thuel) ou en projet tel qu'à Archon (le Chemin des Beauvois reliant une zone de camping-car de Rozoy) et « Tour de ville », Chaourse (projet de signalétique), Chéry-lès-Rozoy, Clermont-les-Fermes (réhabilitation des chemins menant aux communes avoisinantes), Montcornet (amélioration des trottoirs et de la circulation piétonne), Montloué, projet de sentes piétonnes et de ruelles, Noircourt (liaisons et des chemins ruraux intercommunaux), Résigny...

Une couverture inégale vis-à-vis des technologies de l'information et de la communication

En matière de TIC, la région Picardie affiche son ambition de donner à chaque picard un accès à un réseau en tout point du territoire régional. Les TIC permettent en effet de renforcer la sociabilité au sein d'un territoire et de valoriser les savoirs et les connaissances. Posséder un bon réseau TIC est aussi un gage d'amélioration de la compétitivité économique des entreprises et donc de création d'emplois. La couverture internet et la couverture téléphonique sont des critères de plus en plus déterminants tant pour le choix de résidence que pour le choix d'implantation d'entreprises. Elles sont essentielles à la pratique du télétravail.

La Région juge aujourd'hui que « *le taux d'équipements en haut débit est satisfaisant mais que les fortes différences de qualité de service traduisent une fracture qui pourrait s'accroître lors du déploiement du très haut débit* ». Sont concernés les territoires les moins peuplés comme la Thiérache où la faible densité urbaine limite l'incitation à développer un réseau à très haut débit, en raison de l'étendue des installations par rapport au nombre d'usager engendrant des coûts plus élevés.

Développer les TIC est un projet vital pour participer au soutien des différentes économies locales. Pour cette raison, « *l'achèvement de la couverture numérique du territoire en technologies filaires et mobiles est aujourd'hui une nécessité, notamment pour augmenter l'attractivité de certaines zones d'activités* »⁴.

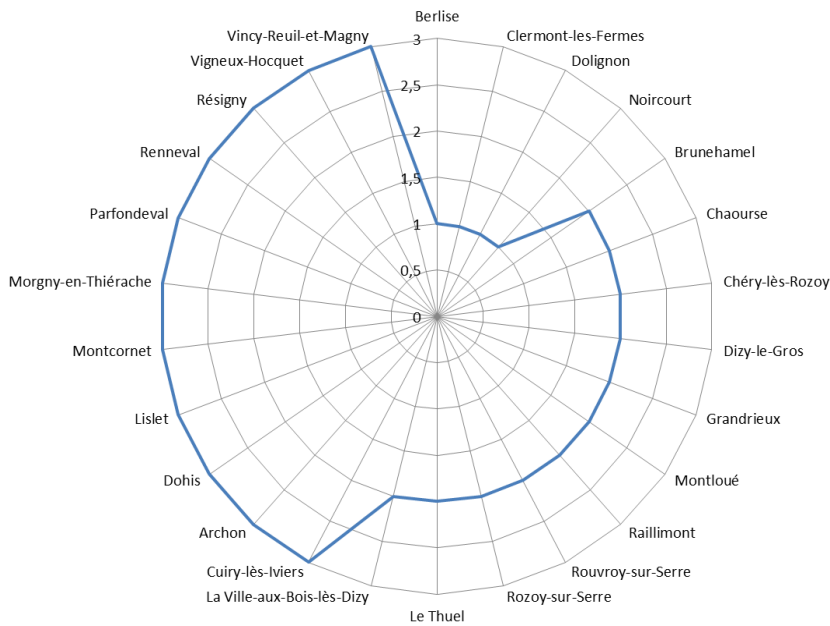
Téléphonie

A la question : « Comment jugez-vous la réception de téléphonie mobile sur votre commune », 4 communes ont estimé la réception **mauvaise**, 11 **plutôt moyenne** et 11 autres, **bonne**.

Le sud et l'est du territoire sont les plus touchés par une mauvaise réception téléphonique.

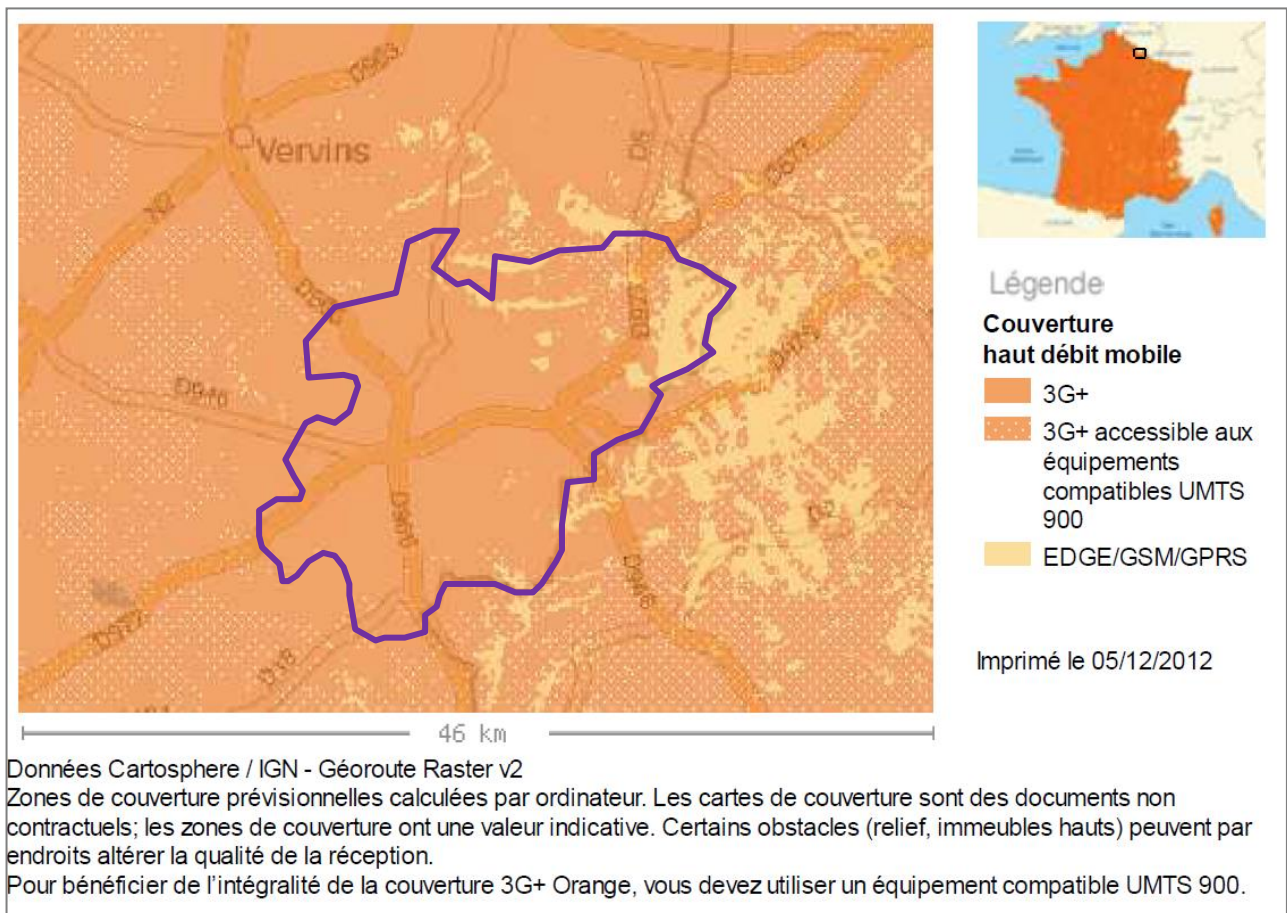
Sur les communes les plus peuplées du territoire, la réception est jugée bonne sur Montcornet et Lislet, mais moyenne sur Chaourse, Rozoy-sur-Serre, Dizy-le-Gros et Brunehamel.

⁴ Extrait du SRADDT de Picardie.



« Comment jugez-vous la réception de téléphonie mobile sur votre commune ? » Légende
 3 : bonne
 2 : moyenne
 1 : mauvaise

Résultats des enquêtes auprès des communes, 2012- TSC-ANTEAGROUP



source : orange.fr

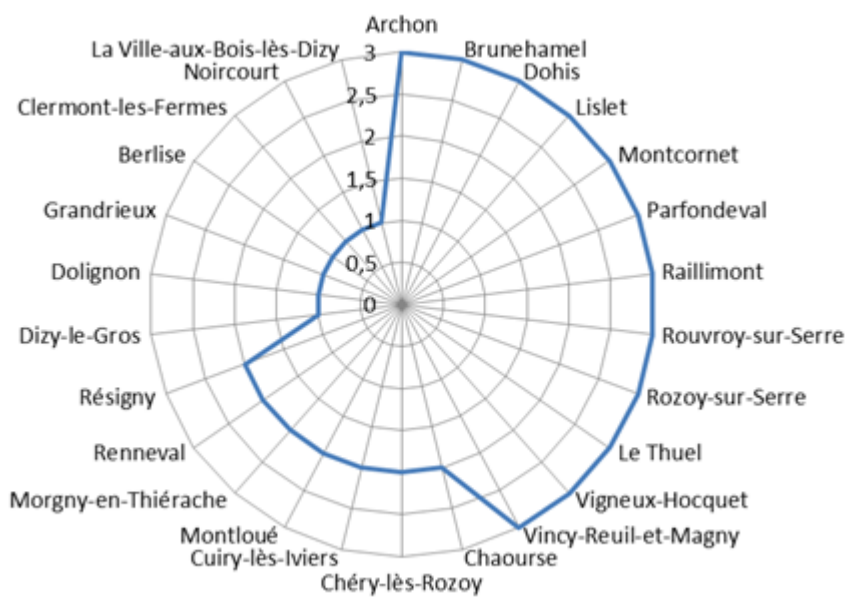


Accès Internet

A la question : « Comment jugez-vous le débit internet disponible ? », 7 communes ont jugé la connexion mauvaise, 7 plutôt moyenne et 12, bonne.

Le sud et l'ouest du territoire semble les plus touchés par une mauvaise connexion.

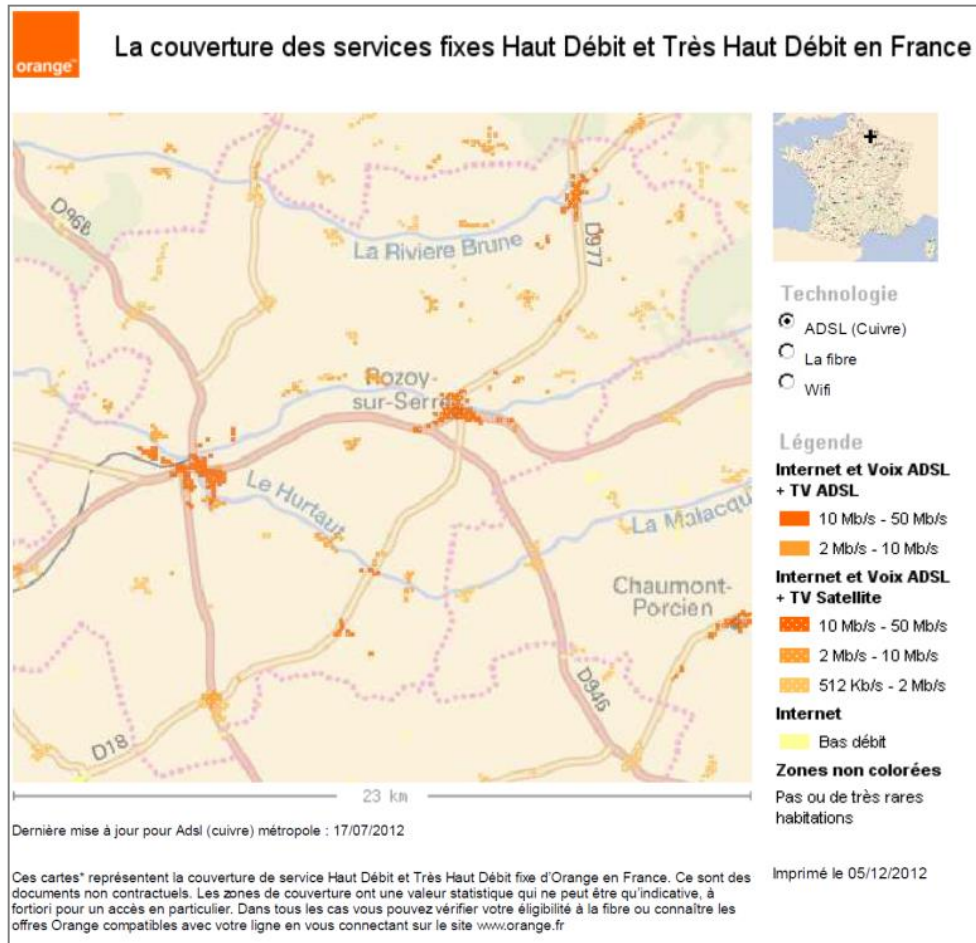
Concernant les communes les plus peuplées, la réception est jugée bonne sur Montcornet, Lislet, Rozoy-sur –Serre et Brunehamel, moyenne à Chaourse et enfin, insuffisante à Dizy-le Gros.



« Comment jugez-vous le débit internet disponible ? »,

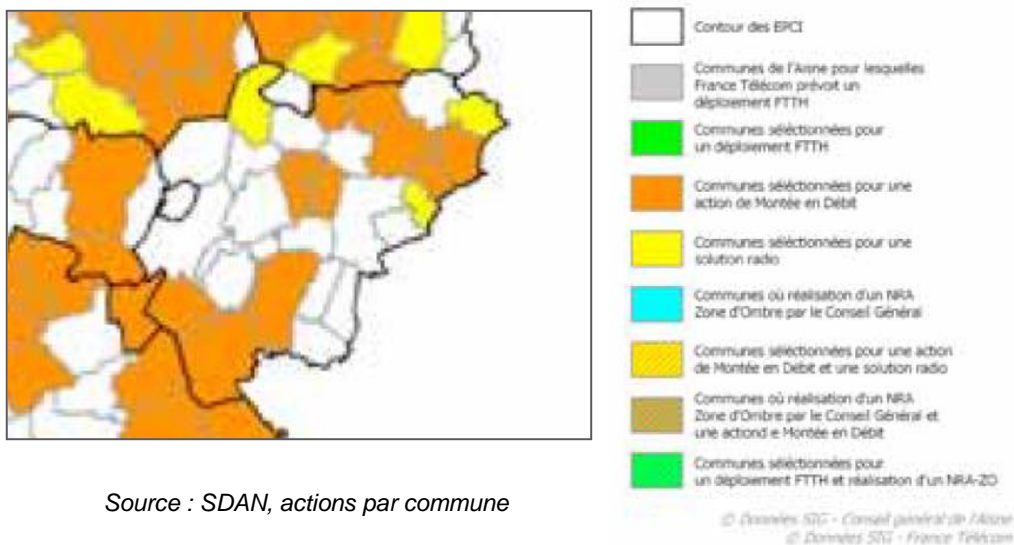
Légende
 3 : bonne
 2 : moyenne
 1 : mauvaise

Résultats des enquêtes auprès des communes, 2012- TSC-ANTEAGROUP



Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du département de l'Aisne (SDAN) est un outil de cadrage des actions en faveur de la montée en débit et son évolution vers le très haut débit du réseau.

La carte ci-dessous indique les actions retenues pour une montée en débit sur la CCPT.



Synthèse

Le territoire de la CCPT est entouré par de grands axes de communication et de transport routier avec : l'A26 au sud-ouest, la N51 – A34 / E46 à l'est, la RN2 à l'ouest/nord-ouest et la RN43 au nord. Mais l'accessibilité à ces axes majeurs est moyenne : il faut au minimum 30 min pour rejoindre un accès autoroutier.

Au sein de la CCPT, 3 axes structurent le territoire : la D977-D946, la D966 et la D977-D18, la desserte très locale étant ensuite assurée par un maillage de petites routes.

Le réseau routier est vital pour ce territoire qui n'est pas desservi par le train et dont les gares SNCF les plus proches - Vervins, Hirson, Rethel et Laon sont distantes d'au moins 30 minutes par la route. De plus, le transport en commun est moyen : en dehors du ramassage scolaire, le territoire de la CCPT n'est desservi que par une ligne de bus Laon- Liart peut attractive pour un usage quotidien (fréquence limitée, horaires inadaptés, temps de trajet long). La mise en place d'un transport à la demande à la demande *Herbus* par le Pays de la Thiérache vise à pallier en partie à l'insuffisante desserte en TC.

Atouts

L'accès à un réseau routier interrégional et national, qui place le territoire à proximité de l'aire d'influence des agglomérations : Reims, Laon, Saint-Quentin et Charleville-Mézières.

L'existence d'une offre en transport en commun (la ligne Laon-Liart et le Réseau *Herbus*).

Un réseau de chemins et sentiers favorable au développement de modes doux de déplacements.

Faiblesses

Une accessibilité toute relative aux axes routiers majeurs ; aucune gare SNCF et les plus proches sont assez distantes (minimum 30 min de trajet en voiture). Une forte dépendance à la voiture individuelle.

L'absence de réseau à très haut débit.

Opportunités

Se positionner pour tirer parti des projets routiers régionaux : l'axe d'échanges est-ouest entre la Picardie et ses régions voisines ; le renforcement de la RN2 ;

Renforcer la ligne Laon-Liart (fréquence, rapidité) et les dispositifs complémentaires comme le transport à la demande *Herbus* pour développer un véritable usage de ce mode de déplacement ;

Renforcer les déplacements doux et leur mise en réseau en lien avec un développement touristique ;

Développer des aires de covoiturages au croisement des axes routiers importants sur le territoire de la CCPT.

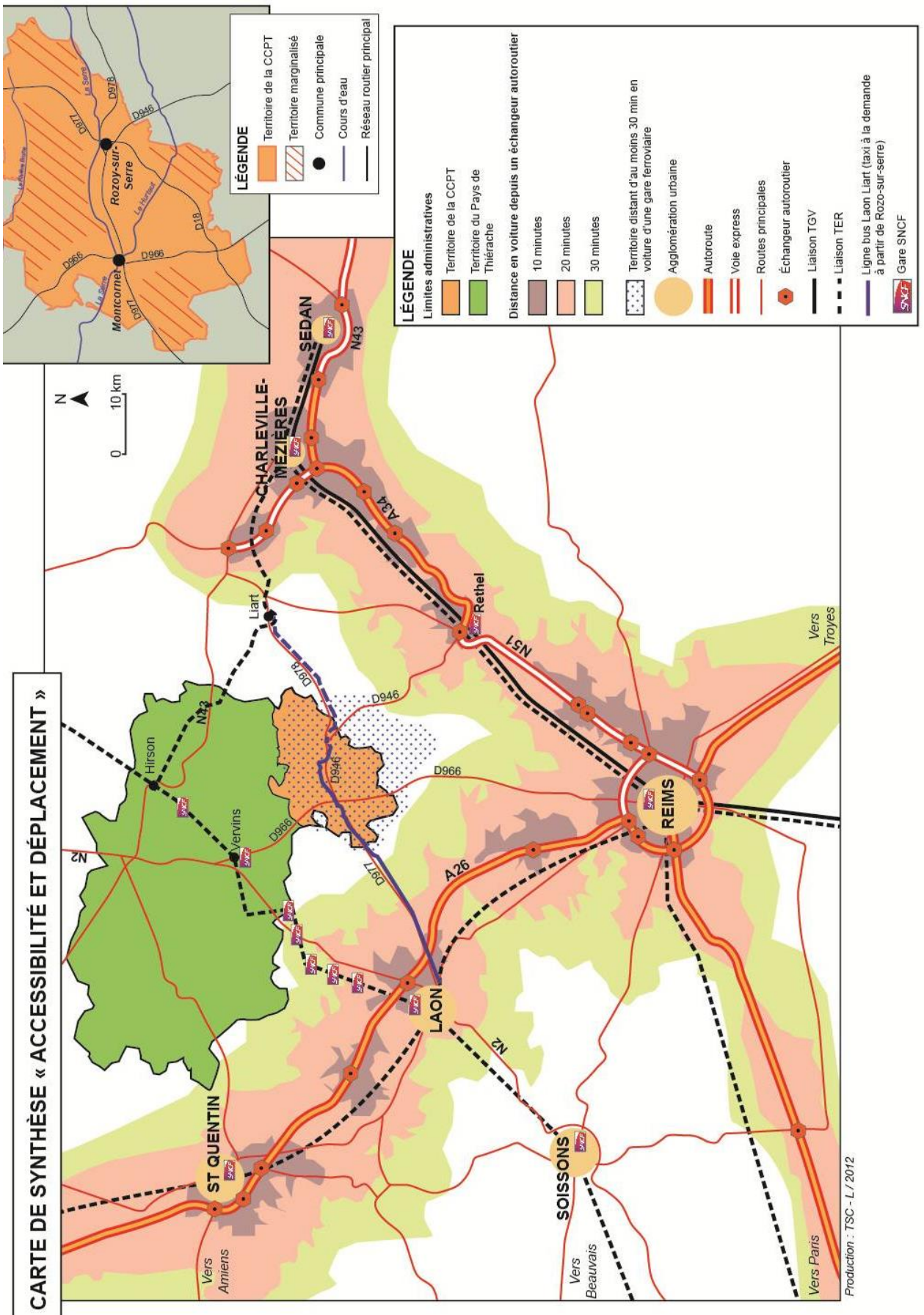
Se positionner pour un développement des TIC permettant d'assurer une couverture en téléphonie et très haut débit sur l'ensemble du territoire.

Menaces

Les conséquences d'une forte dépendance à la voiture individuelle et notamment sur l'environnement (GES) et sur le budget des ménages (poids croissant de la facture déplacement).

La couverture numérique moyenne pénalise l'attractivité du territoire tant pour le résidant que pour les entreprises.

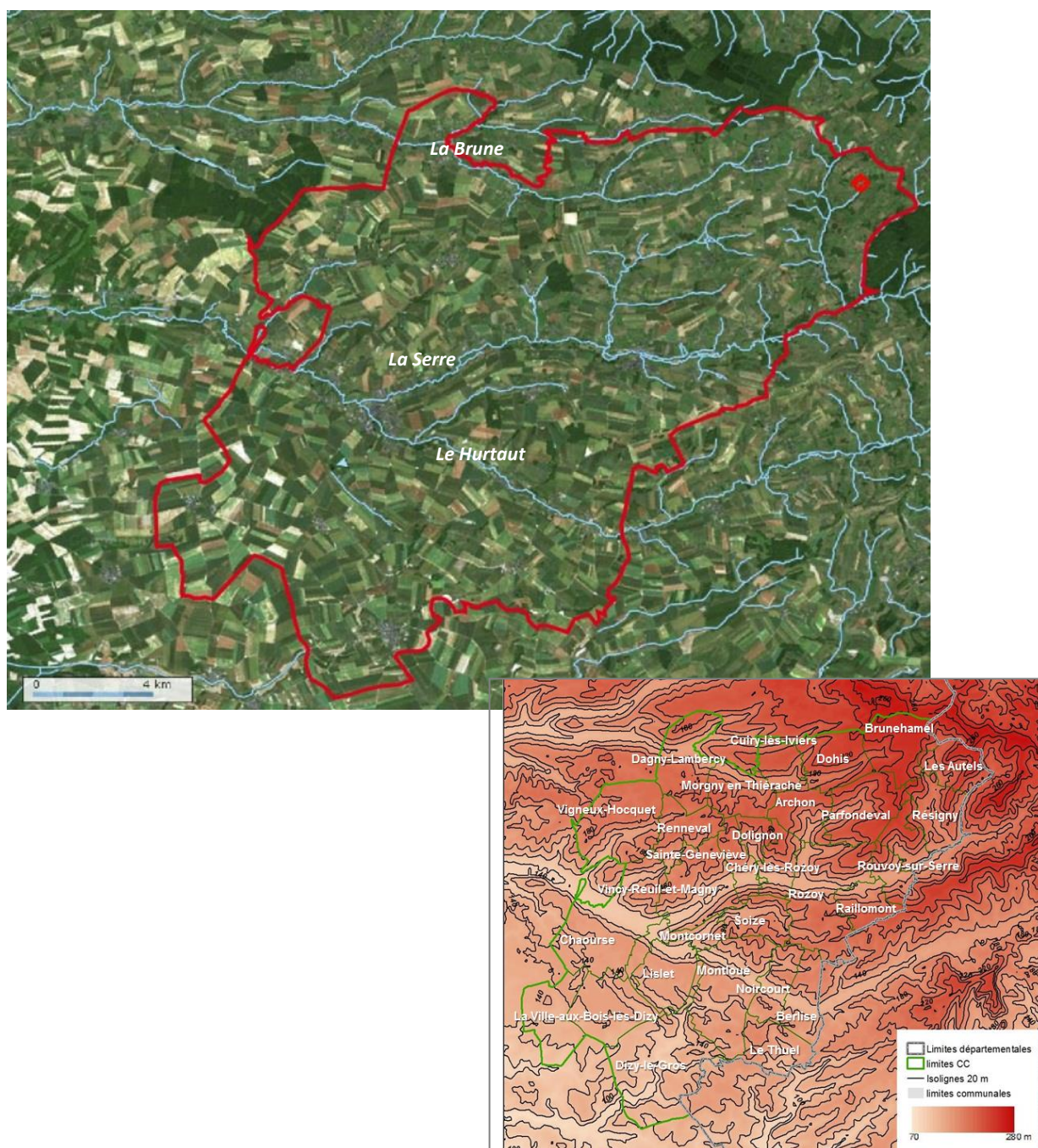
Carte de synthèse « Accessibilité et déplacements »



III. Un territoire marqué par ses identités rurales

Situation Géographique

Le territoire de la CCPT est constitué de plateaux faiblement ondulés entrecoupés de vallons étroits et profonds. L'eau est une ressource omniprésente et a marqué le développement historique du territoire qui s'est fait dans les 3 principales vallées de la Serre, du Hurtaut et de la Brune (affluent de la Serre) où on retrouve les 2 principaux bourgs de la CCPT : Montcornet et Rozoy-sur-Serre. Les éléments physiques (relief, caractéristiques du sous-sol, cours d'eau...) marquent fortement le territoire, qui offre des « paysages » contrastés.

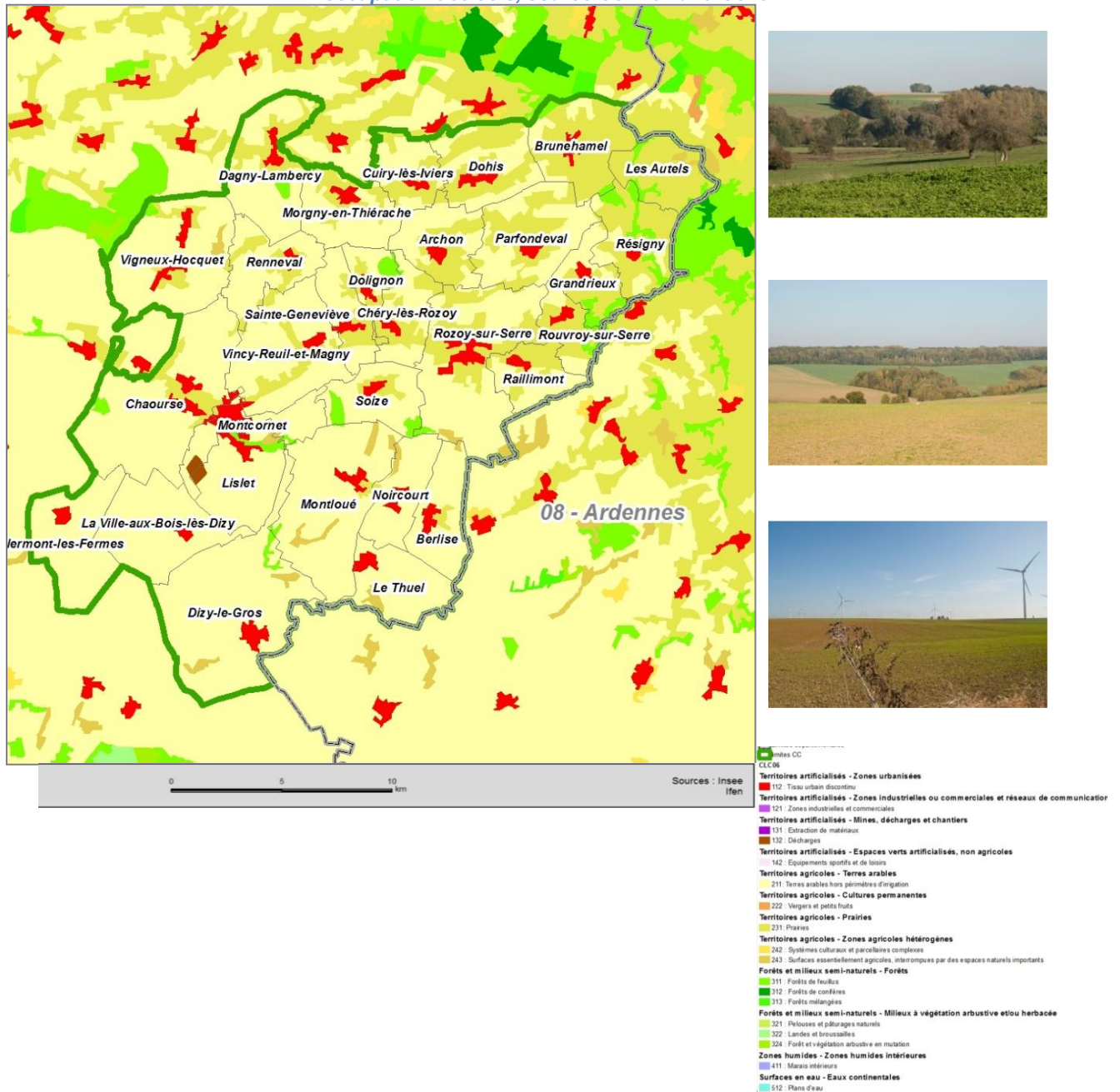


Occupation du sol

En des espaces urbanisés, le territoire de la CCPT est essentiellement occupé par les espaces agricoles :

- Le Nord et l'Est de la CC se caractérise par un réseau important de prairies denses formant le bocage ; ce réseau de prairies borde également les vallées.
- Les plateaux tournés vers les grandes cultures céréalières ont perdu leur système bocager et espaces boisés en particulier au Sud de la Vallée de la Serre.
- Les forêts sont peu nombreuses et dispersées sur le territoire.

L'occupation des sols, source Corine Land Cover



Les formes urbaines

Les formes urbaines des villages de la CCPT sont diversifiées et s'adaptent aux caractéristiques naturelles et géographiques, mais aussi aux activités agricoles qui se sont développées.

Le plateau sud

Les villages du plateau sud mêle la forme de « villages rues » et de « village compact ». Ils sont organisés autour d'un axe principal que croisent des axes secondaires desservant les quartiers. La façade principale des constructions borde la rue principale, hormis les granges. La morphologie reste assez compacte pour ne pas empiéter sur les terres cultivables à forte valeur agronomique.



Dizy le Gros



La ville-aux-bois-les-Dizy



Le Thuel

Seul Clermont-les Fermes présente véritablement une morphologie groupée autour de la « cour des fermes » (sept fermes ont été rebâties au 18^e siècle, autour de cette immense cour avec le maintien de l'abreuvoir et de la chapelle primitive). Le village témoigne de l'organisation traditionnelle des villages fortifiés, avec ses fermes autour de la place du village. Elles sont réunies dans une même enceinte de murs avec une entrée commune.



Clermont-les-fermes





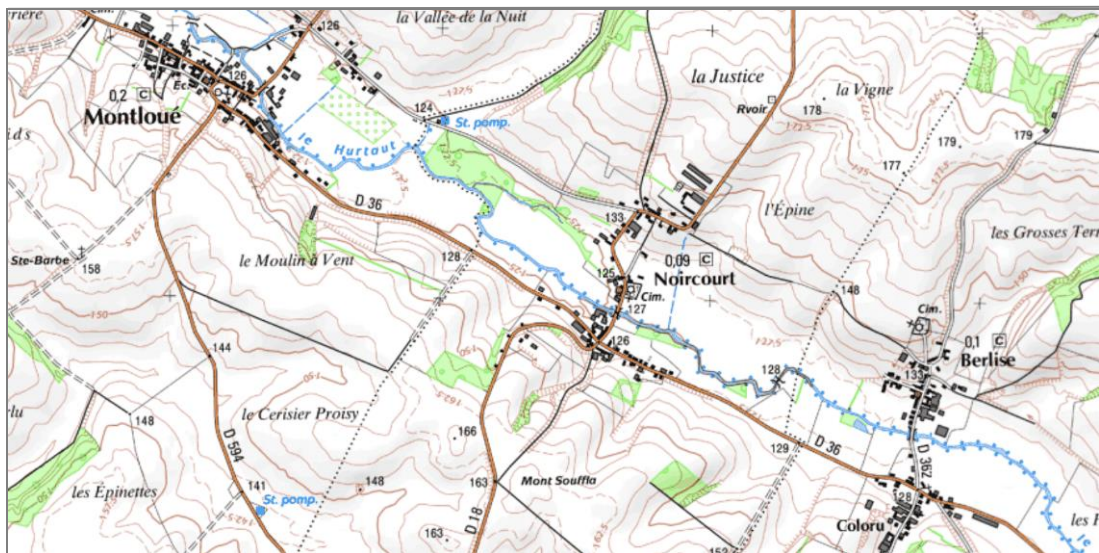
Le Thuel



La ville-aux-bois-les-Dizy

Sur ce plateau, les façades bâties sont majoritairement en pierre de taille. Quelques secteurs présentent néanmoins des façades en briques, c'est le cas par exemple à Clermont à proximité de la gare ou encore de la distillerie. On note également l'association bicolore de pierres blanches et de briques pour les corniches et des décors en arbres de vie pour les pignons. Les toitures sont disparates avec en couverture soit de la tuile, soit de l'ardoise.

La vallée de l'Hurtaut et de la Soize



Dans la vallée de l'Hurtaut, le développement des villages compose avec le cours d'eau, déclinant un chapelet de « villages rues » de part et d'autre du ruisseau et le long de la RD 36. L'implantation des constructions est irrégulière. Les villages se signalent par le paysage de bocages avec des haies, des surfaces enherbées qui les entourent.



Montloué



Noircourt



Berlise

Le village de Soize se démarque par son implantation groupée en coteau au pied duquel coule le ruisseau de Soize.



Soize

Les constructions mettent en valeur les différents matériaux utilisés sur le territoire : la brique, le torchis, les pans de bois, le bauchage, sur certains murs exposés aux intempéries et les toits couverts d'ardoise, mais aussi la pierre calcaire qui reste très présente dans les fermes et grandes habitations. Elles constituent un bâti assez mixte sur ce territoire entre la vallée de la Serre et le plateau sud.



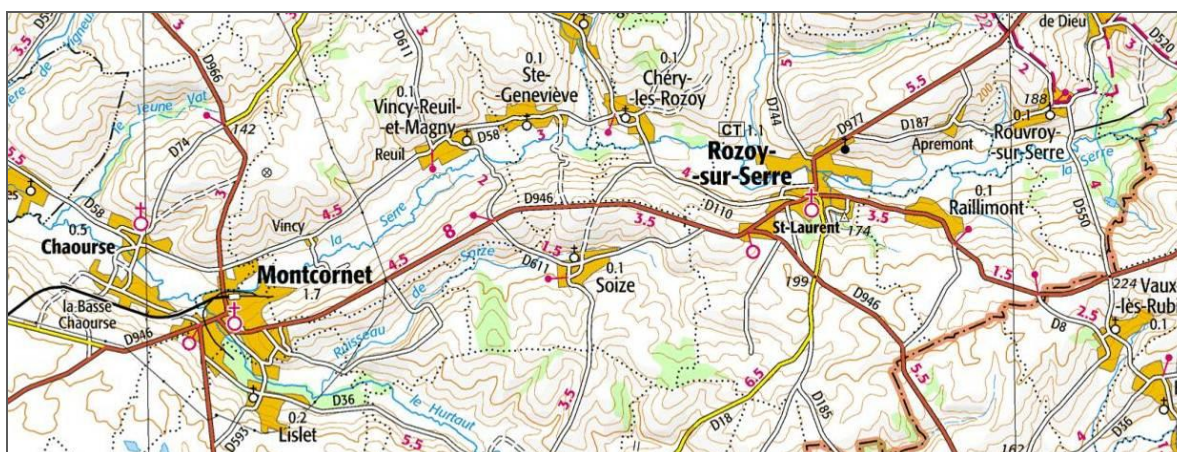
Noircourt

Montloué

Berlise

La vallée de la Serre

De Montcornet à Rozoy-sur-Serre et jusqu'à Rouvroy-sur-Serre, les villages longent la vallée de la Serre, en contrebas de la RD946 qui marque la crête.



Les villages présentent une morphologie de « villages rues » qui serpentent le long d'axes routiers secondaires sinueux. L'habitat est relativement dispersé le long de l'axe. La plupart de ces villages accueillent une place centrale composée d'éléments naturels (surfaces enherbées, mare, petits boisements...).



Vincy-Reuil-et-Magny



Saint Geneviève



Chéry-les-Rozoy



Raillimont



Rouvroy sur serre

Dans ces villages, on retrouve en majorité des habitations en brique de type R ou R+1 avec souvent des corps d'exploitations accolés aux éléments d'habitations. Si les volumes et corps de bâtiment sont plutôt simples, on retrouve aussi une modénature riche et variée sur certaines demeures s'apparentant à des maisons de maîtres avec des jolies corniches et harpages travaillés de motifs.



Chéry-les-Rozoy



Vincy-Reuil-et-Magny



Rouvroy sur serre

A l'Est de Rozoy-sur-Serre, les villages de Raillimont et Rouvroy sont marqués par un dénivelé important se traduisant par des constructions s'implantant de manière étagée et une démultiplication des toitures.



Raillimont



Rouvroy-sur-Serre

Montcornet, Lislet et Chaourse constitue une véritable unité urbaine au sens de l'INSEE (ensemble d'habitations qui abrite au moins 2000 habitants, aucune habitation n'étant séparée de la plus proche de 200 mètres).

Le village de Chaourse se compose deux parties : la Haute et la Basse Chaourse. La « Haute CHAOURSE » s'est développée en hauteur et présente une configuration groupée du bâti. La « Basse CHAOURSE » présente une configuration plus étalée, les constructions sont cernées par la rivière au Nord et une ligne de chemin de fer au Sud. Le centre du village, où l'habitat ancien et la pierre calcaire et l'ardoise naturelle prédominent, est restauré avec goût et se concentre le long de la rue dite « rue de l'Eglise » et de la grande Place. Les constructions plus récentes de l'habitat sont peu nombreuses dans ce secteur. Elles se réalisent au coup par coup, et respectent globalement le bâti existant. Deux autres unités de constructions se distinguent sur Chaourse : aux lieux-dits « La terre aux Grès » et à « la Prairie Saint-Martin ». La première unité se situe dans la continuité de *La Basse Chaourse* aux abords de la Rue des Chênes et en limite communale, rejoignant ainsi les constructions de la commune de Montcornet. L'habitat y est relativement récent. Le dernier périmètre bâti se situe aux abords de la RD 966. Peu nombreuses, les constructions sont implantées de manière discontinue.



Chaourse



Le village de Lislet s'est développé le long du Hurtaut, selon une configuration assez groupée le long des rues du Château et de la Grand rue. L'urbanisation s'est ensuite étalée le long des voies pour rejoindre peu à peu Montcornet et gagner les pentes environnantes, notamment sous forme de lotissements. Le bâti de Lislet présente des typologies variées. Un bâti en pierre blanche, sans doute le plus ancien (corps de ferme, maison de maître), côtoie de beaux corps de bâtiments et de petites habitations plus modestes en briques.



Les voies sont largement dimensionnées avec un bâti majoritairement implanté en retrait.



A l'Ouest de la commune, en limite de Montcornet, une zone d'activité est implantée sur le site de l'ancienne sucrerie où se sont développées des activités industrielles diverses. Aujourd'hui cette zone souffre d'un déficit d'image : une voirie sous dimensionnée et en mauvais état, des bâtiments vieillissants et peu entretenus, voire à l'abandon (effet de friches), une absence de traitement des espaces publics et des espaces résiduels privés (stationnements anarchiques, dépôts, zones de stockage non intégrées, clôtures hétéroclites...), une absence de signalétique, de mobilier urbain et d'éclairage public. La zone ne valorise aucunement l'effet vitrine que lui donne son positionnement le long de la RD966, la route de Reims.



Les silos de Champagne céréales dits "de la Sucrierie" à l'entrée de la zone, le long de la R.D.966



La rue de la Sucrierie desservant la zone existante.

La zone d'activité « Aromont à Lislet, source rapport de présentation du PLU de Lislet, décembre 2009

Ville de confluence et de carrefour routier, **Montcornet** s'est installée à proximité de la Serre et au bord du Hurtaut. C'est un bourg groupé autour d'une vaste place centrale qui dessert le monumental hôtel de ville.



Le centre ancien de Montcornet est composé par la grande place bordée d'alignements urbains denses qui concentre les édifices publics et les commerces du bourg. L'architecture se caractérise par un bâti constitué de petites maisons très étroites, d'une hauteur de R+1+combles, surmontées de toitures pentues en ardoises et confèrent à l'ensemble une certaine unité. En dépit d'une grande variété de styles et de matériaux et une disparité dans le traitement des rez-de-chaussée commerciaux (vitrines et enseignes), on peut lire sur ces façades toutes les déclinaisons des compositions des architectures néo-classiques. Pour la constitution des murs, la brique est le matériau le plus usité. Elle est souvent mariée à d'autres matériaux tels que la pierre de taille ou parfois des blocs de grès (soubassement).

Dans les rues et ruelles alentours, l'architecture est plus modeste, notamment dans les modénatures, mais elle n'en demeure pas moins d'une grande qualité. Les volumes sont simples, plus souvent limités à un rez-de-chaussée + combles aménagés. De grosses bâtisses sont également présentes à proximité du centre urbain. Ces constructions, de type villas, parfois à pignons, s'érigent soit à l'alignement, soit dans des espaces clos arborés.

La fin du XIXème siècle et le début du XXème siècle, avec l'arrivée du chemin de fer et les activités de la Sucrierie, ont vu les premières extensions se développer à Montcornet, notamment le long des voies. A partir des années 1960/1970, l'urbanisation a gagné le haut de la colline, pour former avec les communes voisines de Lislet et Chaourse une continuité bâtie. Le développement urbain des années 1970 à nos jours est constituée de quelques immeubles collectifs ou semi-collectifs, de pavillons individuels édifiés au coup par coup dans les dents creuses du parcellaire ou le long des voies de communication et de lotissements. Les maisons individuelles sont implantées en retrait par rapport à la voie et ont une architecture assez banale.



Rozoy sur serre

La zone urbanisée de Rozoy-sur-Serre présente une configuration groupée et organisée autour des artères principales de circulation routières les RD976 et 977. On peut distinguer au sein de cette zone urbanisée :

- le centre ancien constitué par un habitat dense avec la présence de commerces et de services. Les habitations sont soit alignées sur le front de la rue, soit en retrait mais avec un mur qui inscrit la continuité de l'alignement des maisons donnant sur rue. Les ruelles sont assez étroites. Les façades des bâtiments sont en brique notamment pour les constructions anciennes.

Puis, le bourg s'étire le long des axes présentant un habitat plus aéré, construit au coup par coup, et donc plus mixte en termes d'architecture.

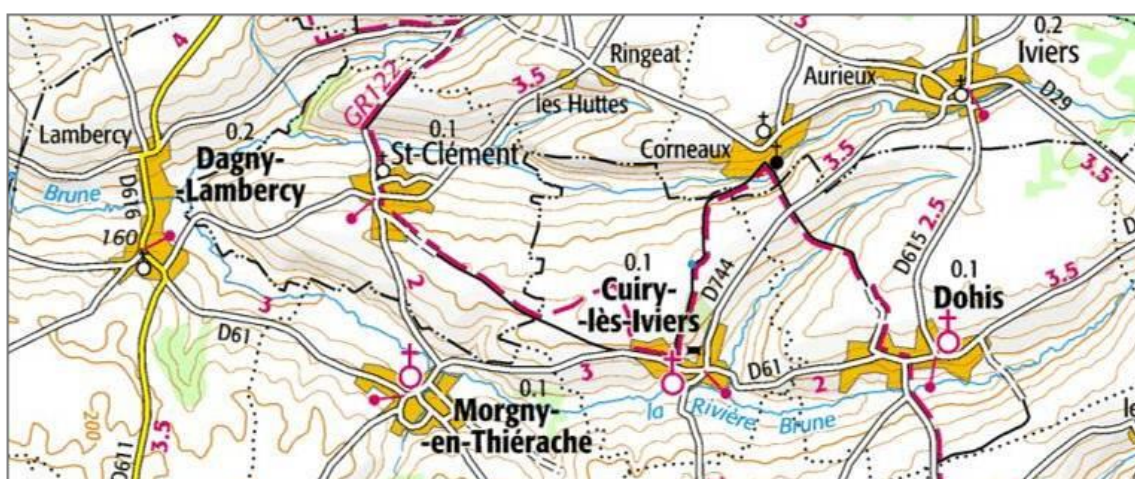
A l'est, on trouve une zone d'habitat plus récente, conçue dans le cadre d'une opération d'aménagement comprenant des logements collectifs et semi individuels identiques.



Rozoy-sur-Serre

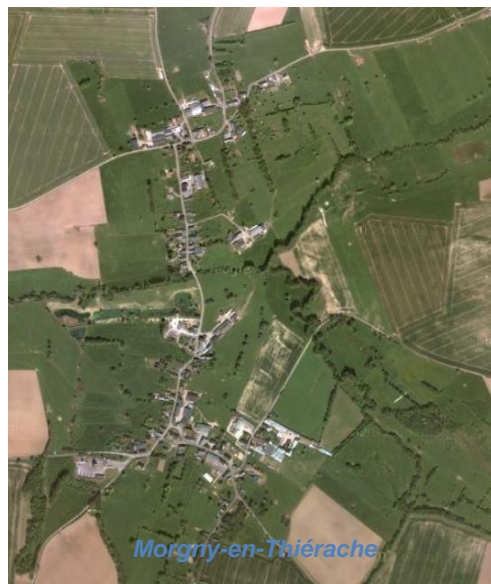
La vallée de la Brune

La topographie de la vallée et les axes routiers secondaires ont guidé l'implantation du bâti et le développement du tissu bâti des villages.





Dagny-Lambercy



Morgny-en-Thiérache

La commune de Dagny-Lambercy comporte le village de Dagny proprement dit et le hameau de Lambercy situé plus en hauteur. Il est traversé d'est en ouest par la Brune et longe la RD616 du nord au sud ; l'habitat est dispersé le long de cet axe. Situé sur la rive gauche de la Brune, Morgny en Thiérache est un village groupé autour de son église fortifiée, la place de la mairie et l'ancien château, aujourd'hui du domaine privé. On constate également tout autour un habitat parsemé le long des axes routiers et qui s'articule autour de grandes parcelles de cultures. Sur la rive droite de la Brune, Cuiry les- Iviers et Dohis sont des villages rues qui s'étirent le long de la RD 61. Leurs centres sont signalés par leurs églises fortifiées et leurs mairies.



Cuiry-les-Iviers



Dohis

Le bâti de ces villages présente des volumes simples, mais forment des ensembles parfois imposants, la parcelle réunissant les constructions d'habitations et d'exploitations. On recense dans ces villages tous les types de constructions de la région Thiérachienne : le torchis, la brique, le bauchage et l'ardoise en couverture.



Dohis

Morgny-en Thiérache

Entre la vallée de la Brune et la vallée de la Serre

Le village de Vigneux est situé dans la vallée et s'est développée autour de plusieurs axes routiers. Le hameau de Hocquet surplombe au nord le village et s'étire le long de la RD966.



Vigneux Hocquet



Le Hameau de Hocquet



Renneval

Le village de Renneval présente, lui, une structure en étoile où toutes les voies d'accès se rejoignent en son centre autour de son église fortifiée.

On observe plusieurs maisons volumineuses d'exploitation agricole et demeures remarquables proches des centres et quelques constructions neuves en périphérie.



Renneval



Vigneux-Hocquet

Le bocage

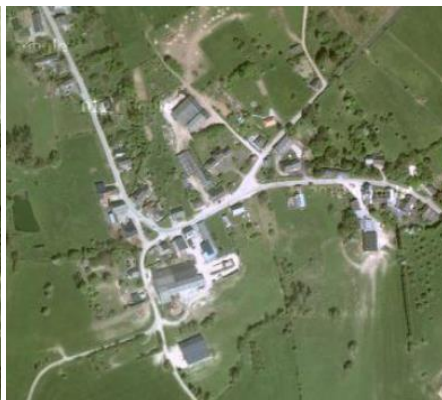
La morphologie urbaine de cette entité paysagère est bien spécifique : les maisons sont disséminées dans le bocage marqué par la présence de cultures et d'élevages, ses prairies et ses haies délimitant les parcelles. La variété de ce paysage le rend très attractif. L'urbanisation s'est réalisée le long des voies d'accès tandis que de larges espaces restent libres avec souvent des prairies en limite ou parfois incluses dans le tissu bâti.



Dolignon



Resigny



Grandrieux

Souvent, le centre du village se forme là où convergent les voies d'accès. A Parfondeval comme à Les Autels, une mare, ancien abreuvoir se trouve sur la place du village.



Archon



Parfondeval



Les Autels

Brunehamel présente un centre bourg plus important avec des constructions groupées. Sa structure globale est en étoile avec un développement linéaire le long des voies. Le village se positionne perpendiculairement à la vallée de la Brune. Le tissu ancien est composé de constructions mitoyennes alignées sur la voie. Les implantations plus récentes ont les caractéristiques de zones pavillonnaires, implantées en retrait des voies et en majorité, en retrait des deux limites séparatives de propriété.

Ces villages sont marqués par la présence de l'agriculture, On retrouve ainsi des bâtis avec des volumes simples et imposants avec des granges parfois attenantes. L'architecture est là aussi typique de la région Thiérachienne.



Brunehamel



Le bocage thiérachien

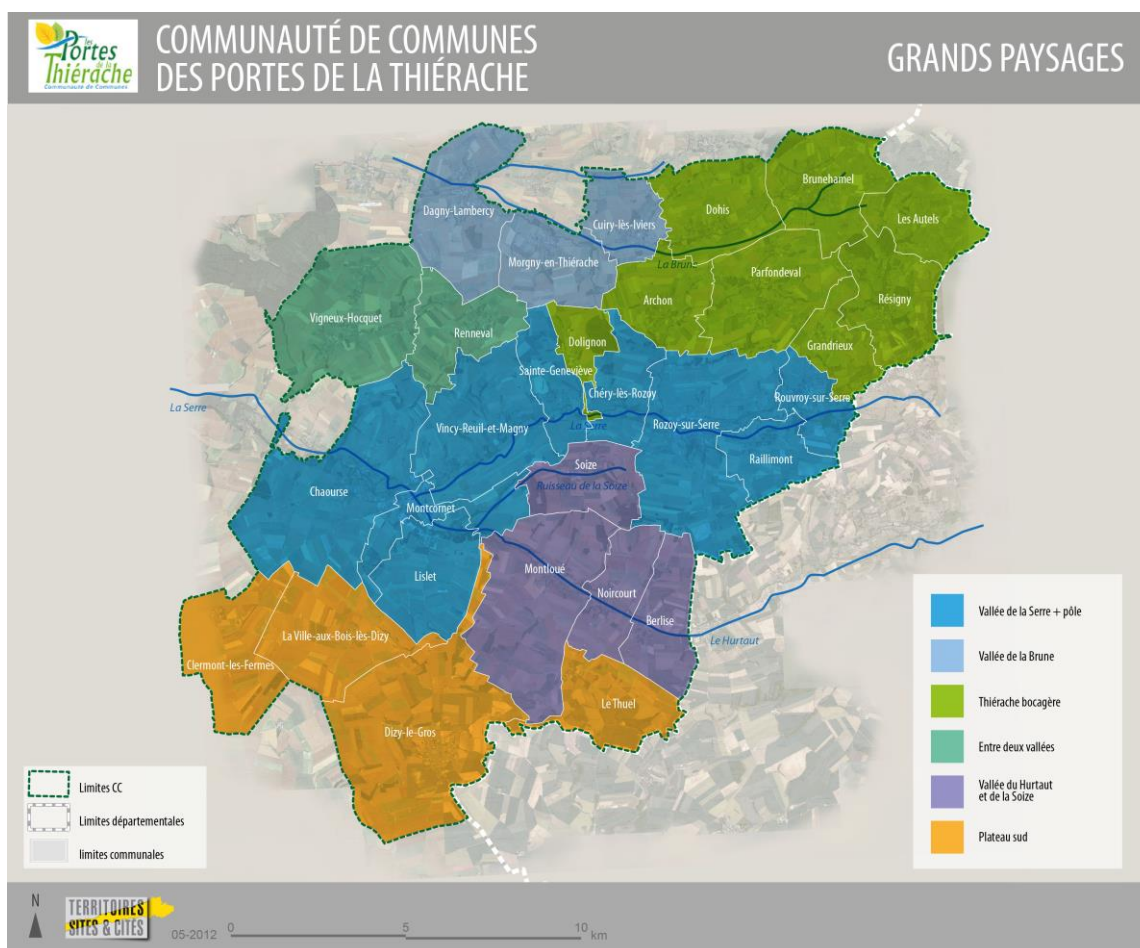
Les réponses aux enquêtes menées auprès des maires montrent qu'il y a eu une amélioration de l'architecture locale et traditionnelle au cours des dernières années. Certaines maisons anciennes ont été bien rénovées et des travaux ont pu être engagés sur plusieurs bâtiments à l'architecture traditionnelle constituant de fait un patrimoine bâti intéressant.

Synthèse

Le territoire de la CCPT présente une grande diversité de paysages : bocager au nord est dans les vallées, plus ouvert sur les plateaux du sud. Les caractéristiques physiques du territoire (relief, cours d'eau, sols) et les dessertes routières ont guidé le développement urbain et marqué les formes urbaines des villages.

Globalement on distingue :

- Des villages rues assez compacts sur le plateau sud
- Des villages rues qui longent les vallées de l'Hurtaut, de la Brune et de la Soize avec des bâtiments implantés de part et d'autres des cours d'eau.
- Des maisons disséminées dans le bocage marqué par la présence de cultures et d'élevages, ses prairies et ses haies délimitant les parcelles. L'urbanisation s'est réalisée le long des voies d'accès tandis que de larges espaces restent libres avec souvent des prairies en limite ou parfois incluses dans le tissu bâti.
- Un développement autour de plusieurs axes routiers sur l'entre deux vallées (Vigneux-Hocquet et Renneval).



L'activité agricole joue un rôle fondamental dans la forme des villages. Ainsi sur le plateau sud, la morphologie est plus compacte alors que l'habitat est plus dispersé dans les vallées et le bocage. L'activité agricole marque également le bâti. Les maisons d'habitations sont souvent attenantes aux bâtiments d'exploitation et granges. L'architecture du bâti est très typique de la région Thiérachienne. On y retrouve dans le bâti les différents types de matériaux communs au territoire, à

savoir : la brique, le torchis et les pans de bois, le bauchage et les toits couverts d'ardoise. La pierre est très présente dans la construction de fermes ou grandes habitations en particulier sur le plateau sud.

Toutefois, les extensions récentes de type lotissement pavillonnaire ainsi que les constructions standardisées tend à banaliser les paysages dont la richesse et la qualité pourraient être menacée à moyen terme.

IV. Des équipements, commerces et services à la population bien répartis sur le territoire

Les analyses s'appuient sur la Base Permanente des Equipements (BPE) de l'INSEE⁵ et sur les informations recueillies auprès des maires lors des entretiens menés en 2012.⁶ Certains équipements, commerces et services relevés par les maires ne relèvent pas de la BPE.

⁵ Précisions méthodologiques et liste des équipements de la liste BPE sont en annexe du rapport

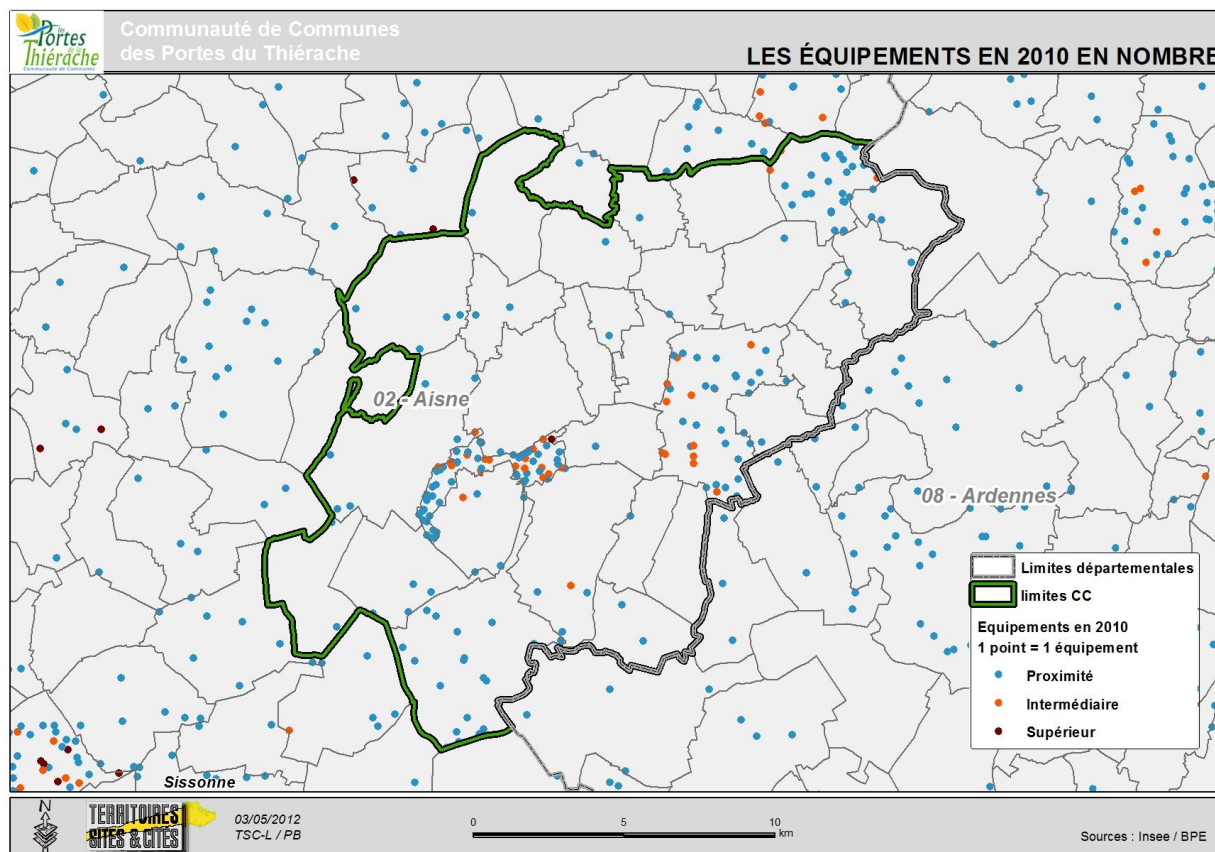
⁶ Certains équipements, commerces et services relevés par les maires ne relèvent pas de la BPE.

Des bourgs plutôt bien pourvus en équipements, commerces et services

Avec 67 équipements de commerce et services marchands et de services publics dont au moins 14 dites intermédiaires, Montcornet est un pôle de services intermédiaire⁷ et est le seul pôle de ce type dans la CCPT. Les pôles intermédiaires les plus proches sont Marle, Vervins et Hirson.

Le territoire de la CCPT compte également 3 pôles de proximité⁸:

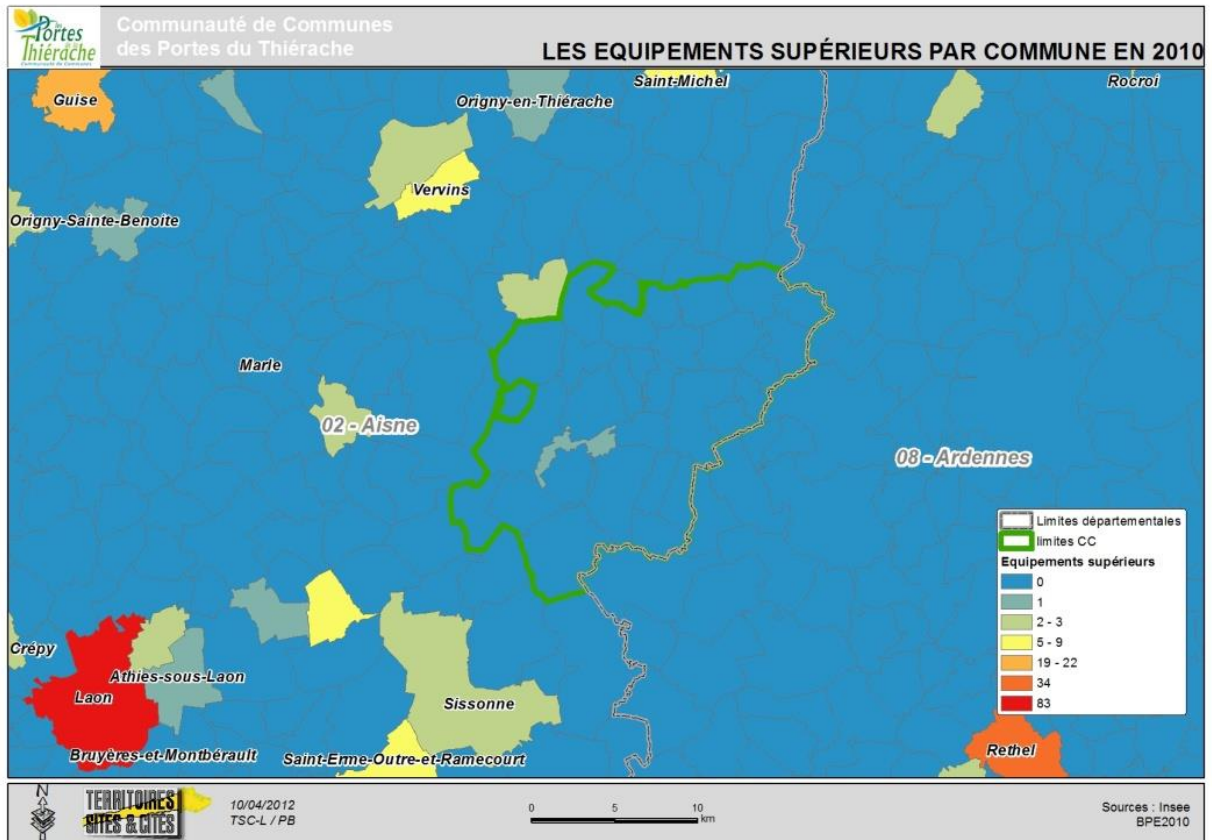
- Rozoy-sur-Serre (55 équipements, commerces et services), avec une zone de chalandise du pôle s'étend jusqu'aux Ardennes,
 - Brunehamel (27 équipements, commerces et services)
 - Dizy-le-Gros (19 équipements, commerces et services).
- Laon, Reims, Saint- Quentin et Charleville-Mezières sont les pôles **d'équipements supérieurs**⁹ les plus proches ainsi que Rethel dans les Ardennes.



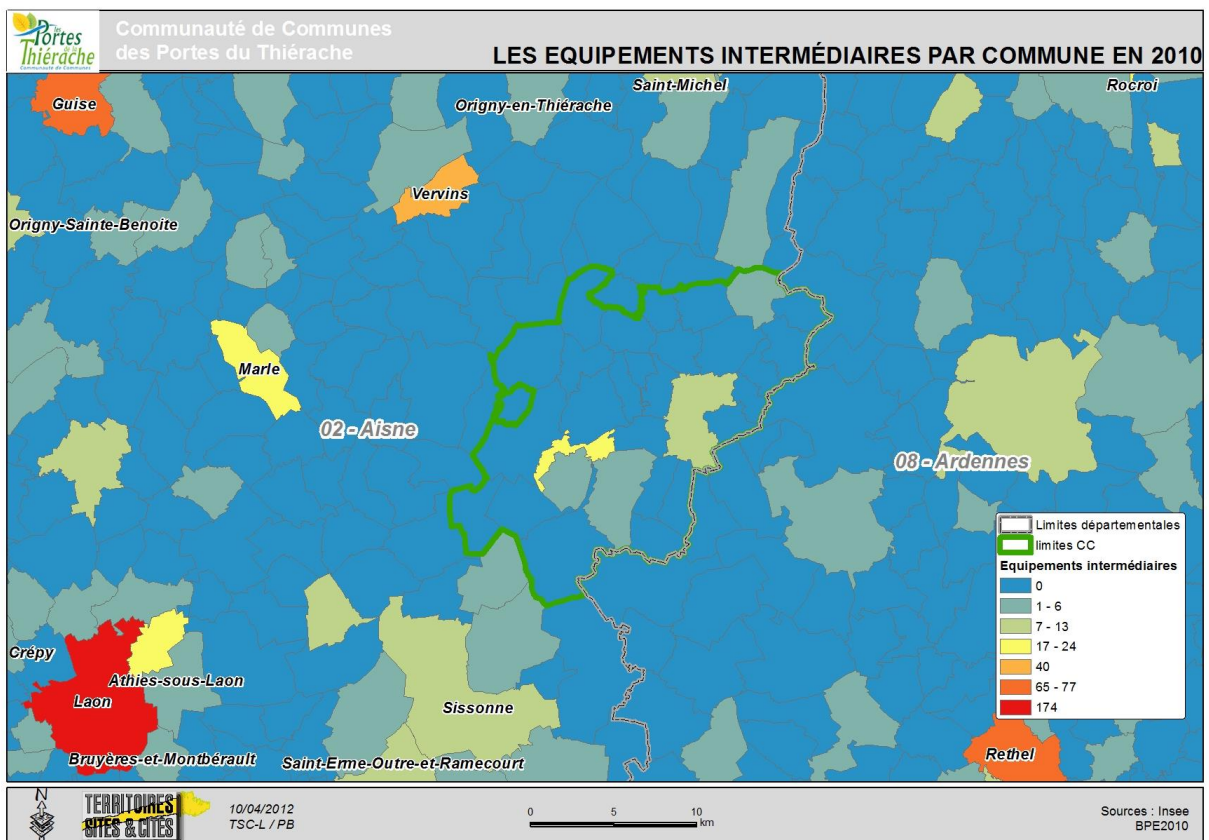
⁷ La gamme intermédiaire comprend des équipements qu'on ne retrouve pas dans la gamme de proximité et caractérisent des bourgs-centres : collège, supermarché, gendarmerie ou police

⁸ La gamme de proximité regroupe des équipements de base ou de première nécessité tels que l'école élémentaire, la boulangerie, l'épicerie ou le médecin généraliste

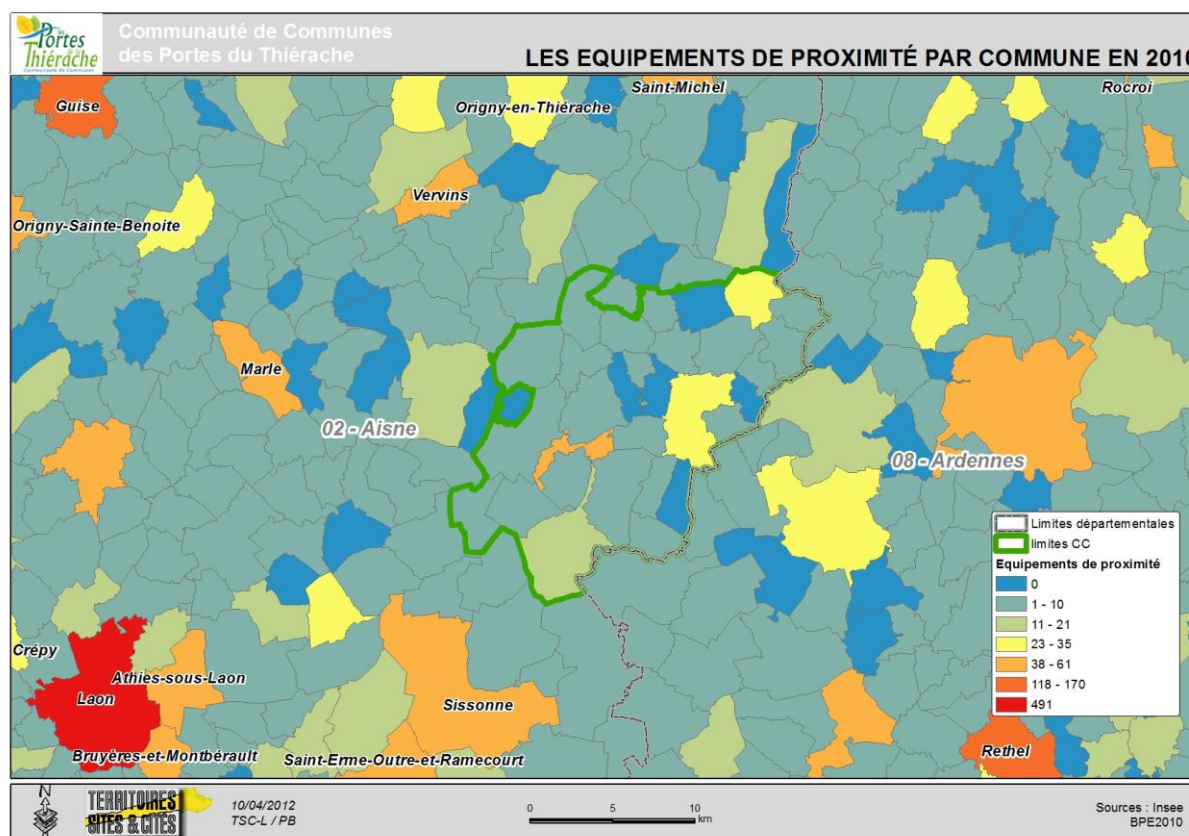
⁹ La gamme supérieure propose le lycée, l'hypermarché, les médecins spécialistes (...) et concernent les pôles urbains.



La CCPT ne compte aucun équipement de la gamme supérieure, mais, avec l'offre sur Moncornet dispose des services du niveau intermédiaire.



En dehors des bourgs principaux, l'aire urbaine Montcornet/ Chaurouse/ Lislet, Rozoy-sur-Serre, Brunehamel et Dizy-le-Gros qui constituent à minima des pôles de proximité, les communes de la CCPT n'accueillent pas de commerces ou services de première nécessité, tels boulangerie, boucherie, épicerie, service bancaire... En revanche, ces communes sont visitées par des commerçants ambulants, qui aujourd'hui encore apportent à domicile une offre diversifiée (boulangers, bouchers, épiciers, poissonniers)¹⁰.



L'enquête menée auprès des maires permet de compléter les analyses issues des données INSEE. Ainsi, pour les maires, Montcornet, et Rozoy-sur-Serre sont les principaux pôles d'équipements commerces et services du territoire, Brunehamel et Dizy-le-Gros sont des pôles secondaires.

En effet, Montcornet avec 54 équipements auxquels s'ajoutent des services publics et Rozoy-sur-Serre avec 52 équipements et services présentent une offre équivalente (en nombre). **De plus, le pôle de Rozoy-sur-Serre, qui accueille un supermarché (Intermarché) et un Bricomarché sur la ZAC du Grand Hôtel à l'entrée ouest de la commune alimente une zone de chalandise qui s'étend au-delà des limites du territoire intercommunal, jusque dans les Ardennes, ce qui expliquerait le renforcement de ce pôle.**

Brunehamel dispose actuellement de 31 équipements, commerces et services et 15 pour la commune de Dizy-le-Gros. Les autres communes du territoire de la CCPT présentent moins de commerces et services mais peuvent néanmoins compter sur le passage de commerces ambulants (bouchers, charcutiers, boulangers, épiciers, produits frais, etc.).

¹⁰ Liste des commerces, services et équipements par commune selon les Maires (enquête 2012) en annexe du rapport

Les équipements

Les équipements de santé

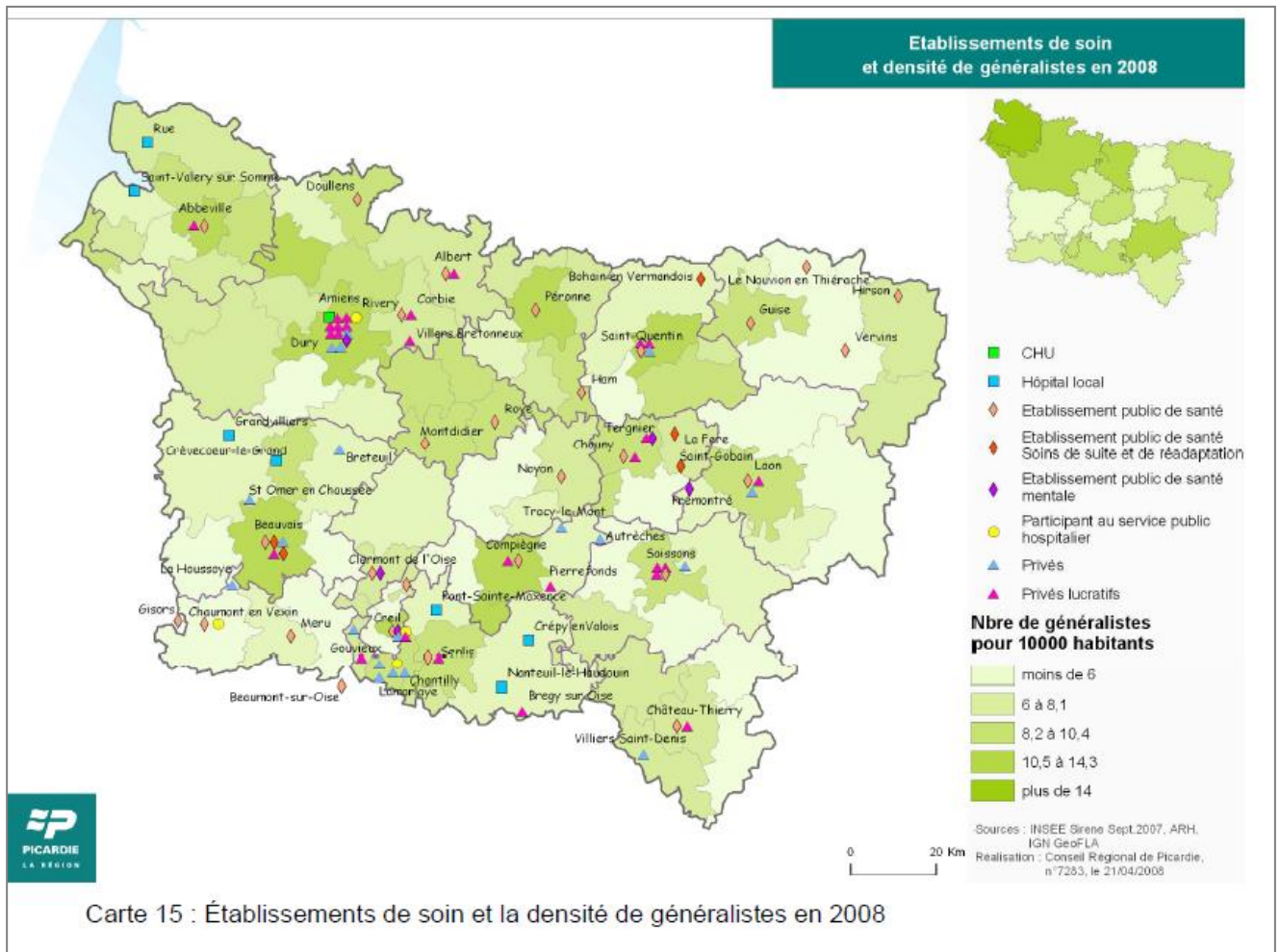
Le personnel et les services médicaux, sont concentrés sur les principaux pôles du territoire : Montcornet, Rozoy-sur-Serre, Dizy-le-Gros et Brunehamel.

Communes	Santé
	Type
Montcornet	3 médecins, 1 dentiste, 2 kinés, 6 infirmiers, 1 orthophoniste, 1 podologue, 1 laboratoire d'analyses médicales, 1 pharmacie 2 ambulanciers,
Rozoy-sur-Serre	1 médecin, 1 pharmacie, 4 infirmiers, 1 orthophoniste, 2 ambulanciers (dont 1 taxi) 1 centre de secours

Communes	Santé
	Type
Brunehamel	2 médecins, 1 dentiste, 4 infirmiers, 1 pharmacie, 3 vétérinaires Aide à domicile Centre de secours
Dizy-le-Gros	1 infirmier, 2 dentistes, 1 pharmacie

Comme le montre la carte extraite du SRADDT de Picardie, la densité de généralistes pour 10 000 habitants est faible, mais relativement bon par rapport à d'autres territoires picards. Cependant, le territoire devra prendre en compte dans un avenir proche les départs en retraite de médecins généralistes, qui, en territoire rural ont du mal à trouver un successeur.

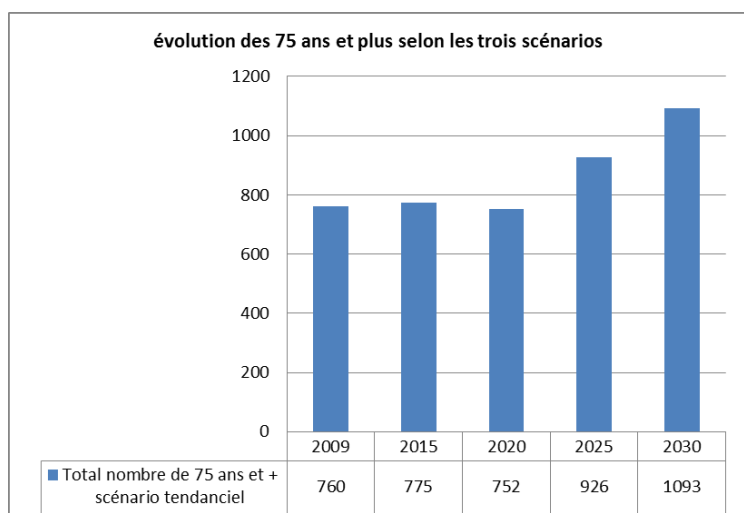
Les établissements publics de santé les plus proches se situent à Vervins, Hirson et Rethel ; Rethel accueille également un centre hospitalier. Il faut se rendre sur les grands pôles urbains de Laon et Reims pour trouver une offre complète en équipement de santé.



Source SRADDT Picardie

Le vieillissement de la population accentue l'enjeu du maintien d'une offre de proximité en services et équipements de santé de proximité. L'évolution des 75 ans et + selon le scénario tendanciel de la population montre que c'est à partir de 2025 que la population de cette tranche d'âge augmente significativement.

Le schéma départemental des personnes âgées 2007-2011 de l'Aisne estime le taux de résidence en établissement des personnes âgées à 12,4 % avec un ratio de 146 places en moyenne (hors foyers-logements) en accueil médicalisé pour 1 000 personnes de 75 ans et plus.



Source : projections Antea sur les bases INSEE 2009

En appliquant ce ratio et en tenant compte des évolutions de la pyramide des âges de la CCPT, 110 places seraient nécessaires d'ici 2020 et 160 d'ici 2030.

Seules les communes de Dagny-Lambercy et Rozoy-sur-Serre offrent une structure d'accueil pour le 3ème âge :

- Une maison de retraite à Rozoy-sur-Serre avec une capacité d'accueil d'environ 80 personnes.
- La résidence de la Vallée de la Brune à Dagny-Lambercy qui accueille des personnes autonomes âgées ou handicapées psychiques. Elle comporte 8 logements de type 2.

Les équipements sportifs

En 2012, la CCPT comptait 48 équipements sportifs¹¹ pour environ 7 000 habitants, alors que la moyenne nationale est de 39,9 pour 10 000 habitants.

Par ailleurs, le territoire compte des équipements diversifiés notamment sur les principaux bourgs : piscines, courts de tennis, stades, salles multisports, terrains de football, de pétanque...¹² et offre des activités attractives aussi pour le visiteur tels un circuit de quad, une piste de bicross et deux centres équestres.

Près de la moitié de ces équipements (46%) sont concentrés sur Rozoy-sur-Serre et Montcornet.

	Code géographique	Nb total d'équipements	% total d'équipements	Population
Autels	02038	2	4,17 %	75
Brunehamel	02126	4	8,33 %	539
Chaurse	02160	2	4,17 %	544
Dizy-le-Gros	02264	2	4,17 %	793
Lislet	02433	1	2,08 %	242
Montcornet	02502	15	31,25 %	1 580
Montloué	02519	4	8,33 %	159
Morgny-en-Thiérache	02526	1	2,08 %	111
Noircourt	02556	1	2,08 %	91
Parfondeval	02586	1	2,08 %	161
Renneval	02641	1	2,08 %	131
Rozoy-sur-Serre	02666	8	16,67 %	1 029
Thuel	02743	2	4,17 %	172
Vigneux-Hocquet	02801	1	2,08 %	284
Ville-aux-Bois-lès-Dizy	02802	3	6,25 %	186
TOTAL		48	100,00 %	6 097

Source : ministère en charge des sports - RES (05/12/2012)

Les équipements culturels et de vie sociale

Chaque commune ou presque dispose d'une salle des fêtes, salle polyvalente ou salle de réunion permettant le rassemblement des habitants lors de diverses manifestations¹³. En dehors, de ces équipements ; l'offre est limitée : on accédera dans les 2 bourgs centres à une médiathèque, bibliothèque, ou encore un musée de témoignage.

¹¹ Sources : statistiques du Ministère des Sports

¹² Le détail des équipements sportifs par commune est présenté dans les annexes du rapport.

¹³ Le détail des équipements sportifs par commune est présenté dans les annexes du rapport.

Les équipements scolaires et périscolaires

La CCPT assure l'enseignement jusqu'au lycée. Les collégiens sont réunis sur Montcornet et Rozoy-sur-Serre.

Le territoire ayant organisé le regroupement pédagogique, les enfants sont avant tout scolarisés dans les écoles des communes de Montcornet, Rozoy-sur-Serre, Brunehamel, Dizy-le-Gros, Chaourse. Le regroupement scolaire du Hurtaut regroupe les communes de Montloué, Lislet et Le Thuel avec des classes situées sur ces 3 communes.

Concernant, les structures périscolaires, elles sont peu nombreuses (une structure d'accueil à Rozoy-sur-Serre, Dizy-le-Gros et Brunehamel), alors que la demande serait bien réelle. Un test de garderie périscolaire et cantine est en cours à Montloué.

Synthèse

Territoire très rural, la CCPT offre néanmoins un ensemble de commerce, services et équipements de bon niveau. **Deux pôles principaux se détachent, Montcornet et l'aire urbaine qu'elle constitue avec Chaourse et Lislet et Rozoy-sur-Serre. Dizy-le-Gros et Brunehamel, présentent une offre d'équipements, de commerces et de services de proximité.** En dehors des pôles, l'offre en commerce et service est rare, que pallie aujourd'hui un réseau dynamique de commerces ambulants.

Atouts

Des pôles de commerce, service et équipements de proximité assez dynamique et bien répartis sur le territoire.

Un bon niveau d'équipements sportifs, avec une offre diversifiée intéressante aussi pour le visiteur/ touriste.

Présence de services et personnel de santé.

Faiblesses

Une accessibilité moyenne aux équipements supérieurs qui n'existent pas sur le territoire, mais dans les agglomérations voisines, Reims ou Laon.

Une certaine faiblesse en équipements culturels (ex. musée) constituant des atouts pour le tourisme.

Opportunités

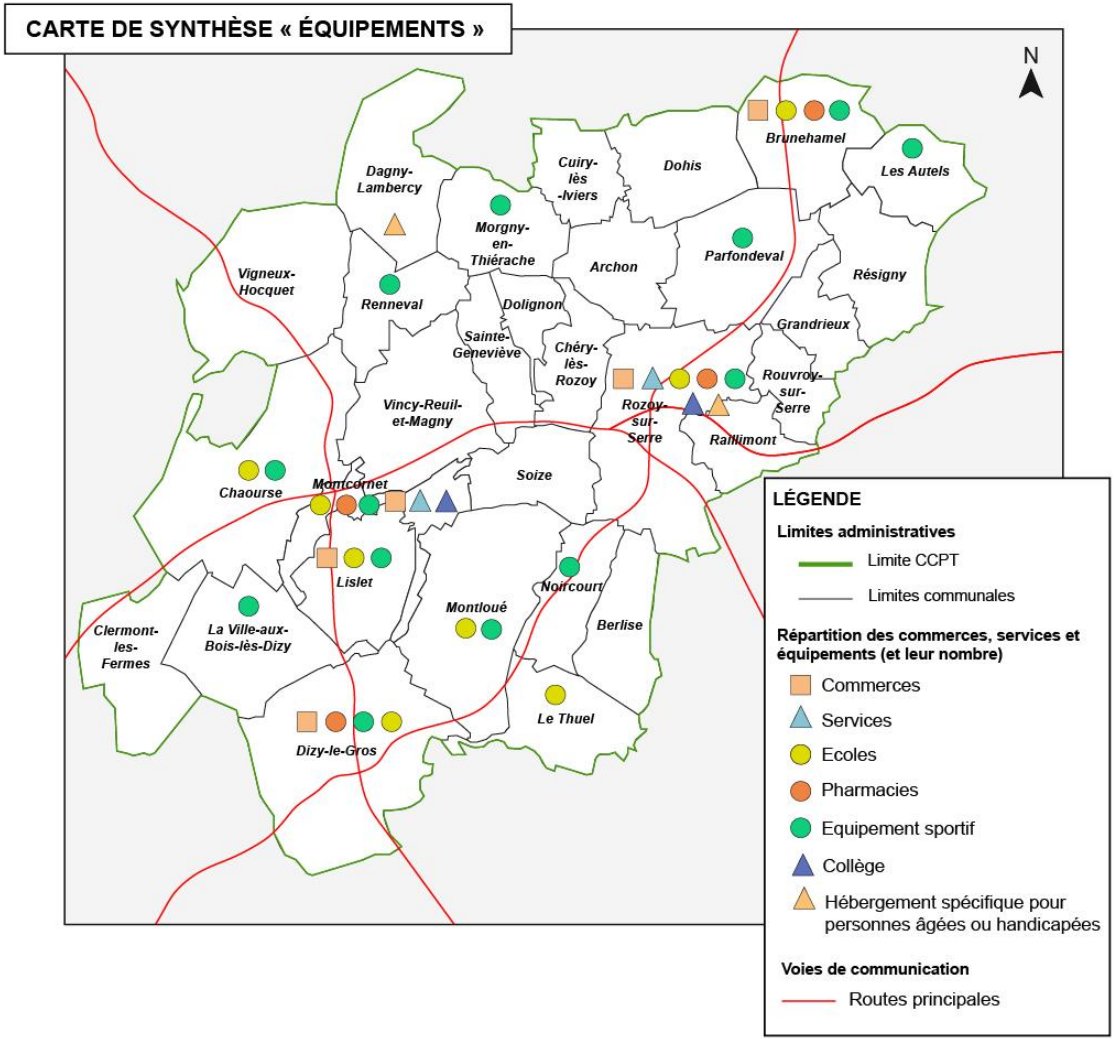
L'éloignement des grands pôles, permet de maintenir un bon niveau de commerce, services et équipements qu'une politique volontariste notamment vis-à-vis du commerce peut conforter.

Renforcer l'armature des services aux entreprises et à la personne, source de richesses et d'emplois locaux.

Menaces

Le départ en retraite des personnels de santé sans successeur fragiliserait une offre de services à la personne et impacterait l'ensemble de l'économie résidentielle.

Outre les impacts économiques, les conséquences en termes d'attractivité du territoire pour les résidents et les entreprises d'un affaiblissement de l'économie résidentielle.



Source : premiers résultats des questionnaires, 2012, TSC

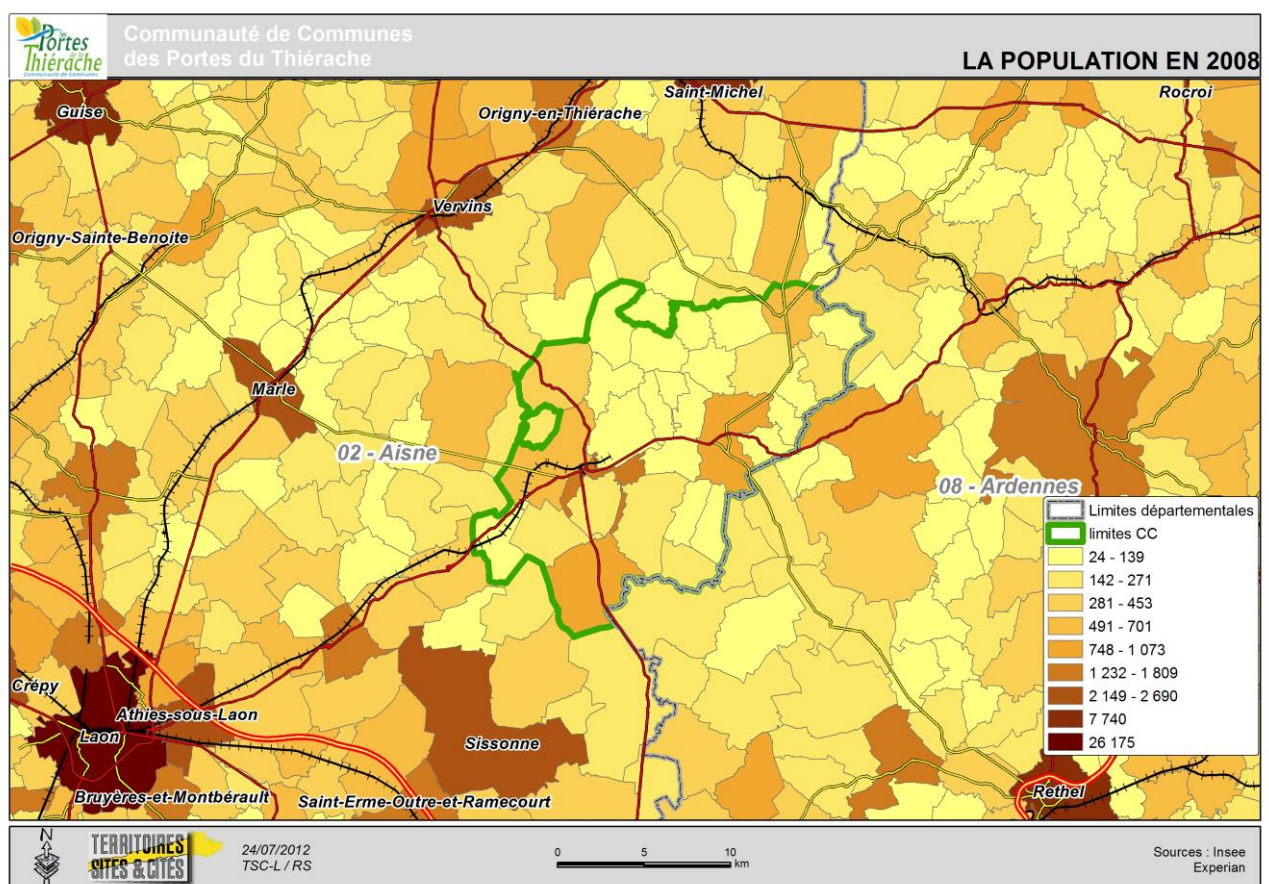
V. Un Ralentissement de la baisse démographique

Les évolutions démographiques

Les analyses sociodémographiques¹⁴ d'un territoire permettent de comprendre les évolutions démographiques des dernières décennies.

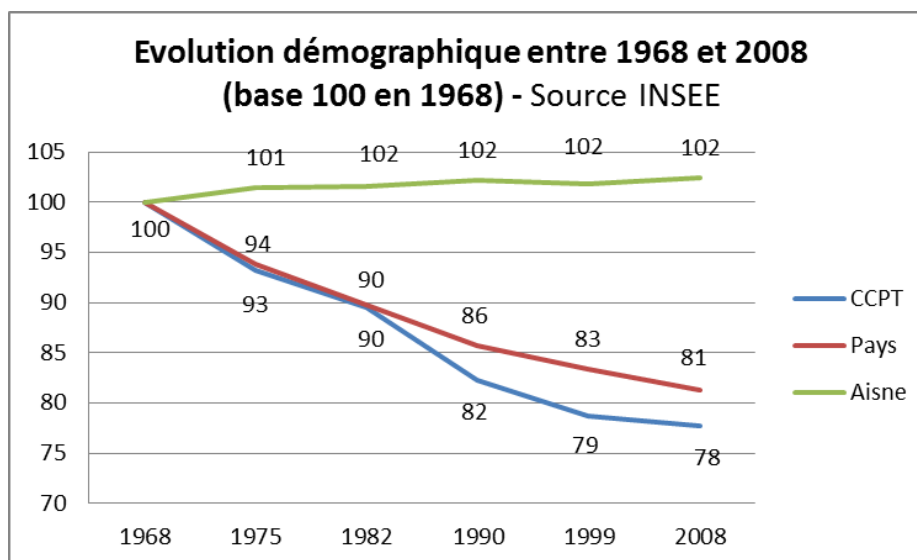
Un ralentissement de la baisse démographique

En 2008, la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache comptait 7 583 habitants, dont plus d'un tiers (35.2 %) regroupés dans les deux bourgs centres de Montcornet (1 634 hab.) et de Rozoy-sur-Serre (1 034 hab.). Les communes de Dizy-le-Gros (783 hab.), Chaourse (554 hab.) et Brunehamel (538 hab.) regroupent de leur côté 24.7 % de la population. A l'exception des communes de Rozoy-sur-Serre et de Brunehamel, l'Ouest du territoire est un peu plus densément peuplé que la partie Est (Thiérache) où la population de la plupart des communes n'excède pas 150 habitants.



¹⁴ Les analyses portent sur la population ainsi que les ménages. Le travail statistique est doublé d'une spatialisation des informations collectées, afin de faire apparaître les grands enjeux territoriaux en matière de démographie et de dynamisme du territoire.

Alors que la population du département de l'Aisne s'est maintenue entre 1968 et 2008, la CCPT a enregistré une baisse constante de sa population. Sur la dernière période, la population de la CCPT est passée de 7 669 habitants en 1999 à 7 583 habitants en 2008, accusant une perte de 86 habitants. Si cette baisse s'inscrit dans la continuité de celles observées depuis 1968, elle semble se stabiliser entre 1999 et 2008 : le taux d'évolution reste négatif mais passe de -4.49% entre 1990 et 1999 à -1.07% entre 1999 et 2008. En 2009, la population légale de la CCPT est passée de 7 583 habitants à 7 537.



L'évolution démographique de la CCPT est proche de celle constatée dans le Pays de Thiérache (-2,49% entre 1999 et 2008), mais inverse de celle département qui a gagné des habitants (+0,65%).

	CCPT	Thiérache	Aisne
Population en 2008	7583	74581	538790
Population en 1999	7669	76483	535313
Evolution 1999/2008 (%)	-1,12%	-2,49%	0,65%
Population en 1990	8022	78596	537259
Evolution 1990/1999 (%)	-4,40%	-2,69%	-0,36%

Source : INSEE, 2008

Le solde naturel est positif et plutôt stable : +0.2 entre 1990 et 1999 et entre 1999 et 2008. Mais il ne suffit pas à compenser un solde migratoire qui reste négatif, malgré une amélioration entre 1999 et 2008, soulignant une meilleure compensation des départs par l'arrivée de nouveaux habitants.

	CCPT		thiérache		Aisne	
	1990-1999	1999-2008	1990-1999	1999-2008	1990-1999	1999-2008
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,5	-0,1	-0,3	-0,3	-0,1	0,1
due au solde naturel en %	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3
due au solde migratoire en %	-0,7	-0,3	-0,4	-0,5	-0,4	-0,2

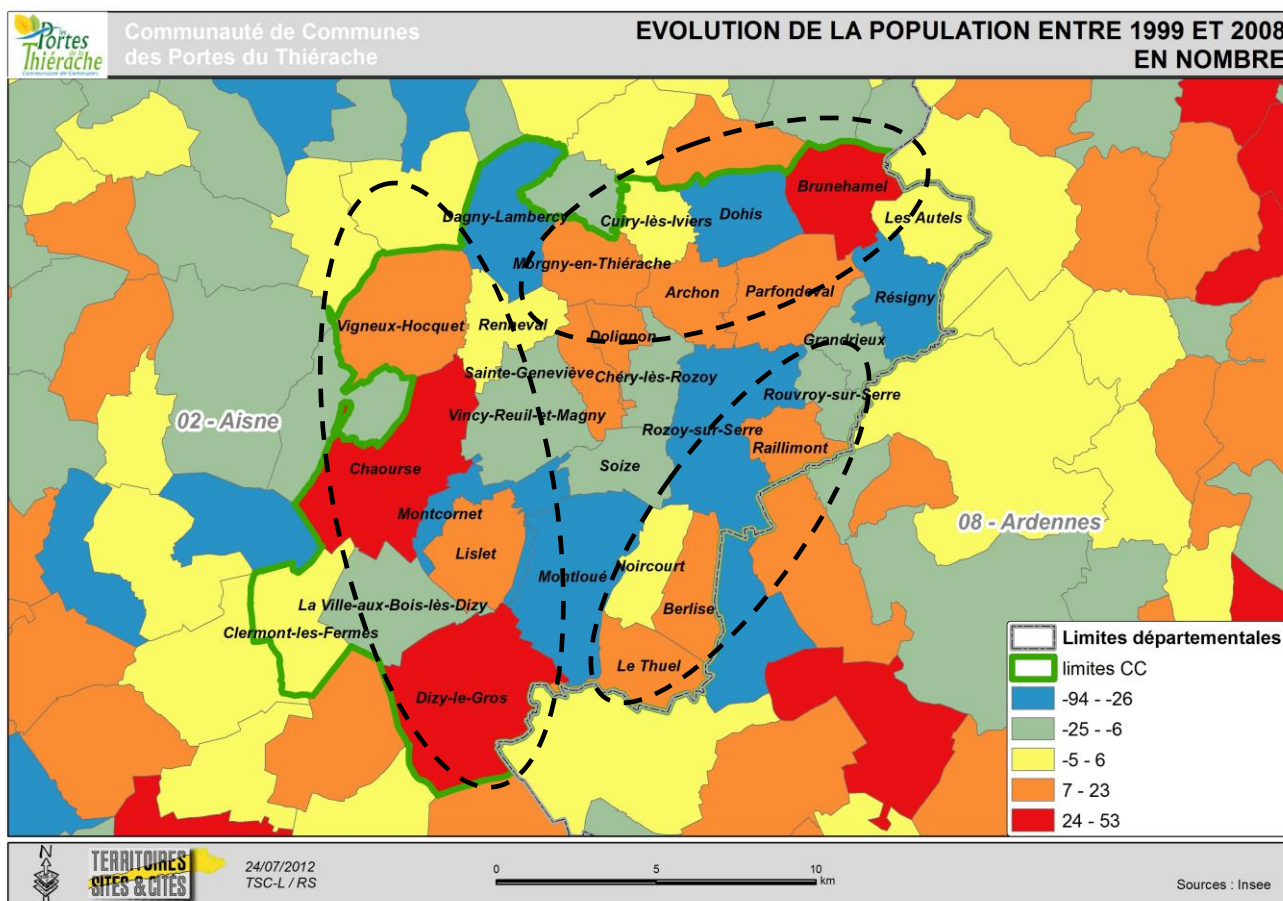
Source : INSEE, 2008

Une évolution contrastée selon les communes

L'évolution de population entre 1999 et 2008, montre des dynamiques contrastées selon les communes¹⁵ ou groupes de communes. Un peu plus de la moitié des communes ont enregistré une croissance et pour certaines, comme Chaourse, Brunehamel, Diziy-le-Gros, elle est significative. D'autres et en particulier les deux bourgs centres de Moncornet et Rozoy-sur-Serre continuent de perdre des habitants au profit des communes limitrophes.

Ainsi, on observe une vraie dynamique sur la partie Ouest du territoire, sur Chaourse, Vigneux-Hocquet, Lislet, Dizy-le-Gros, Renneval. L'accessibilité de ces communes qui sont traversées par des voies de circulation structurantes reliant les pôles urbains de Laon, Saint Quentin et Reims l'explique en partie. Au sud sur les communes de Berlise, Noircourt, le Thuel et Raillimont, la croissance semble liée à la proximité de ces bourgs avec l'agglomération de Reims.

La dynamique dans les communes du « territoire bocager » s'expliquerait par l'attractivité du cadre de vie liée aux paysages très appréciés du bocage.



¹⁵ L'évolution 1999-2008 par commune est présentée en annexe.

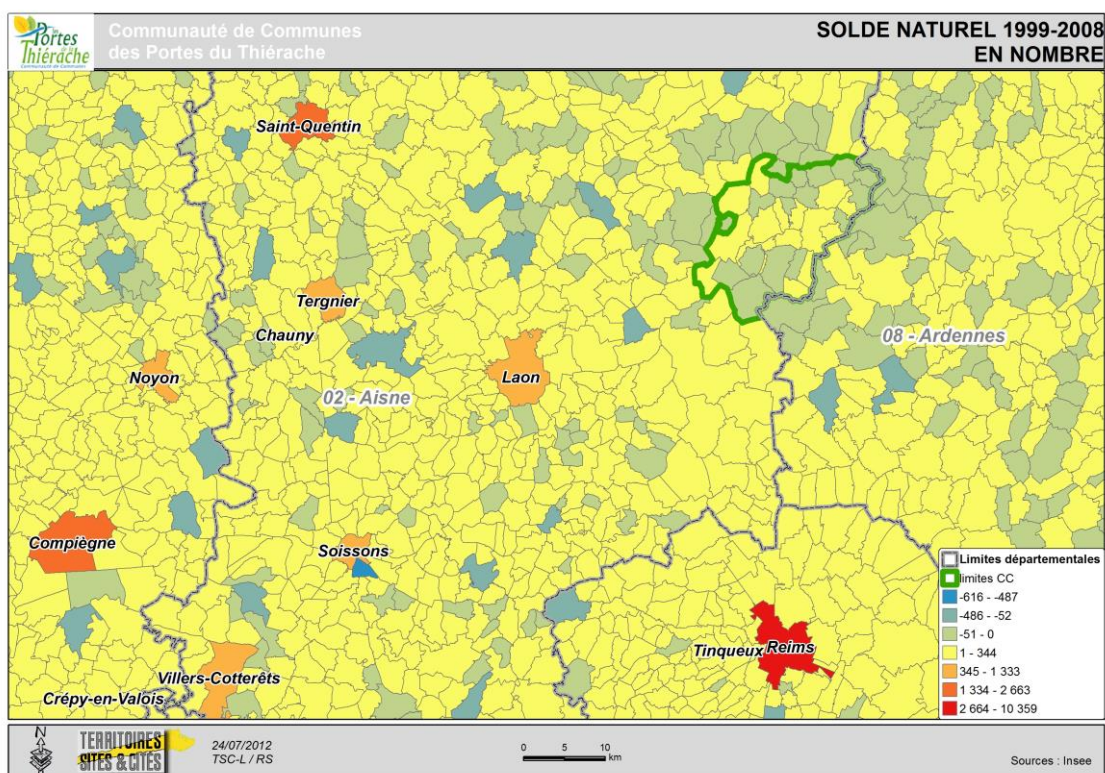
Les croissances démographiques sont liées à l'arrivée de nouveaux habitants

La plupart des communes qui enregistrent une croissance de leur population ont un solde migratoire positif et un solde naturel négatif démontrant ainsi que la progression de leur population est liée à l'accueil de nouveaux ménages.

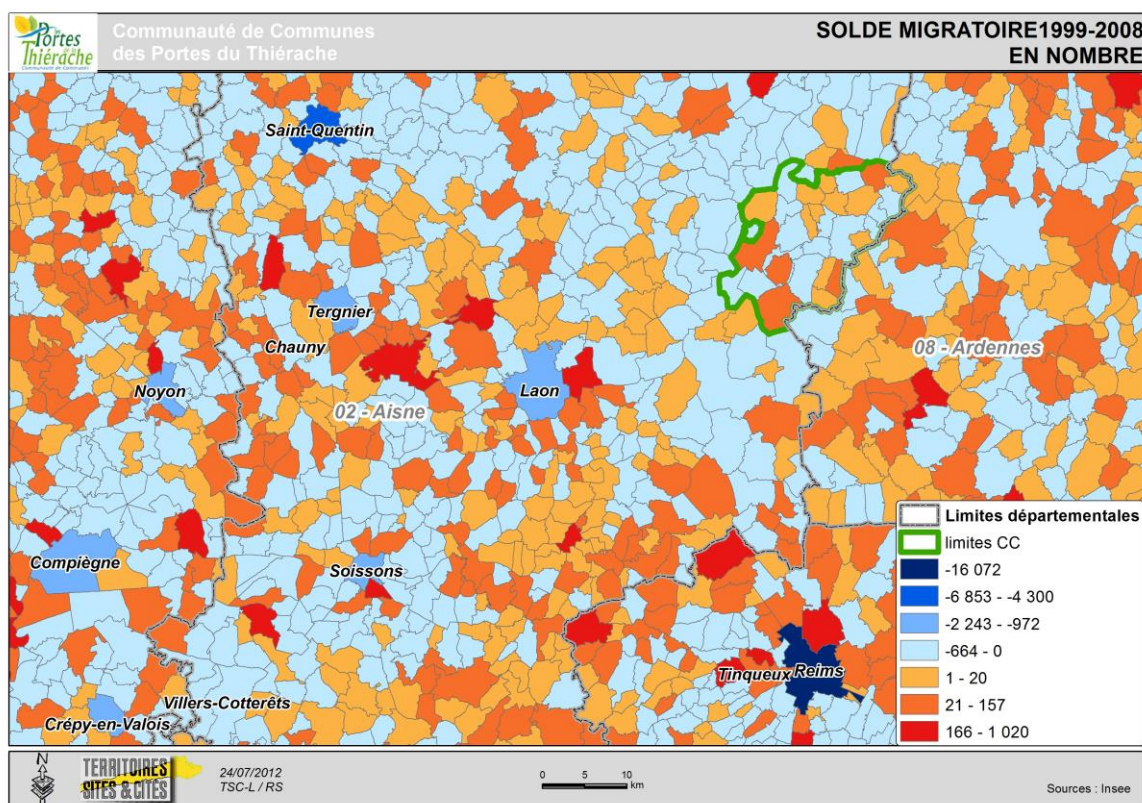
Les bourgs centres, Montcornet et de Rozoy-sur-Serre, qui perdent de la population, présentent un solde naturel particulièrement positif qui contraste avec un solde migratoire négatif.

Les bourgs secondaires Dizy-le-gros, Brunehamel, sont au nombre des communes qui enregistrent la croissance démographique la plus élevée et présentent à la fois un solde migratoire positif et un solde naturel négatif.

Le solde démographique naturel par commune (CCPT et ses alentours) mesuré entre 1999 et 2008 (en nombre absolu)



Le solde migratoire par commune (CCPT et ses alentours) mesuré entre 1999 et 2008 (en nombre absolu)



Le solde migratoire par commune (CCPT et ses alentours) mesuré entre 1999 et 2008 (en pourcentage)

Origine des nouveaux arrivants.

Plus de 75% des habitants de la CCPT occupent le même logement qu'il y a 5 ans. Cette durée, nettement supérieure à la moyenne départementale et à celle du Pays, souligne la faible rotation résidentielle des habitants de la CCPT qui peut s'expliquer par la structure de la population de la CCPT. Les catégories d'âge des 45 ans et plus qui représentent près de 45% de la population en 2008, sont relativement peu mobiles. Les résidents de moins de 5 ans sont avant tout originaires d'autres régions de France Métropolitaine (6,1%) et d'autres communes du département (11,4%).

Lieu de résidence 5 ans auparavant	CC		PAYS		Aisne	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Le même logement	5338	75,1%	49934	71,6%	342396	68,0%
Un autre logement dans la même commune	479	6,7%	6554	9,4%	49764	9,9%
Une autre commune du même département	809	11,4%	8935	12,8%	68935	13,7%
Un autre département de la même région	32	0,4%	309	0,4%	7153	1,4%
Une autre région de France Métropolitaine	431	6,1%	3805	5,5%	32571	6,5%
Un Dom	2	0,0%	20	0,0%	295	0,1%
Hors de France métropolitaine ou d'un Dom	13	0,2%	183	0,3%	2460	0,5%
Personnes de 5 ans ou plus	7103	100,0%	69740	100,0%	503574	100,0%

Source : INSEE, 2008

Évolution de la population par tranches d'âge...

La structure de la population de la CCPT en 2008¹⁶ est proche de celle du département. Ainsi, la pyramide des âges montre clairement un déficit des jeunes âgés de 15 à 29 ans lié au départ des jeunes actifs en recherche d'un premier emploi et des étudiants vers les pôles universitaires environnants. La part des 0-14 ans reste plus importante sur la CCPT que dans le Pays de la Thiérache, le département et la France métropolitaine, même si cet écart s'est nettement réduit entre 1999 et 2008, passant de 2,4 points à 1,5 points.

Entre 1999 et 2008, la catégorie des 45-59 ans est celle qui a le plus fortement progressé, ce qui témoigne de l'implantation confirmée des actifs présents depuis une dizaine d'années, tandis que le territoire peine désormais à attirer de nouveaux actifs, les tranches d'âge 15-29 ans et 30-44 ans ayant diminué.

La part des 60-74 ans a suivi la même tendance que dans les autres territoires observés et a diminué entre 1999 et 2008. Cette diminution a toutefois été plus marquée dans la CCPT avec une baisse de plus de 2 points. A l'inverse, les personnes de plus de 75 ans ont augmenté plus vite dans la CCPT, comme dans le reste de la Thiérache, dépassant ainsi la valeur nationale.

La croissance significative des catégories des 45 ans plus souligne le vieillissement de la population.

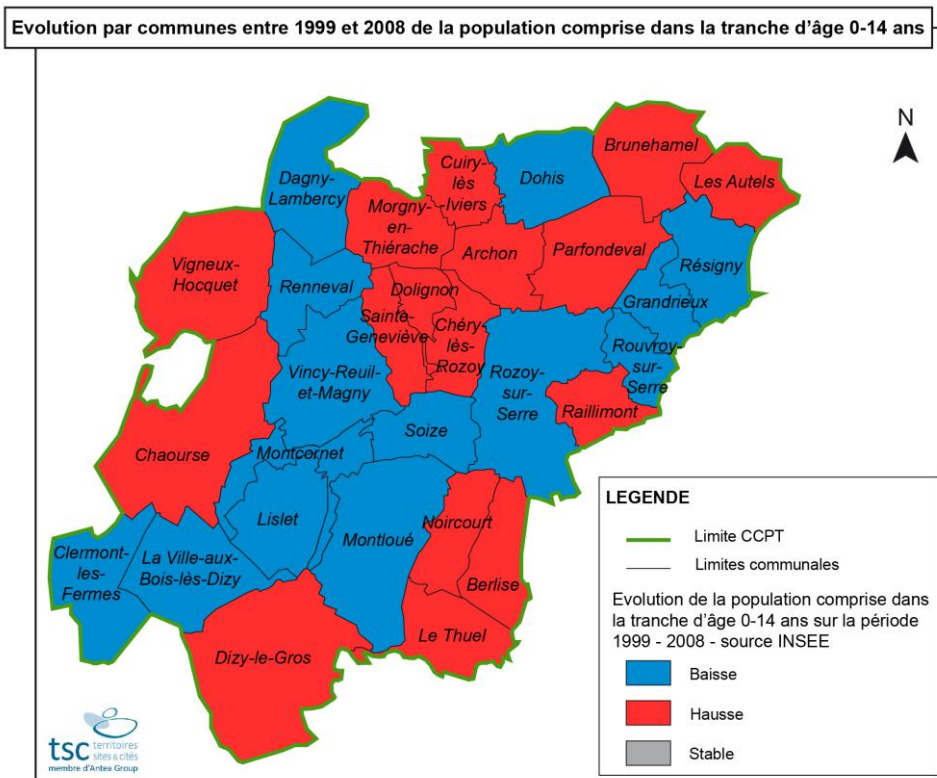
Tranches d'âge	CCPT (%)	Thiérache (%)	Aisne (%)	France métropolitaine (%)
1999				
0-14 ans	20,3	20,1	20,6	17,9
15-29 ans	18,6	19,1	19,5	20,2
30-44 ans	21,2	20,9	21,8	21,9
45-59 ans	16,6	17,2	17,8	18,7
60-74 ans	16,4	15,3	13,7	13,6
75 ans et +	6,9	7,4	6,6	7,7
2008				
0-14 ans	19,8	19,4	19,6	18,3
15-29 ans	17,1	17,2	17,9	18,8
30-44 ans	19,1	18,8	19,6	20,5
45-59 ans	20,8	21	21,2	20,4
60-74 ans	14,2	14	13	13,4
75 ans et +	9,1	9,5	8,7	8,6

Source : INSEE 2008

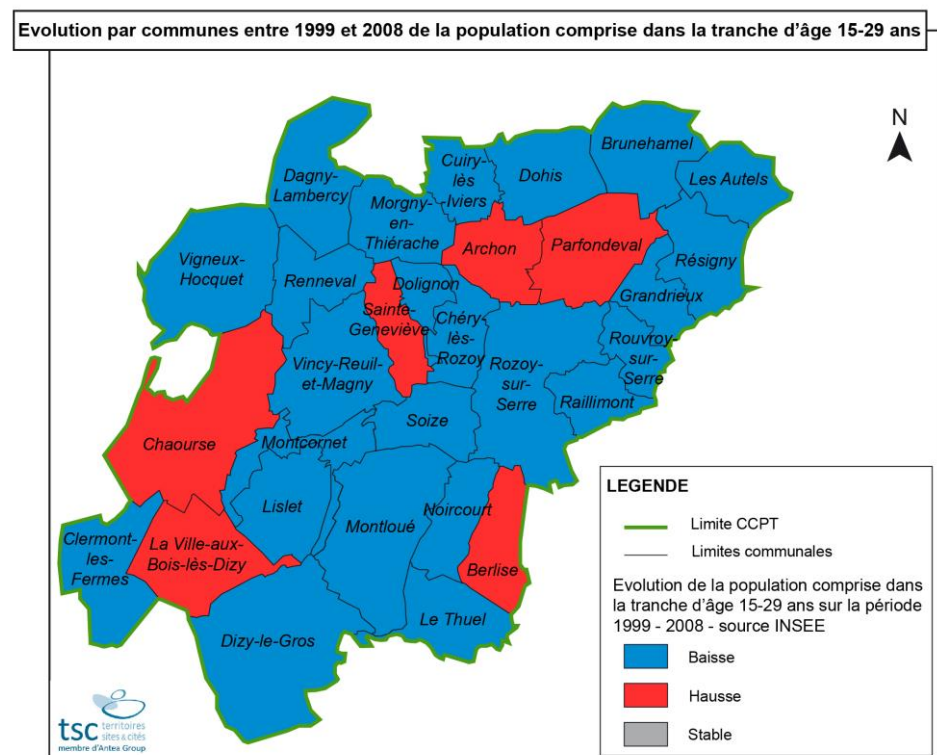
¹⁶ Un tableau d'évolution de la population selon l'âge et par commune est présentée dans les annexes

...et par commune

Entre 1999 et 2008, ce sont les **communes du centre de la CCPT qui accusent une baisse de leurs populations âgées entre 0 et 14 ans à l'inverse de celles des secteurs nord et sud de l'intercommunalité.**

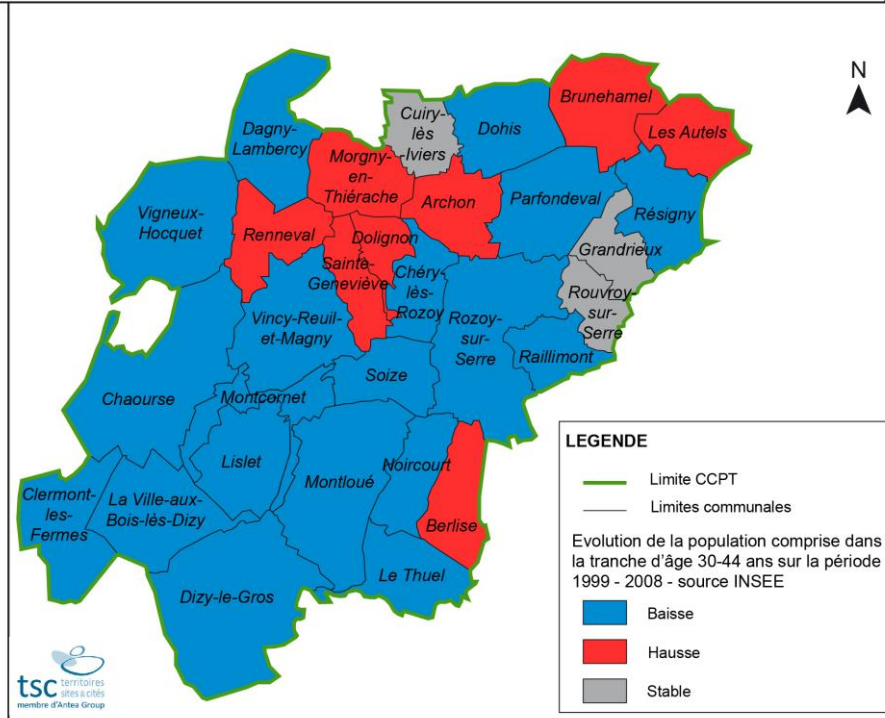


Sur la période 1999-2008, **seules six communes constatent une hausse de leur nombre d'habitants âgés entre 15 et 29 ans.** Pour les autres, les effectifs de cette tranche d'âge sont en baisse.



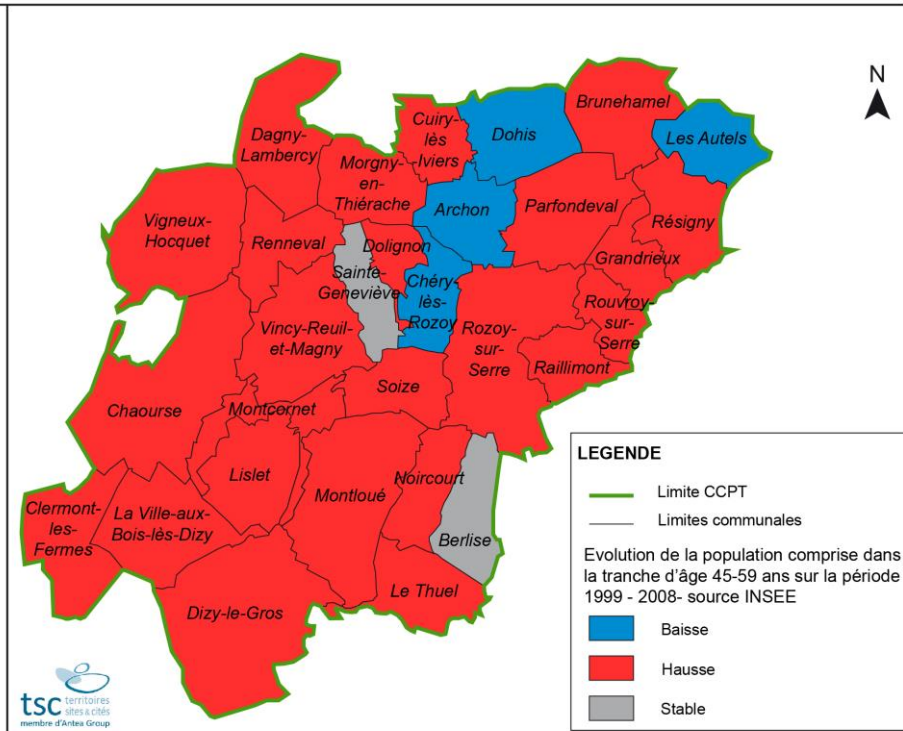
Entre 1999 et 2008, la population des 30 à 44 ans a diminué dans toutes les communes, hormis Berlise au sud et quelques communes au nord.

Evolution par communes entre 1999 et 2008 de la population comprise dans la tranche d'âge 30-44 ans

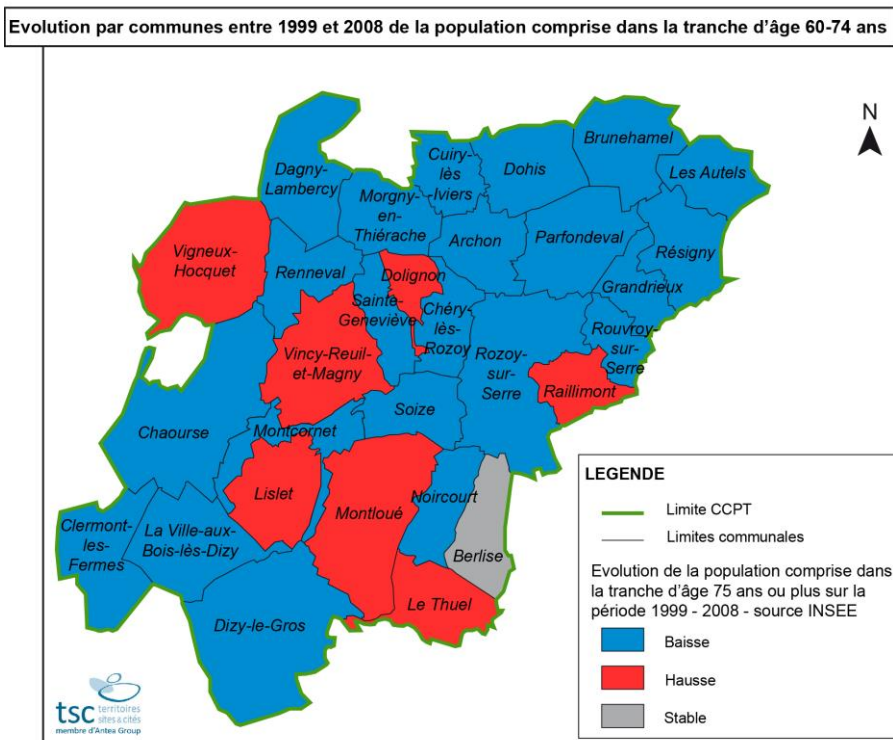


Entre 1999 et 2008, la croissance de la population âgée entre 45 et 59 ans concerne quasiment tout le territoire intercommunal.

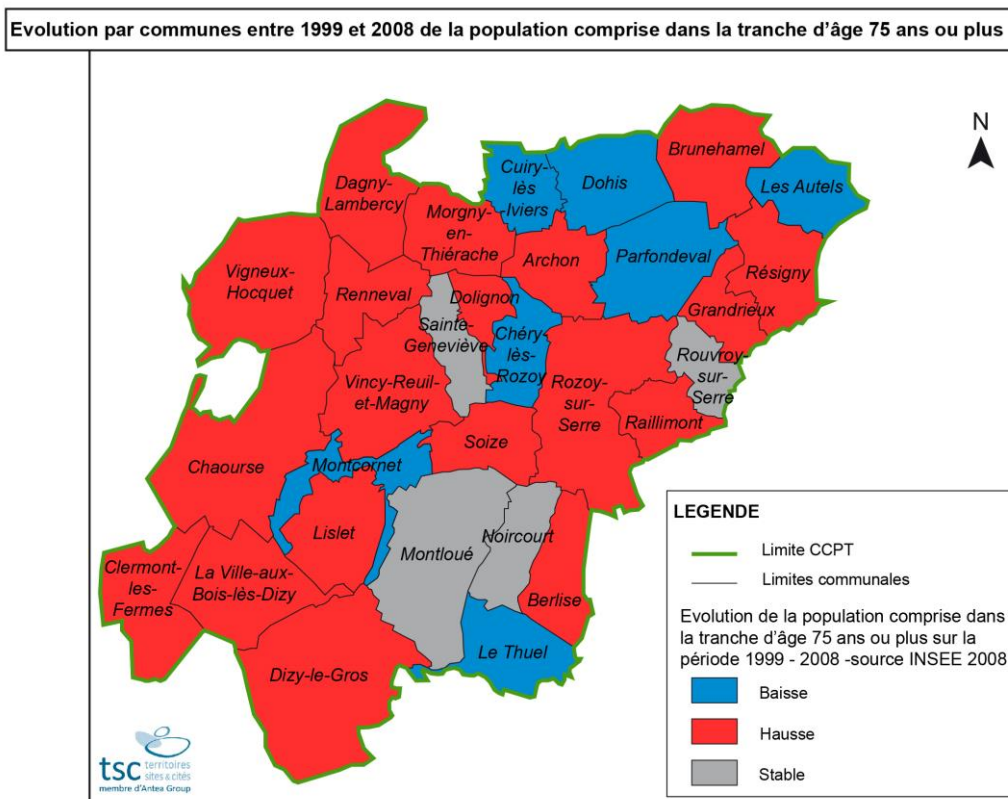
Evolution par communes entre 1999 et 2008 de la population comprise dans la tranche d'âge 45-59 ans



Entre 1999 et 2008, le nombre de personnes ayant entre 60 et 74 ans a globalement diminué.

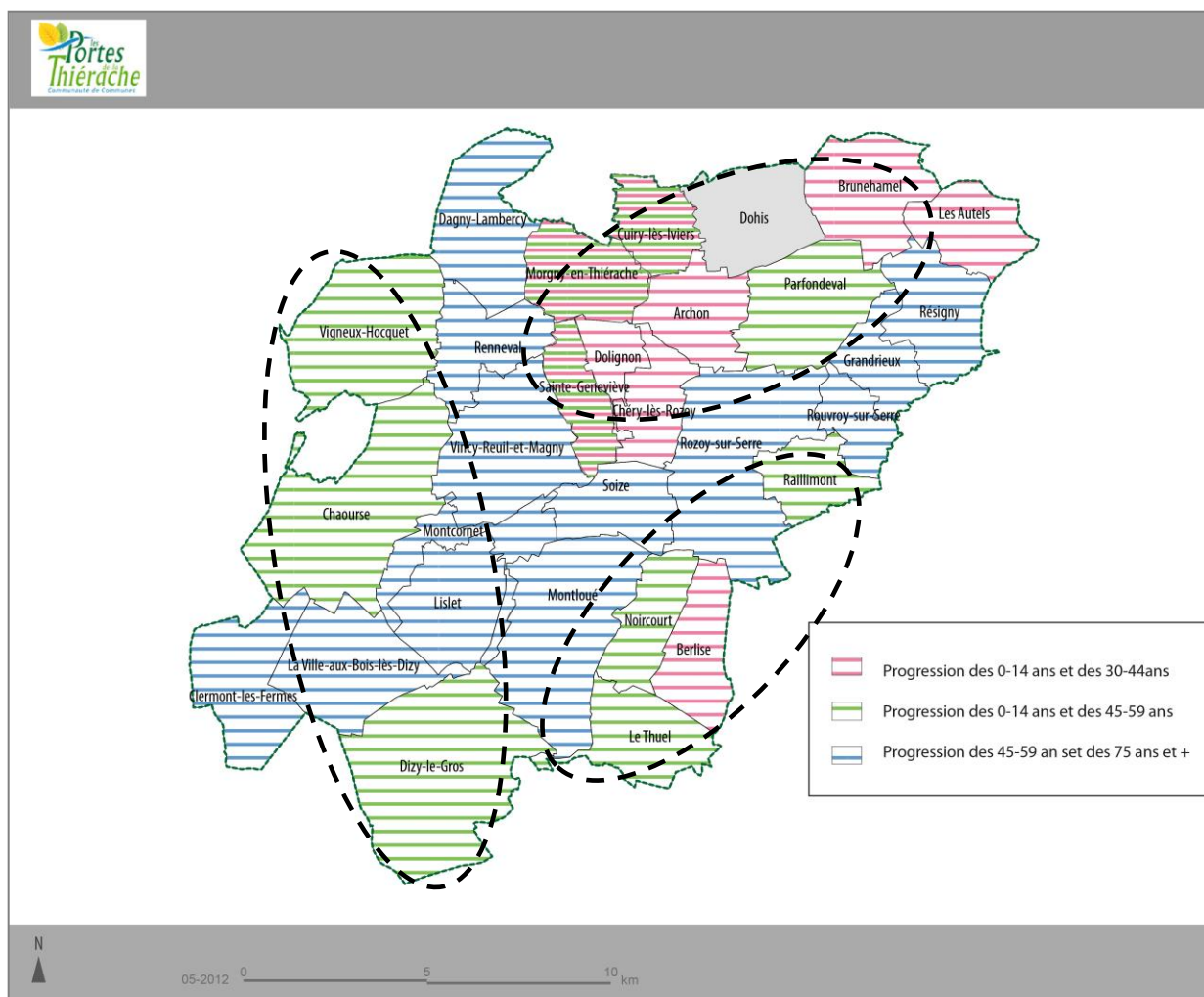


Enfin, sur la période 1999-2008 la tranche d'âge comprenant les habitants ayant 75 ans ou plus a de manière générale augmenté.



La carte ci-dessous dresse un bilan des progressions des populations selon les tranches d'âges par commune. La finalité de cette analyse était de confirmer que les évolutions positives observées (évolution de la population et solde migratoire positif) sur les communes étaient bien liées à l'arrivée de familles (d'où les regroupements des tranches d'âges : progression des 0-14 ans et des 30-44 ans pouvant correspondre à l'arrivée de jeunes familles et progression des 0-14 ans et des 45-59 ans pouvant correspondre à l'arrivée de familles avec des adolescents).

Seules 5 communes connaissent une hausse des 15-29 ans et 7 communes des 60-74 ans. Ainsi **les communes qui observent une progression des 45-59 ans et des 75 ans et plus sont généralement celles qui connaissent un vieillissement de leur population et une évolution de leur population plutôt négative.**



Synthèse progression des tranches d'âge

Nota : Dohis a connu une baisse de l'ensemble des tranches d'âge

Nombre et structure des ménages

Contrairement à la population globale, le nombre de ménages est en hausse sur la période 1999 – 2008. En 2008, la CCPT comptait 3 100 ménages, 136 de plus qu'en 1999.

Les couples sans enfant et avec enfant sont proportionnellement plus nombreux dans la CCPT que dans la Thiérache et l'Aisne. La taille moyenne des ménages à 2,4 personnes est identique à celle observée en Thiérache et dans le département.

	CCPT			Thiérache			Aisne		
	Nombre de ménages		Population des ménages	Nombre de ménages		Population des ménages	Nombre de ménages		Population des ménages
2008	Nbr	%	Nbr	Nbr	%	Nbr	Nbr	%	Nbr
Ménages d'une personne	838	27,0%	838	9080	29,6%	9080	65626	29,7%	65626
Autres ménages sans	51	1,6%	150	664	2,2%	1734	4493	2,0%	11635
Couple sans enfant	942	30,4%	1924	8904	29,0%	18213	63085	28,5%	128859
Couple avec enfants	1066	34,4%	4105	9376	30,6%	36868	68365	30,9%	267875
Famille monoparentale	203	6,5%	517	2645	8,6%	7083	19602	8,9%	52670
TOTAL	3100	100,0%	7534	30670	100,0%	72978	221171	100,0%	526667

Source : INSEE

Toutefois, la taille moyenne des ménages de la CCPT enregistre une baisse significative entre 1999 et 2008, passant de 2,6 personnes en 1999 à 2.4 personnes en 2008. Ce desserrement des ménages s'explique par le vieillissement de la population et le départ des enfants, mais aussi par les évolutions sociétales (divorce, recomposition familiale).

L'évolution 1999-2008 de la composition des ménages montre une baisse du nombre de couples avec enfants et des familles monoparentales, ce qui est cohérent avec le vieillissement de la population combiné avec une arrivée moindre de jeunes ménages qui démarrent dans la vie.

	CCPT		Thiérache		Aisne	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
1999						
Ménages d'une personne	724	24,4%	7876	26,6%	54185	26,3%
Autres ménages sans	48	1,6%	504	1,7%	2995	1,5%
Couple sans enfant	824	27,8%	8316	28,1%	56571	27,5%
Couple avec enfants	1136	38,3%	10508	35,5%	75626	36,7%
Famille monoparentale	232	7,8%	2428	8,2%	16579	8,0%
TOTAL	2964	100,0%	29632	100,0%	205956	100,0%
2008						
Ménages d'une personne	838	27,0%	9080	29,6%	65626	29,7%
Autres ménages sans	51	1,6%	664	2,2%	4493	2,0%
Couple sans enfant	942	30,4%	8904	29,0%	63085	28,5%
Couple avec enfants	1066	34,4%	9376	30,6%	68365	30,9%
Famille monoparentale	203	6,5%	2645	8,6%	19602	8,9%
TOTAL	3100	100,0%	30670	100,0%	221171	100,0%
VARIATION						
Ménages d'une personne	114	15,8%	1204	15,3%	11441	21,1%
Autres ménages sans	3	6,3%	160	31,8%	1498	50,0%
Couple sans enfant	118	14,3%	588	7,1%	6514	11,5%
Couple avec enfants	-70	-6,2%	-1132	-10,8%	-7261	-9,6%
Famille monoparentale	-29	-12,6%	217	8,9%	3023	18,2%
TOTAL	136	4,6%	1038	3,5%	15215	7,4%

Source : INSEE

Le profil socioéconomique de la population

Les catégories socio-professionnelles

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées dans la CCPT sont les ouvriers et les retraités (respectivement 21.9 % et 29.1 %). Les agriculteurs exploitants, les ouvriers et les retraités sont en proportion plus représentés dans la CCPT que dans la Thiérache et dans l'Aisne. Inversement, les cadres et professions intermédiaires sont moins représentés. **Entre 1999 et 2008, deux catégories socioprofessionnelles évoluent fortement** dans la CCPT : la catégorie des **agriculteurs exploitants qui perd 94 actifs** et celle des **retraités qui croît de 265 personnes**. Ces tendances s'observent tant dans le Pays que le département ; toutefois, elles sont nettement plus accentuées dans la CCPT pour ce qui concerne les agriculteurs exploitants.

	CCPT			Pays de Thiérache			Aisne		
	2008	1999	Evolution	2008	1999	Evolution	2008	1999	Évolution
Agriculteurs exploitants	3,9%	5,3%	BAISSE	2,8%	3,4%	BAISSE	1,3%	1,6%	BAISSE
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,9%	2,5%	HAUSSE	2,7%	3,0%	BAISSE	2,7%	2,9%	BAISSE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,0%	2,4%	BAISSE	2,5%	2,4%	HAUSSE	4,3%	3,6%	HAUSSE
Professions intermédiaires	7,7%	5,5%	HAUSSE	8,5%	7,4%	HAUSSE	11,4%	9,9%	HAUSSE
Employés	15,2%	11,7%	HAUSSE	14,8%	13,6%	HAUSSE	16,6%	15,4%	HAUSSE
Ouvriers	21,9%	21,7%	HAUSSE	19,4%	20,1%	BAISSE	18,3%	20,1%	BAISSE
Retraités	29,1%	24,1%	HAUSSE	29,5%	24,7%	HAUSSE	26,8%	22,7%	HAUSSE
Autres personnes sans activité professionnelle	17,3%	26,6%	BAISSE	19,8%	25,4%	BAISSE	18,6%	23,9%	BAISSE

Source : INSEE

Niveau de formation

En termes de qualification, la CCPT présente le même profil que la Thiérache : les « sans diplôme » et les titulaires d'un CAP/BEP sont les catégories les plus représentées (29.3% et 24.2%). La part des « sans diplômes » est beaucoup plus importante que dans l'Aisne et les titulaires d'un diplôme supérieur au Bac ou au Brevet professionnel sont proportionnellement moins bien représentés. En outre, la part des titulaires d'un CEP est plus importante que dans le département (17.6 %).

Entre 1999 et 2008, la part des « sans diplôme » a diminué mais moins nettement que dans le Pays et l'Aisne. En revanche, la part des titulaires d'un diplôme supérieur au Bac ou au Brevet professionnel a augmenté significativement passant de 14,8% à 21,3%.

	CC		PAYS		Aisne	
	2008	1999	2008	1999	2008	1999
Aucun diplôme	29,3%	30,4%	28,7%	30,1%	24,4%	26,2%
CEP	17,6%	25,0%	17,1%	23,8%	14,6%	20,7%
BEPC	7,7%	8,7%	7,8%	8,2%	6,6%	7,8%
CAP BEP	24,2%	21,1%	23,8%	21,4%	26,1%	24,9%
BAC Brevet professionnel	11,3%	8,4%	11,9%	8,5%	13,6%	9,8%
BAC + 2	6,8%	4,2%	7,2%	5,2%	9,0%	6,3%
Diplôme supérieur	3,2%	2,2%	3,5%	2,8%	5,9%	4,3%

Source : INSEE

Les revenus

En 2008, le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal s'établissait à 16 614€¹⁷.

Après avoir connu une hausse entre 2006 et 2007 (passant de de 16 969€ à 17 148€), le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal de la CCPT a de nouveau diminué en 2008 (16 614€), pour se stabiliser avec un revenu en 2009 de 16 724€.

Par rapport à la moyenne relevée départementale à 19 784 € en 2009, le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal est nettement plus faible dans la Communauté de communes des Portes de la Thiérache.

L'écart est plus important au regard de la moyenne de la régionale à 21 501€ en 2009. On note que le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal tant départemental que régional, a peu varié entre 2006 et 2009 (légère hausse).

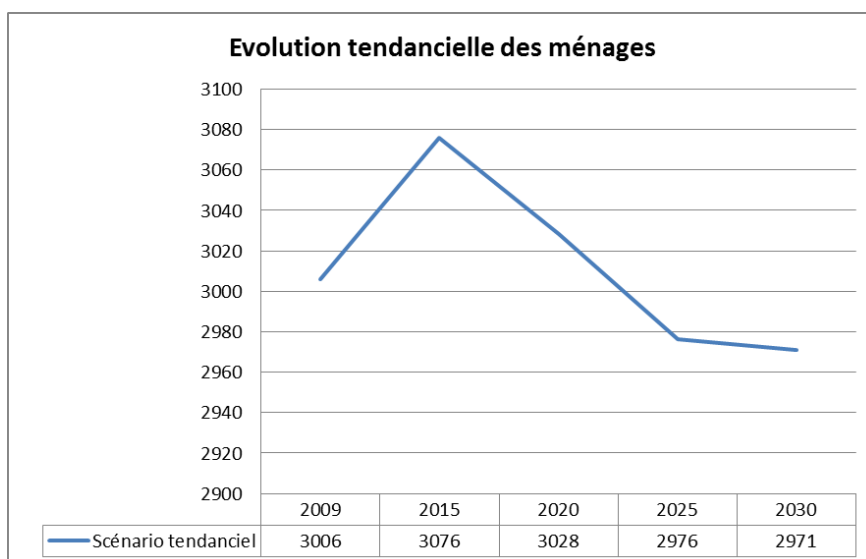
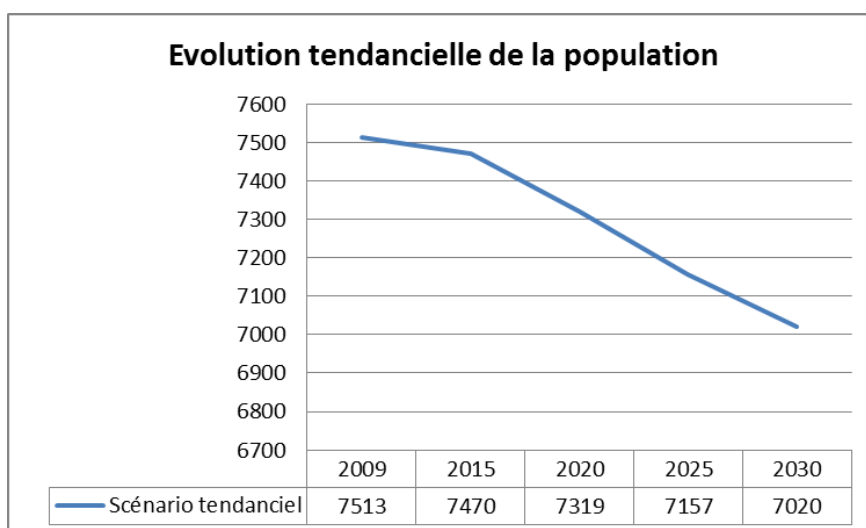
¹⁷ Le calcul de la moyenne du revenu net déclaré par foyer fiscal de la CCPT est approximatif, dans la mesure où il n'intègre pas les données de certaines communes, non disponibles pour les années de références (2008 et 2009). Sont concernées les communes suivantes : Les Autels), La Ville-aux-Bois-lès-Dizy, Vincy-Reuil-et-Magny et Cuiry-lès-Ivry). Le détail par commune est présenté en annexe.

Les perspectives tendancielle

Une projection de population fournit une image de ce que pourrait être la population à venir, à partir de la connaissance du passé, et en prenant, pour le futur, des hypothèses sur trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Les projections démographiques sont réalisées à partir des résultats du recensement de la population de l'INSEE.

Selon ces projections, qui poursuivent les tendances constatées entre 1999 et 2006, **le territoire de la CCPT perdrait 356 habitants entre 2009 et 2025**, ce qui représente une évolution moyenne annuelle de -0.29%. Le ralentissement de la baisse démographique constatée soit sur la période 1999-2008 (-0,1%) ne se poursuivrait pas. Cette nouvelle accélération de la baisse démographique s'explique par le **maintien d'un solde migratoire négatif conjugué à une baisse plus forte du solde naturel** liée au vieillissement progressif de la population.

Le nombre de ménages cesse de croître et on compterait 30 ménages de moins à l'horizon 2025. Enfin, la taille des ménages se réduit dans la continuité des tendances observées sur 1999-2008.



Source : TSC sur la base des données INSEE 2008

Synthèse

La CCPT est depuis plusieurs décennies confrontée à une perte de population, alors que le département parvient à stabiliser sa population globale. Toutefois, entre 1999 et 2008, la baisse de la population a ralenti grâce à un solde naturel qui se maintient et un solde migratoire négatif (-0.3%) qui s'est amélioré pour la première fois depuis 1968.

Les perspectives tendanciennes soulignent que « l'embellie » 1999-2008 ne serait que temporaire. Entre 2012 et 2025, non seulement le nombre d'habitants diminuerait (- 356), mais également le nombre de ménages (- 30).

L'évolution de la population globale entre 1999 et 2008 est contrastée selon les communes : **les deux bourgs centre du territoire, Montcornet et Rozoy-sur-Serre qui concentrent plus d'un tiers de la population enregistrent la perte d'habitants la plus forte.**

A l'inverse, certaines communes ont enregistré une croissance de leur population. On observe ainsi une **vraie dynamique sur la partie est du territoire, au sud et sur le territoire bocager.** Le constat d'un solde migratoire généralement positif sur ces communes ainsi que l'évolution par catégories d'âges de la population permettent de conclure que le gain de population est lié à l'arrivée de familles sur ces territoires.

Cependant, ces dynamiques ne doivent pas **masquer l'accélération du vieillissement de la population** que soulignent la progression des populations de plus de 45 ans et la baisse des moins de 45 ans. De manière générale, les personnes ayant un emploi et une situation stable restent habiter sur le territoire, quand les jeunes ont tendance à le quitter soit pour étudier, soit pour travailler.

Si, la population globale a diminué, le nombre de ménages a augmenté (+136). Cette croissance est liée à une baisse de la taille moyenne des ménages qui passe à 2,4. Le desserrement des ménages est lié aux évolutions sociétales, mais surtout au vieillissement de la population.

Le vieillissement de la population est confirmé par la hausse nette de la catégorie socioprofessionnelle « retraités ». C'est la catégorie qui a le plus évolué entre 1999 et 2008, avec celle des agriculteurs exploitants qui diminue fortement.

Atouts

Le ralentissement de la baisse démographique observée entre 1999 et 2008, liée à l'arrivée de nouvelles familles permettant une représentation des 0-14 ans. Le territoire de la CCPT parvient ainsi à maintenir un certain équilibre générationnel de sa population.

Faiblesses

Les perspectives tendanciennes montrent que le ralentissement de la baisse de la population observée entre 1999 et 2008 ne serait qu'une pause dans une évolution de décroissance constante depuis 1968.

Le vieillissement accéléré de la population.

La nette régression des agriculteurs-exploitants qui doit alerter dans un territoire avant tout rural.

Opportunités

A travers une politique intercommunale de développement et d'aménagement du territoire :

- Se concentrer sur les atouts du territoire (agriculture, tourisme, artisanat...).
- Développer l'économie résidentielle et notamment des services et équipements répondant aux attentes des jeunes ménages et familles, (ex. équipements et services périscolaires), rendant le territoire particulièrement attractif pour ces populations.
- Prendre en compte le vieillissement de la population. Même si on parvient à ralentir la tendance, le vieillissement génère des besoins en termes de logements, services et équipements.

Menaces

La poursuite des tendances démographiques constatées.

VI. Une faible production de logements

Les analyses du parc de logements reposent sur deux sources données INSEE et FILOCOM. Si, chacune de ces sources permettent un éclairage pertinent sur un des aspects du volet habitat, leur croisement et/ou comparaison est à éviter¹⁸.

La structure du parc de logements et son évolution.

En 2008, le parc de logements comptait 3 643 logements¹⁹, soit **95 de plus qu'en 1999**.

L'augmentation significative du parc de logements (+ 8 logements et plus) concerne les communes qui ont enregistré une hausse de leur population (Brunehamel, Chaourse, Dizy-le-Gros, Lislet, Le Thuel). Une seule exception Rozoy-sur-Serre qui augmente son parc de 34 logements alors que sa population globale baisse.

La croissance du parc a bénéficié aux résidences principales qui augmentent de 137 logements, en cohérence avec l'augmentation du nombre de ménages (+136). L'augmentation la plus forte de résidences principales en nombre concernent les pôles principaux : l'aire urbaine de Montcornet-Lislet-Chaourse et Rozoy-sur-Serre et les pôles secondaires : Brunehamel et Dizy-le Gros.

Le parc de logements

	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Total logements
1999				
CCPT	2951	354	243	3548
	83,2%	10,0%	6,8%	100,0%
Thiérache	29642	2189	2537	34368
	86,2%	6,4%	7,4%	100,0%
Aisne	205942	12222	15308	233472
	88,2%	5,2%	6,6%	100,0%
2008				
CCPT	3088	290	264	3643
	84,8%	8,0%	7,3%	100,0%
Thiérache	30682	1823	3008	35513
	86,4%	5,1%	8,5%	100,0%
Aisne	221178	10221	18162	249561
	88,6%	4,1%	7,3%	100,0%

Source INSEE

¹⁸ Des précisions méthodologiques sont présentées en Annexe du rapport.

¹⁹ Source INSEE

La croissance du parc de logements ne suffit pas à répondre aux besoins en résidences principales.

Ainsi, sur la même période de recensement, on observe une baisse des résidences secondaires (moins 64 logements). Cette baisse serait liée à l'installation définitive de certains de leurs propriétaires sur le territoire au moment de leur retraite et à la mise en vente du bien par d'autres. Ainsi, la résidence secondaire a participé à produire de la résidence principale.

Malgré cette baisse, la résidence secondaire pèse pour 8 % du parc total de logements, un taux nettement plus important que celui du Pays de la Thiérache et du département soulignant une certaine attractivité touristique du territoire.

Le taux de vacance a augmenté et atteint 7,3% du parc de logements en 2008 et est égal à celui du département. Ce niveau de vacance correspond au taux moyen nécessaire à une rotation normale du parc de logements. La vacance concerne toutes les communes de la CCPT.

L'essentiel est d'apprécier ses évolutions au sein de la CCPT et sa durée.

Près de 38% des logements vacants en 2008 se situaient sur les 2 bourgs, Rozoy-sur-Serre et Montcornet. On note qu'entre 1999 et 2008, elle s'est aggravée sur Rozoy-sur-Serre (+30 logements), alors qu'elle diminue à Montcornet (-29).

En dehors des 2 bourgs centres, la vacance a eu tendance à augmenter, parfois fortement, dans les communes accusant une baisse de population. Dans un certain nombre de communes qui ont gagné de la population, la vacance a diminué. Il convient de noter le cas particulier de Dagny-Lambercy où la vacance est étroitement liée aux places recensées dans la résidence de la Vallée de la Brune qui accueille des personnes autonomes âgées ou handicapées psychiques.

Cependant **ce qui caractérise la vacance sur le territoire est sa longue durée**, qui interpelle sur sa capacité à tenir son rôle dans le fonctionnement du parcours résidentiel des habitants.

En effet, on distingue deux types de vacances : la vacance conjoncturelle qui concerne les logements inoccupés au moment du recensement, mais qui sont généralement occupés -inoccupation de courte durée moins d'un an- liée à un changement de locataire, petits travaux de rénovation...) et la vacance structurelle qui est de longue durée et touche des logements ne répondant pas aux attentes des habitants (état du logement, prix...). En 2011, 177 logements du parc privé sont vacants depuis plus de 3 ans pour 187 en 2003²⁰ représentant plus de 60% des logements inoccupés et 81 sont vacants depuis plus de 9ans. La CCPT fait face à une vacance de longue durée générant une dégradation des logements inoccupés et rendant plus difficile leur remise sur le marché.

Durée de la vacance dans le parc privé

	<1an	1-2ans	3-4ans	5-9ans	>9ans
2003	97	s	53	134	0
2011	79	21	44	52	81

Source FILOCOM

Cette vacance structurelle touche également les logements locatifs sociaux qui sont concentrés dans les bourgs centres, Rozoy-sur-Serre et Montcornet.

²⁰ Source FILOCOM

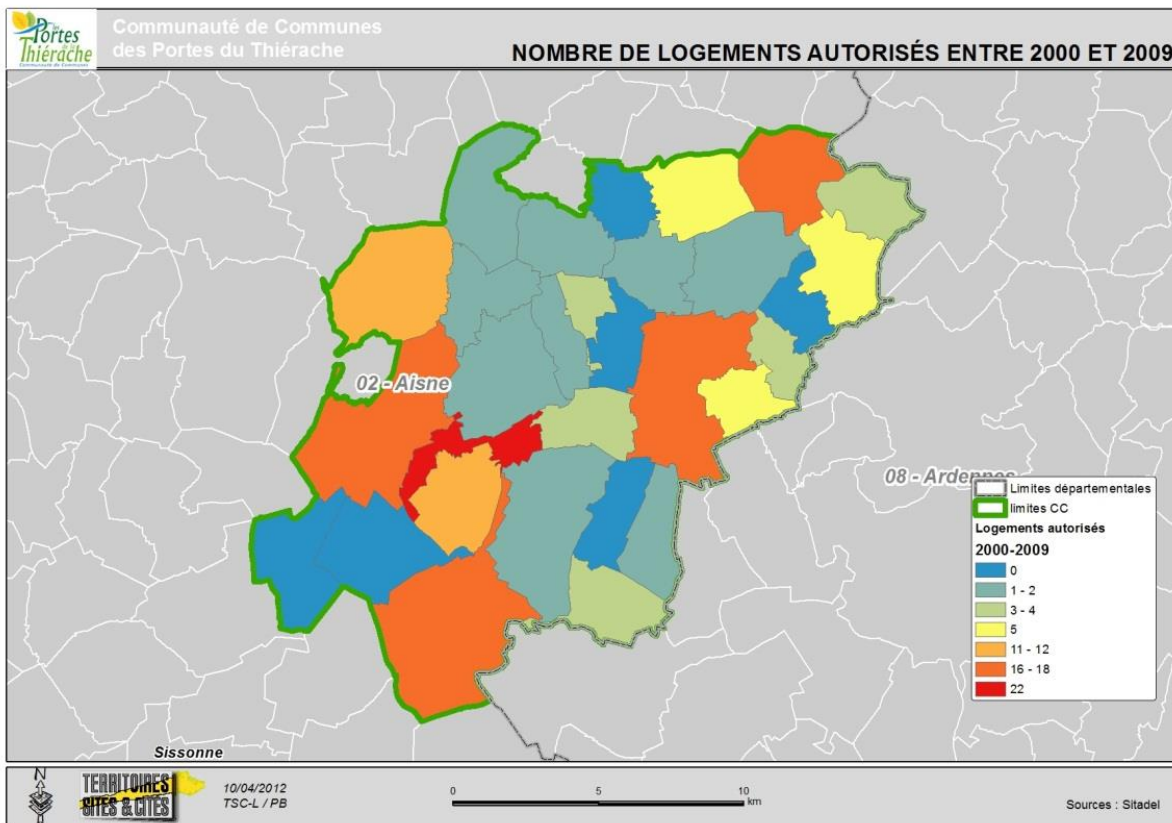
L'évolution du parc de logements 1999-2008 par commune (source INSEE)

Log : Logements - RP : résidence principale - RS : résidence secondaire - LV : logement vacant

	évol pop 99- 2008	Log. 2008	Log. 1999	Evol	RP 2008	RP 1999	Evol	RS 2008	RS 1999	Evol	LV 2008	LV 1999	Evol
Archon	8	50	52	-2	36	34	2	11	11	0	3	7	-4
Morgny-en-Thiérache	9	51	51	0	40	37	3	10	12	-2	2	2	0
Parfondeval	13	98	106	-8	69	64	5	25	28	-3	5	14	-9
Sainte-Geneviève	12	36	35	1	32	30	2	3	4	-1	1	1	0
Dolignon	12	26	25	1	21	17	4	3	8	-5	2	0	2
Brunehamel	29	247	229	18	226	205	21	14	16	-2	7	8	-1
Les Autels	1	56	52	4	31	30	1	18	17	1	6	5	1
Berlise	23	58	55	3	48	43	5	3	8	-5	7	4	3
Raillimont	9	38	34	4	35	32	3	1	1	0	2	1	1
Le Thuel	19	72	64	8	63	55	8	3	7	-4	6	2	4
Noircourt	1	48	49	-1	35	35	0	8	10	-2	5	4	1
Chaurouse	32	244	228	16	223	202	21	7	9	-2	13	17	-4
Vigneux-Hocquet	16	138	131	7	115	103	12	11	16	-5	12	12	0
Dizy-le-Gros	29	358	348	10	313	291	22	27	41	-14	18	16	2
Lislet	12	108	88	20	102	83	19	2	3	-1	4	2	2
Chéry-lès-Rozoy	-14	62	61	1	41	45	-4	12	13	-1	9	3	6
Clermont-les-Fermes	-5	53	53	0	45	44	1	4	5	-1	5	4	1
Cuiry-lès-Iviers	-2	22	23	-1	15	17	-2	7	6	1	0	0	0
Dagny-Lambercy	-31	80	79	1	53	62	-9	12	17	-5	15	0	15
Dohis	-32	53	57	-4	42	47	-5	7	9	-2	4	1	3
Grandrieux	-9	49	45	4	36	37	-1	6	5	1	7	3	4
Montcornet	-58	714	726	-12	643	633	10	24	17	7	47	76	-29
Montloué	-29	88	90	-2	70	69	1	10	13	-3	7	8	-1
Renneval	-2	60	63	-3	50	50	0	6	5	1	4	8	-4
Résigny	-40	111	111	0	75	76	-1	27	28	-1	8	7	1
Rouvroy-sur-Serre	-7	29	29	0	19	22	-3	6	5	1	4	2	2
Rozoy-sur-Serre	-45	509	475	34	446	433	13	10	19	-9	53	23	30
Soize	-6	42	39	3	42	36	6	0	3	-3	0	0	0
La Ville-aux-Bois-lès-Dizy	-14	87	88	-1	72	69	3	11	13	-2	4	6	-2
Vincy-Reuil-et-Magny	-17	58	62	-4	52	50	2	3	5	-2	3	7	-4
Total		3643	3548	95	3088	2951	137	290	354	-64	264	243	21

Entre 2000 et 2009, 160 logements ont été autorisés (environ 18 logements par an) selon la base de données SITADEL²¹. Si l'on considère les données INSEE 1999-2009 le parc total de logements est passé de 3 495 logements en 1999 contre 3 670 en 2009, soit 175 logements supplémentaires et un rythme de production d'environ 17 logements par an, pour un rythme de 10 logements par an sur la période 1999 -2008.

La cartographie ci-dessous indique les nombres de logements autorisés entre 2000 et 2009 sur chaque commune sur la base des données SITADEL.



Près de la moitié des communes ont une production faible voire nulle (aucun logement n'a été autorisé sur 8 communes et sur 8 autres, seuls 1 à 2 logements ont été autorisés). Pourtant, plusieurs d'entre elles connaissent une croissance de la population, c'est le cas de Parfondeval, Archon, Morgny- en -Thiérache, Chéry-les-Rozoy et Berlise. Ce sont le changement de statut de résidences secondaires et la remise sur le marché de logements vacants qui ont permis de répondre aux besoins.

Les bourgs du territoire, (l'aire urbaine de Montcornet-Lislet-Chaourse, Rozoy sur serre, Dizy le Gros et Brunehamel) comptent le plus grand nombre de logements autorisés. Il est à noter que ce sont aussi les seules communes à disposer d'un document d'urbanisme. L'autorisation de nouveaux logements n'a toutefois pas permis de relancer la croissance démographique sur ces pôles ni même de répondre à la demande.

²¹ SITADEL : « Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux ». Cette base de données recense l'ensemble des opérations de construction à usage d'habitation (logement) faisant l'objet d'un permis de construire, alors que l'INSEE recense sur la base de constructions réalisées. ; SITADEL fournit ainsi des informations sur les constructions neuves.

Le nombre de déclaration d'intention d'aliéner (DIA)²² a par ailleurs augmenté entre 2009 et 2011.

Commune	Nombre de DIA (terrains bâtis)			Nombre de DIA (terrains non bâtis)		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Lislet	0	1	1	0	1	2
Montcornet	12	11	14	1	0	2
Rozoy-sur-Serre	12	10	17	3	0	9

Enfin, plusieurs opérations de logements sont en projet à :

- Dizy-le-Gros : un lotissement est actuellement en cours de réalisation (phase 1 : 15 lots) ; une seconde phase est prévue en continuité sur le lieu-dit du "Moulin Laurent" à l'Ouest de la commune.
- Chaourse un projet de lotissements est en réflexion sur 14 000 m², en entrée Est de la commune près de la rue de Montcornet /RD 58.
- Montcornet : un projet de lotissement au nord de la RD946 et en continuité du centre bourg.

Ces projets devraient pour partie répondre aux demandes recueillies en mairie.

Les demandes de logements reçues en Mairie

D'après les résultats de l'enquête menée auprès des communes²³, une grande part des communes ne reçoit aucune demande de logements. Les communes des bourgs du territoire sont fortement sollicitées et notamment de Montcornet et Rozoy-sur-Serre (entre 10 et 20 demandes par an), Dizy-le-Gros (sous l'influence de l'agglomération rémoise aisément accessible par la RD966 qui traverse la commune, 50 demandes par an, et Brunehamel (10 par an)).

Si l'on met en perspective ces données et l'évolution du nombre de logements à savoir :

- 160 logements autorisés entre 2000 et 2009 (soit environ 18 logements par an) selon la base de données SITADEL
- ou 175 logements supplémentaires et un rythme de production d'environ 17 logements par an entre 1999 et 2009 selon l'INSEE (Entre 1999 et 2008 : 10 logements par an).

Il apparaît que la production de logements est insuffisante pour satisfaire les demandes en particulier sur les pôles principaux et secondaires.

²² Une DIA est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier dans les périmètres où existe un droit de préemption. La déclaration est un acte juridique par lequel le propriétaire notifie au bénéficiaire du droit de préemption son intention de vendre son bien et les conditions de la vente (notamment le prix).

²³ Résultats détaillés en annexe du rapport

Taille des logements et évolution

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et +	Total logements
1999						
CCPT	24	155	490	899	1383	3548
	0,7%	4,4%	13,8%	25,3%	39,0%	100,0%
Thiérache	508	2373	6185	8972	11604	34368
	1,5%	6,9%	18,0%	26,1%	33,8%	100,0%
Aisne	5280	17458	41700	62663	78841	233472
	2,3%	7,5%	17,9%	26,8%	33,8%	100,0%
2008						
CCPT	18	131	490	840	1609	3643
	0,5%	3,6%	13,5%	23,1%	44,2%	100,0%
Thiérache	482	2013	5511	8713	13963	35513
	1,4%	5,7%	15,5%	24,5%	39,3%	100,0%
Aisne	4964	16913	39537	62648	97117	249561
	2,0%	6,8%	15,8%	25,1%	38,9%	100,0%

Source : INSEE

En 2008, les logements dans la CCPT sont grands : 64,3 % ont 4 pièces ou plus. Les petits logements (1 à 2 pièces) représentent moins de 6 %, alors que les ménages de 1 à 2 personnes représentaient en 2008 plus de 28% des ménages, en forte hausse par rapport à 1999.

Au regard de la taille des logements, le parc de la CCPT est similaire au parc moyen du Pays de la Thiérache et de l'Aisne présentent les mêmes caractéristiques. Toutefois, les petits logements sont en moyenne mieux représentés dans ces zones de comparaison.

Entre 1999 et 2008, tant au sein de la CCPT que dans le Pays de la Thiérache et le département, on observe une diminution de la part des petits logements et une augmentation de la part des grands logements (surtout les logements de 5 pièces et plus).

Cette évolution est à mettre en perspective avec l'évolution à la baisse de la taille moyenne des ménages (2,4) et avec celle de la composition des ménages qui observe une baisse sensible des couples avec enfants et des familles monoparentales.

Logement collectif et logement individuel

La majorité des logements sont des maisons individuelles qui représentent 90.2 % du parc en 2008, une situation qui n'a pas évolué depuis 1999. La maison individuelle caractérise aussi le parc du Pays de Thiérache et du département de l'Aisne, avec respectivement 86,2% et 76,4% de logements individuels. Elle est plus importante sur la CCPT qui ne compte pas de ville à forte densité urbaine.

	Individuel	Collectif	Total logements
1999			
CCPT	3203	251	3548
	90,3%	7,1%	100,0%
Thiérache	29523	3867	34368
	85,9%	11,3%	100,0%
Aisne	178808	48074	233472
	76,6%	20,6%	100,0%
2008			
CCPT	3284	339	3643
	90,2%	9,3%	100,0%
Thiérache	30596	4673	35513
	86,2%	13,2%	100,0%
Aisne	190610	56788	249561
	76,4%	22,8%	100,0%

Source : INSEE

Le logement collectif est présent sur les bourgs principaux : Montcornet, Rozoy, Brunehamel, Dizy-le-Gros. Entre 1999 et 2008, le nombre de logements collectifs a augmenté de 88 logements, dans les deux bourgs centres de Montcornet (+47 logements) et Rozoy-sur-Serre (+24 logements). Plus modestement, cette augmentation est également visible dans les communes de Brunehamel (+6 logements) et Dizy-le-Gros (+5 logements).



Petit collectif à Montcornet rue du Calvaire, google maps, 2013

Les statuts d'occupation des résidences principales en 2008

En 2008, le territoire présente un **taux de propriétaires occupants important** (72.8%), la moyenne départementale étant de 61,1 %.

Avec ses 24.8 % de locataires, pour une moyenne départementale à 35.3 %, le parc locatif total est toutefois bien présent pour un territoire très rural. Le locatif social atteint 8 % pour une moyenne départementale de 16,2 %.

Entre 1999 et 2008, la part des propriétaires occupants dans la CCPT a diminué au profit du locataire dans le privé (+ 101 logements). Cette évolution met en évidence les fortes attentes en logements locatifs et semble-t-il au loyer modéré compte tenu des ressources modestes d'une partie de la population.

Dans un contexte où le nombre de logements sociaux est en baisse, le locatif privé tend à prendre le relais, permettant la mise sur le marché de logements peu confortables, voire indignes.

Or, la CCPT n'est aujourd'hui pas identifiée comme « zone prioritaire » pour la construction de logements sociaux et ne peut donc bénéficier des aides de l'Etat. La mise en œuvre d'une politique en faveur de logements sociaux reposera principalement sur les communes et la Communauté de communes. Dans un premier temps, au regard de la pression croissante observée sur le parc locatif privé, l'enjeu est surtout de maintenir au minimum cette offre de logements aidés en évitant les reventes du parc social par les bailleurs.

	Propriétaires occupants	Locataires du parc privé	Locataires du parc social	Logés gratuitement	Total Résidences Principales
1999					
CCPT	2155	419	256	121	2951
	73,0%	14,2%	8,7%	4,1%	100,0%
Thiérache	19460	5760	3096	1326	29642
	65,7%	19,4%	10,4%	4,5%	100,0%
Aisne	125847	37834	34435	7826	205942
	61,1%	18,4%	16,7%	3,8%	100,0%
2008					
CCPT	2247	520	247	75	3088
	72,8%	16,8%	8,0%	2,4%	100,0%
Thiérache	20463	6143	3212	864	30682
	66,7%	20,0%	10,5%	2,8%	100,0%
Aisne	138117	42356	35722	4983	221178
	62,4%	19,1%	16,2%	2,3%	100,0%

Source : INSEE

L'Etat du parc de logements

Âge du bâti

Plus de 77% des logements de la CCPT, comme dans le Pays de Thiérache, datent d'avant 1975, année des premières réglementations thermiques qui ont pour but de fixer une limite maximale à la consommation énergétique des bâtiments neufs pour le chauffage, la ventilation, la climatisation, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage. Le parc de logements est donc peu performant sur le plan énergétique.

	Avant 1949	de 1949 à 1974	de 1975 à 1989	de 1990 à 2005	Total Résidences Principales construites avant 2006
CCPT	1915	458	501	184	3059
	62,6%	15,0%	16,4%	6,0%	100,0%
Thiérache	19494	4890	4209	1601	30194
	64,6%	16,2%	13,9%	5,3%	100,0%
Aisne	101421	57678	38391	19353	216842
	46,8%	26,6%	17,7%	8,9%	100,0%

Source : INSEE

Le niveau de confort

Selon la base de données FILOCOM²⁴, le niveau de confort se définit comme suit :

- Tout confort : baignoire ou douche, wc et chauffage central
- Sans confort : ni baignoire, ni douche, ni wc
- Confort partiel : les autres possibilités

FILOCOM 2008	Confort partiel	Sans confort	Tout confort	Total Résidences Principales
CCPT	977	269	1544	2790
	35,0%	9,6%	55,3%	100,0%

Sur le territoire, **9,6% des résidences principales ne présentent aucun confort et 35 % n'ont qu'un confort partiel.**

En mettant ces données en relation avec l'âge du bâti, le parc est donc relativement confortable mais d'importants efforts sont à faire, car près de 45% des logements ne présentent pas des conditions optimums d'habitabilité tandis que l'âge du parc laisse supposer que ces mêmes logements ont une faible, voire très faible, performance énergétique.

²⁴ Les données FILOCOM sont plus précises que celles de l'INSEE concernant le niveau de confort des logements. En effet, 3 éléments sont utilisés pour analyser le niveau de confort des logements : une installation sanitaire (baignoire ou douche), des WC intérieurs ainsi qu'un chauffage fixe. L'utilisation de cette autre source explique la différence du nombre de résidences principales totales avec celui donné précédemment (INSEE).

Le Parc Privé Potentiellement Indigne

En 2003, le nombre de logements du Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI)²⁵ s'élevait à 362 sur la communauté de communes des Portes de la Thiérache, ce qui représentait 13,3% du total des résidences principales privées.

Ce sont majoritairement les propriétaires occupants qui sont potentiellement concernés par la problématique de l'habitat indigne. Ils représentent plus de 55 % des ménages logés dans le PPPI.

En 2007, selon FILOCOM, la CCPT recensait 337 logements potentiellement indignes. 136 de ces logements sont des locatifs privés et 183 logements (près de 55%) sont occupés par leurs propriétaires.

Synthèse

Le parc de logements de la CCPT est constitué majoritairement de résidences principales, de grandes maisons individuelles occupées par leurs propriétaires.

Le nombre de résidences secondaires bien qu'en baisse souligne l'attractivité touristique du territoire.

Le taux de vacance de 7,3% correspond aux taux moyens considérés comme nécessaires à une rotation normale du parc de logements. Mais, la vacance sur le territoire de la CCPT est une vacance de longue durée (177 logements du parc privé sont vacants depuis plus de 3 ans) avec un risque important de dégradation du logement rendant difficile sa remise sur le marché.

Entre 1999 et 2008, le nombre de logements a progressé de 95 unités sur l'ensemble de la CCPT (10 logements par an environ) ; cette production s'est faite au profit de la résidence principale (+137) permettant, avec la conversion en résidence principale d'un certain nombre de résidences secondaires, le maintien sur le territoire de l'augmentation du nombre de ménages (+136).

La part de grands logements est également en hausse alors que celle des petits logements est en baisse. Une évolution paradoxale dès lors que nous la comparons avec celle des ménages, marquée par la croissance des ménages d'une ou deux personnes et la baisse de la taille des ménages.

La part des propriétaires occupants s'est réduite au profit du parc locatif privé (+ 101 logements). La demande en logements locatifs augmente fortement et certains maires soulignent les difficultés qu'ils rencontrent pour satisfaire les demandes. De plus, le nombre de logements sociaux est en légère baisse.

Plus de 77% des logements datent d'avant 1975, année des premières réglementations thermiques met en évidence un risque fort d'un parc peu performant sur le plan énergétique. Par ailleurs, près de 45% du parc est considéré comme partiellement ou pas confortable. Plus de 13% des résidences principales du parc privé sont considérés comme potentiellement indignes avec également des situations de logements indignes et d'inconforts.

²⁵ Selon les données de l'Etat et de l'ANAH, mises à disposition dans le cadre du porter à connaissance

Atouts

Un parc de logements qui permet l'accueil de familles (grâce à de grands logements).

Faiblesses

Un parc de logements locatifs insuffisants au regard des évolutions démographiques et des demandes reçues en mairie. La production de logements aidés est difficile dans un contexte où le territoire n'intègre pas une zone prioritaire bénéficiant d'aides de l'Etat.

Une part importante de logements énergivores et peu confortable.

Le nombre élevé de résidences principales potentiellement indignes.

Le manque de diversification du parc en termes de taille de logements.

Opportunités

Des demandes en logements à satisfaire et qui constituent des opportunités de renforcement des bourgs-centres et des pôles intermédiaires, dont l'animation et la dynamique sont essentielles au territoire intercommunal.

L'intégration à la démarche PIG du pays de la Thiérache qui prévoit des primes à l'économie d'énergies (bouquet de travaux) afin de lutter contre la précarité énergétique, des subventions mobilisables en faveur des logements indignes, insalubres ou dégradés ou des subventions pour les travaux en faveur de l'autonomie.

Menaces

Le départ de ménages et la non installation de nouveaux arrivants par manque d'offre en logements répondant à leurs attentes.

Une aggravation de la vacance.

Une croissance des logements indignes qui vient pallier aux manques de locatifs à loyer modéré.

La baisse des résidences secondaires dans un contexte où le territoire souhaite développer son potentiel touristique.

Les politiques en matière d'habitat

La CCPT est engagée dans différentes démarches qui visent à améliorer le parc de logements et à le diversifier.

Le bilan des OPAH

Le territoire a bénéficié d'une première OPAH entre 1994-1996 concernant 22 communes puis d'une 2^e OPAH « *Revitalisation Rurale* » sur la période 2004-2007. Cette dernière a permis une amélioration de 218 logements, la création de 34 logements locatifs et l'amélioration de 23 logements locatifs existants.

Enfin, une OPAH « *Revitalisation Rurale* » a été menée par la communauté de communes entre 2008 et 2011 et prorogées jusqu'au 9 Juillet 2013. Cette OPAH concerne les 29 communes de la CCPT – sauf Clermont-les-Fermes qui n'avait pas encore intégré la CCPT.

374 dossiers ont été instruits sur 679 demandes. Sur les 258 dossiers négatifs/abandons, plus de la moitié ne sont pas recevables à cause des revenus trop élevés des demandeurs ; pour 10% de ces demandes, les travaux ne sont pas éligibles.

Selon le bilan intermédiaire de la première OPAH 2008-2011, sur les 374 dossiers instruits, 21 concernaient du logement locatif appartenant à des bailleurs et 354 des logements appartenant à des propriétaires occupants.

21 logements (propriété des bailleurs) ont été réhabilités avec l'aide de l'Anah, dont 12 étaient inoccupés avant travaux et 3 ont été créés.

Parmi les dossiers concernant les logements des propriétaires occupants, on dénombre 35 dossiers accordés, liés aux travaux d'aménagement du logement au handicap de l'occupant ou des travaux de maintien à domicile et 8 dossiers de sortie d'insalubrité, travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat instruits.

Enfin, les travaux liés aux économies d'énergie constituent le secteur principal d'amélioration avec 50% des travaux. Parmi ceux-ci on retrouve les travaux de chauffage non électrique (21%), de menuiseries extérieures (13%) et d'isolation (11%).

On compte 12 propriétaires (un propriétaire occupant et 11 propriétaires bailleurs) ayant pu bénéficier de l'Éco-prime de l'Anah (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat). Cette subvention est attribuée si les travaux réalisés permettent un gain énergétique d'au moins 30% sur la consommation conventionnelle et si la classe avant travaux est F ou G.

La communauté de communes apportait une aide financière sur le volet énergie :

- pour l'installation de systèmes de chauffage et/ou de production d'eau chaude à économie d'énergie,
- l'aide à la production d'énergie renouvelable,
- le soutien à la mise aux normes des logements

Ainsi, 46 dossiers ont bénéficié de la prime chauffage à économies d'énergies avec l'installation de 17 systèmes de chauffage au bois, 5 pompes à chaleur Air/Air, 23 pompes à chaleur Air/eau et un système par géothermie.

Quant à la prime production d'énergies renouvelables, un logement a installé un système hydraulique.

Le PIG du Pays de la Thiérache

Suite à un premier Programme d'Intérêt Général (PIG) en 2006, les élus du Pays de Thiérache ont décidé de lancer un nouveau PIG pour 2013 et ce pour une durée de 3 ans. La CCPT a intégré cette démarche dès la signature de la convention. Ce programme prend en quelque sorte le relai de l'OPAH. Le PIG de la Thiérache prévoit des primes à l'économie d'énergie (bouquet de travaux) afin de lutter contre la précarité énergétique des subventions mobilisables en faveur des logements indignes, insalubres ou dégradés ou soutenir les travaux en faveur de l'autonomie.

Le département de l'Aisne a également mis en œuvre un PIG (programme d'intérêt général) habitat indigne/précarité énergétique en 2013. Ses objectifs sont de résorber les situations d'indignité plus ou moins importantes et de lutter contre la précarité énergétique. Le Département apporte une aide financière aux propriétaires occupants et bailleurs pour la réalisation de leurs travaux (en complément des aides de l'Anah), en complément du PIG du Pays.

Le Plan départemental de l'habitat

Le Plan Départemental de l'Habitat a été adopté à l'unanimité le 28 Novembre 2011 par l'assemblée départementale a pour objectif principal de mettre en cohérence les politiques menées dans les intercommunalités couvertes par un programme local d'habitat (PLH) et celles menées sur le reste du département afin de lutter contre les inégalités et les déséquilibres territoriaux.

Sur le territoire du Pays de la Thiérache, les enjeux identifiés comme les plus importants concernent :

- Le développement d'une offre de logements en faveur des populations les plus vulnérables ;
- La proposition de solutions face au vieillissement et / ou le handicap de la population ;
- Le développement d'actions en faveur de publics spécifiques (personne en situation d'exclusion, gens du voyage...) ;
- Le développement d'actions en vue de la maîtrise des charges notamment énergétiques ;
- La lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées de l'Aisne

Le PDALPD est en vigueur depuis mars 2007. Ce document cherche à garantir le droit au logement aux personnes en difficultés grâce à un certain nombre de mesures.

Il met en avant quatre objectifs majeurs et les actions associées.

Objectifs :

- Favoriser l'accès et le maintien des populations défavorisées dans un logement indépendant et décent.
- Favoriser l'insertion sociale par le logement.
- Développer la politique de prévention des expulsions.
- Développer une offre alternative de logements afin de favoriser l'accès et le maintien des populations défavorisées dans un logement indépendant et décent.

Actions :

- Mettre en œuvre un dispositif de sous-location
- Améliorer le fonctionnement du dispositif « contingent de réservation préfectorale »²⁶

²⁶ Mis en place en 1994, il s'agit d'un contingent de logements sociaux dont l'affectation est gérée par l'Etat. Chaque année, les bailleurs sociaux du département réservent 30 % de leur contingent de logements neufs à l'Etat. L'objectif est de proposer aux organismes de logements sociaux d'accueillir des familles défavorisées dont les situations ont été signalées par les services sociaux.

- Améliorer le dispositif « logements adaptés »
- Accompagner les gens du voyage en voie de sédentarisation
- Favoriser le développement du Programme Social Thématique départemental
- Mettre en place une instance de traitement des difficultés persistantes de logements
- Œuvrer pour l'éradication de l'habitat indigne
- Poursuivre le développement de l'offre de maisons relais
- Veiller à l'application de la charte de prévention des expulsions et favoriser la signature de protocoles d'accords dans le parc HLM.

Le Schéma d'accueil des gens du voyage du département de l'Aisne

Il a été validé en juillet 2003 et est mis en révision depuis le 18 mai 2010. Aucune aire d'accueil ou aire de grand passage n'est prévue sur le territoire.

Cette possibilité accordée au représentant de l'Etat constitue la contrepartie à la participation de l'Etat au financement de leur parc de logement.

VII. Économie : un maintien difficile de l'emploi local, des potentiels à exploiter

Un bassin d'emploi ²⁷ est « un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts ».

Le territoire de la CCPT est intégré dans les bassins d'emplois de Laon et Reims. Comme le précise, le SRADDT de Picardie, l'influence de ces grands pôles urbains est importante car « en Picardie, comme partout en France, l'augmentation du nombre de déplacements domicile-travail résulte à la fois de l'attraction exercée par les emplois situés dans les espaces fortement urbanisés des pôles urbains et du desserrement de l'habitat dans les zones périurbaines ou de campagne. [...] L'influence de Reims est notamment à prendre en considération ».

La CCPT n'échappe pas à cette tendance, dans la mesure où près de 40% de ces actifs ayant un emploi travaillent en dehors du territoire. Néanmoins, les activités traditionnelles qui caractérisent le territoire picard à savoir l'agriculture et l'industrie ont créé un tissu économique qui, encore en 2008, pourvoient en emploi 60% des actifs habitant le territoire et ayant un emploi.

La Population active

La population active regroupe la population âgée de 15 à 64 ans, « occupée » (appelée aussi « population active ayant un emploi » et les chômeurs ²⁸).

En 2008, cette population représentait 69,8% de la population totale âgé de 15 à 64 ans.

Entre 1999 et 2008, la population active de la CCPT a augmenté, passant de 65% à 69,8% d'actifs, rattrapant la moyenne du département.

Les communes de la CCPT qui, en 2008, enregistrent le plus d'actifs sont : Archon (75,5%), Cuiry-lès-Iviers (77,3%), Morgny-en-Thiérache (75,8%), Noircourt (78%), Raillimont (77,1%), ou bien encore Rouvroy-sur-Serre (77,4%). ²⁹

En croisant l'évolution de la population active des communes avec celle de la structure de leur population par catégorie d'âge, on note que :

- les deux communes les plus peuplées du territoire, à savoir Montcornet et Rozoy-sur-Serre, qui ont toutes deux accusé une baisse des 15-29 ans, 30-44 ans n'ont enregistré qu'une faible hausse de leur population active (respectivement de 1,5 et 2,9 points) entre 1999 et 2008.
- les communes comme Archon, Les Autels ou encore Morgny-en-Thiérache, qui enregistrent une augmentation forte de leur population active (respectivement de 14,9, 10,2 et 12,2 points), ont une croissance des 30-44 ans.

²⁷ Définition INSSE

²⁸ Définition INSEE

²⁹ Le détail des données relatives à la population active par commune figurent en annexe du rapport.

- Globalement, les communes ayant enregistré une baisse de leur part de population active, connaissent parallèlement une baisse de leur population âgée de 15-29 ans et 30-44 ans. C'est par exemple le cas pour les communes de Dagny-Lambercy, Dizy-le-Gros ou encore Le Thuel.

Le taux de chômage au sens du recensement³⁰ est lui relativement stable sur la période 1999-2008, il atteint 15.4% en 2008 contre 15.1% en 1999.

L'emploi sur le territoire intercommunal

En 2008, la CCPT recensait pour 2 392 emplois, un chiffre relativement stable par rapport à 1999 (2 409 emplois). Cependant, la CCPT n'a pas créé d'emplois, à l'inverse des départements de l'Aisne (+ 4000) et des Ardennes (+ 1500).

A l'instar de la région Picardie (cf. SRADDT), les activités agricoles et industrielles sont des activités traditionnelles du territoire et jusqu'à récemment les premières pourvoyeuses d'emplois. Ces secteurs d'activités historiques sont en perte de vitesse avec un recul important de leur nombre d'emplois. L'agriculture est particulièrement touchée, perdant 129 emplois entre 1999 et 2008, soit une baisse de 29%, ce qui bien plus élevé que la baisse constatée pour l'ensemble du département de l'Aisne sur cette même période (-15,7%).

D'un autre côté, il convient de souligner la croissance des emplois dans les activités de construction tertiaires. Cependant, elle ne suffit pas pour compenser la perte d'emploi totale : 17 emplois ont disparu entre 1999 et 2008.

L'emploi par secteur d'activité et son évolution

	1999		2008		Evolution 99-2008		
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	% (dans l'Aisnes)
Agriculture	445	18,50%	316	13,10%	-129	29,0	15,7
Industrie	696	28,90%	522	22%	-174	25,0	22,9
Construction	76	3,20%	165	6,90%	89	117,1	25,3
Commerces, transports, services	772	32%	888	37%	116	15,0	8,7
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	420	17,40%	501	21%	81	19,3	11,6
TOTAL	2409	100%	2392	100%	-17	-0,7	1,9

Source : INSEE

Ce sont surtout les communes de Rozoy-sur-Serre, Brunehamel, Dizy-le-Gros, pôles du territoire, qui enregistrent une croissance liée au développement des activités tertiaires.

³⁰ Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active au sens du recensement. Cette population correspond à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

Les migrations domicile – travail

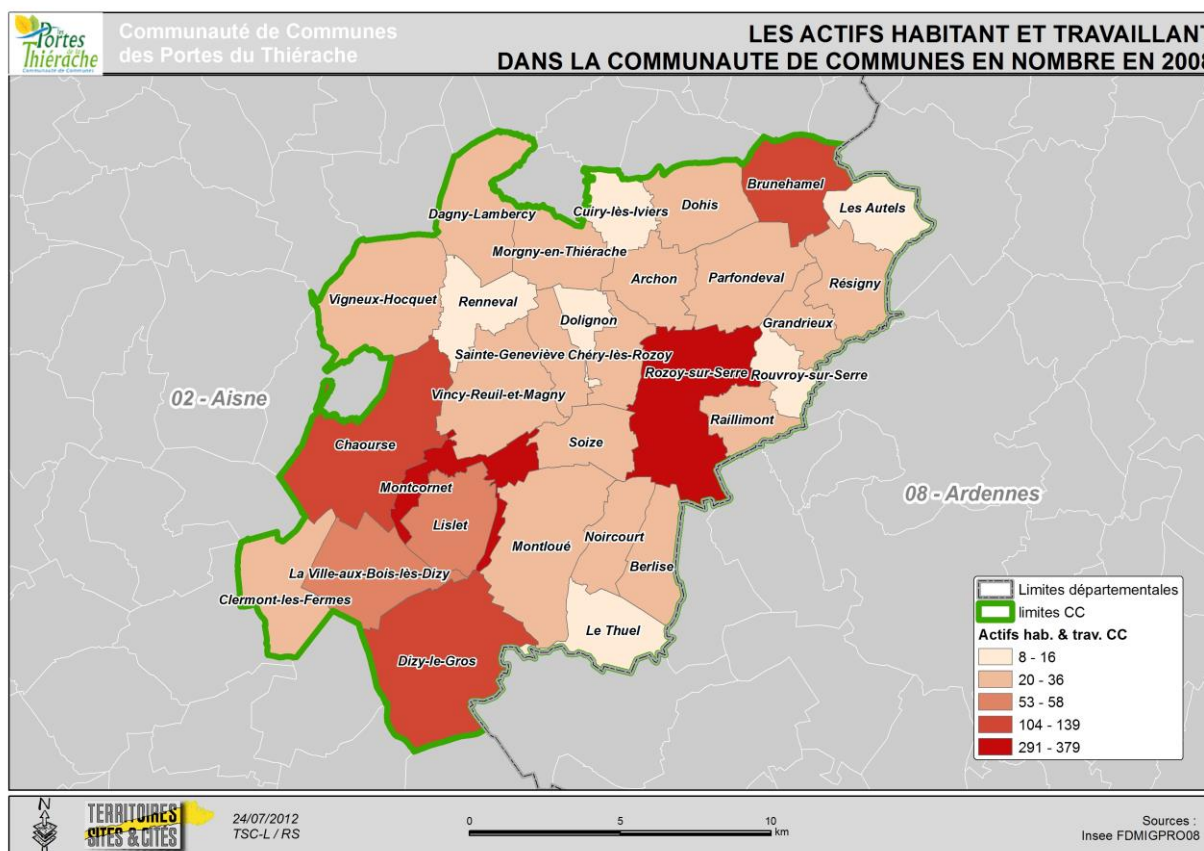
Si la CCPT occupe 60% de ces actifs ayant un emploi, près de 40% travaillent en dehors du territoire de la communauté de communes.

Depuis une dizaine d'années, les grands pôles d'emplois de la Picardie absorbent de plus en plus les actifs de la région et les salariés picards travaillant également de plus en plus en dehors de la région : l'agglomération de Reims constitue ainsi le second grand pôle attractif derrière l'Île-de-France. La Picardie est l'une des régions où les salariés effectuent les déplacements domicile-travail les plus longs. En moyenne, les travailleurs picards travaillant en dehors de leur commune parcourent 27 km, soit 5 km de plus que l'ensemble des français de métropole.

Les actifs travaillant et habitant le territoire de la CCPT

Le nombre d'actifs résidant sur le territoire de la CCPT était de 2 787 personnes en 2008. Sur ce chiffre, 1 652 actifs travaillaient donc sur le territoire intercommunal (60%), quand les 1 135 actifs restant (40%) travaillaient à l'extérieur du territoire.

Les actifs travaillant et habitant sur le territoire se répartissent de manière relativement équilibrée sur l'ensemble de la CCPT, ils sont particulièrement présents sur les pôles principaux et secondaires qui proportionnellement compte un nombre plus important d'habitants.



Les actifs habitant le territoire de la CCPT et travaillant en dehors du territoire intercommunal

En 2008, les actifs résidant sur le territoire de la CCPT mais travaillant en dehors des limites du territoire intercommunal se rendaient avant tout dans les villes de Reims (146 actifs), Laon (164 actifs), Marle (43 actifs), Vervins (80 actifs) et Hirson (75 actifs). A elles 5, ces communes accueillaient ainsi 508 actifs résidant sur le territoire de la CCPT en 2008, soit 45% des actifs travaillant à l'extérieur du territoire intercommunal.

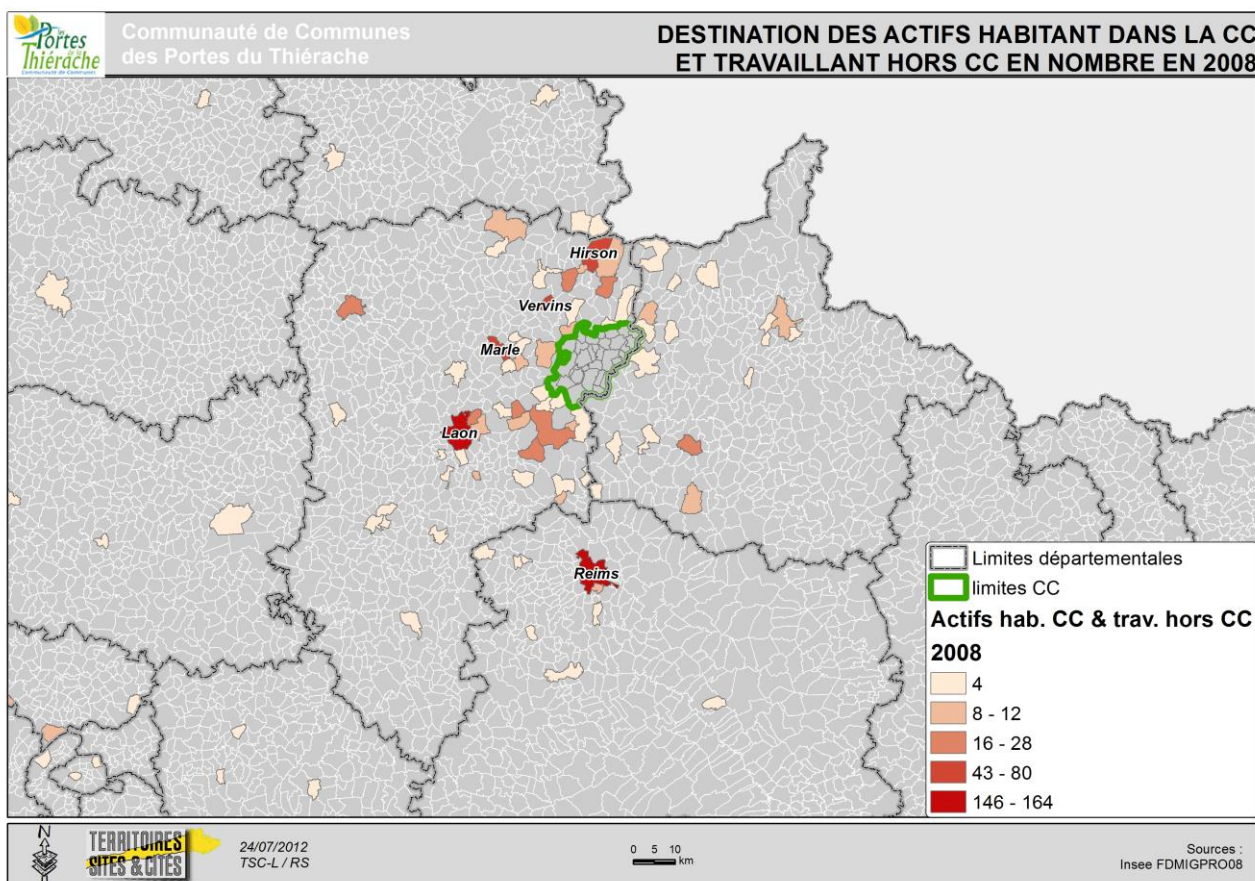
Parmi les 146 actifs résidant sur le territoire de la CCPT et s'en travaillant à Reims, 79 (soit 54%) résident sur Dizy-le-Gros.

Parmi les 164 actifs habitant la CCPT et travaillant à Laon, 33 (20%) résidaient sur Chaourse, 24 (14%) sur Montcornet, et 20 (12,5%) sur Rozoy-sur-Serre.

37% des 43 actifs habitant la CCPT et travaillant à Marle résidaient à Montcornet.

Parmi les 80 actifs habitant la CCPT et travaillant à Vervins, 24 (30%) résidaient à Montcornet et 16 (20%) Rouvroy-sur-Serre.

Parmi les 75 actifs habitant la CCPT et travaillant à Hirson, 20 (27%) habitaient la commune de Rozoy-sur-Serre.

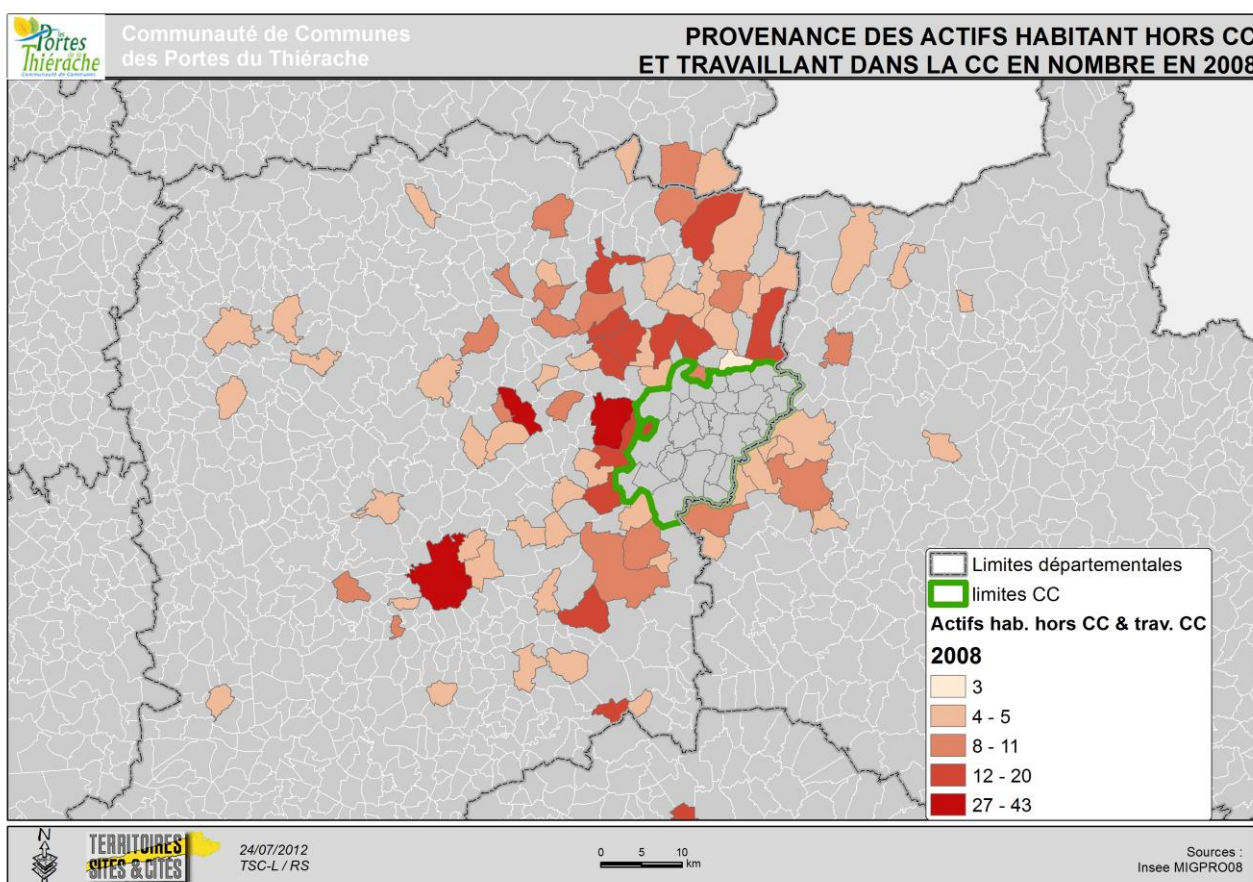


Ces chiffres montrent l'influence du lieu de travail dans le choix du lieu de résidence : le plateau sud comprenant la commune de Dizy-le-Gros est très attractif pour les actifs ayant un emploi sur l'agglomération rémoise, tandis que Chaourse ou Montcornet l'est pour ceux travaillant sur Laon.

Les actifs habitant en dehors du territoire de la CCPT mais travaillant à l'intérieur de celui-ci

La grande majorité de ces actifs travaillant sur le territoire de la CCPT, mais n'y résidant pas viennent du département de l'Aisne (cf. carte ci-dessous) et avant tout les communes de Laon (43 actifs), Marle (28 actifs) et Tavaux-et-Pontséricourt (27 actifs), Hirson (17 actifs), Vervins (16 actifs) ou encore Plomion (20 actifs). A elles 6, ces communes fournissent en 2008 plus de 20% des actifs travaillant sur le territoire de la CCPT et résidant à l'extérieur de celui-ci.

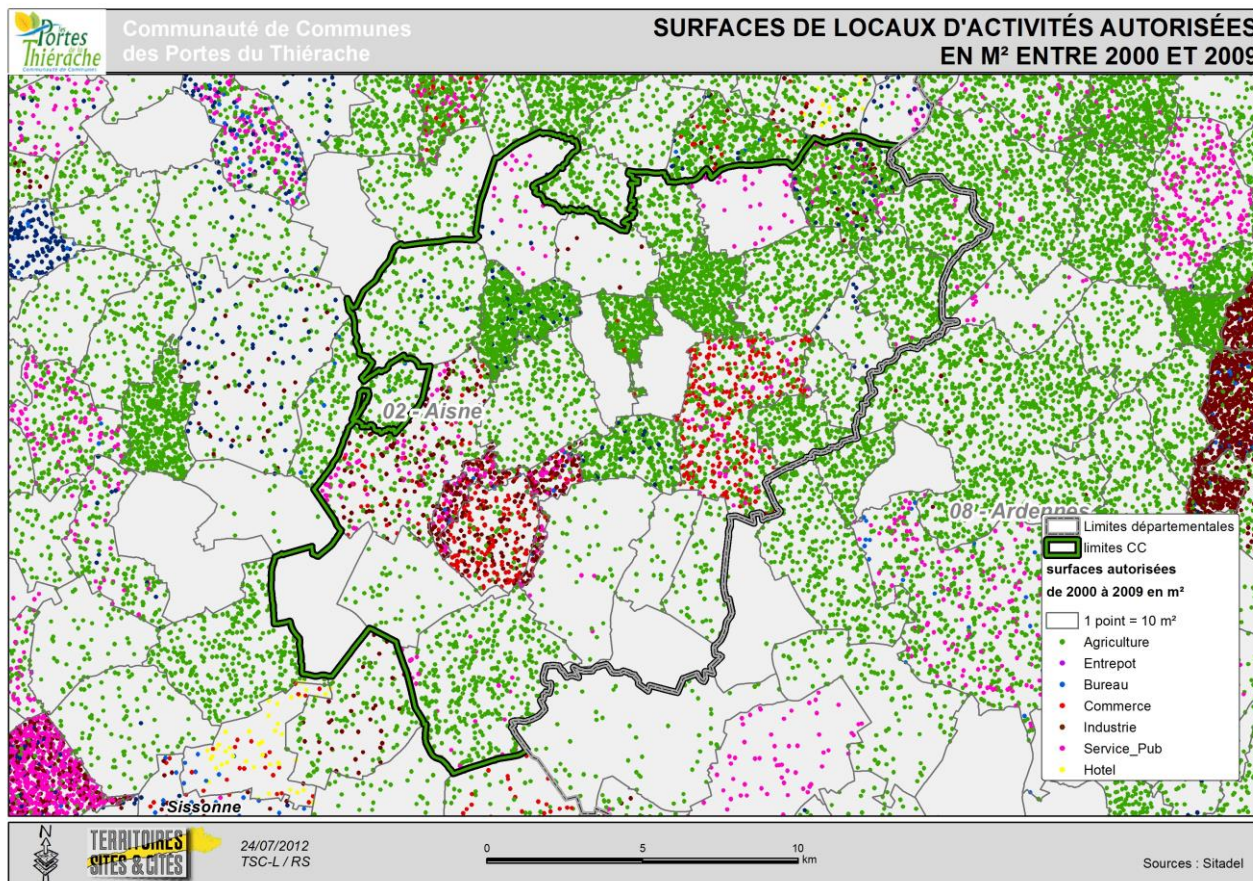
La CCPT est « un bassin d'emploi » pour des actifs résidant sur de petites communes voisines, comme Plomion (482 habitants en 2009), ou Tavaux-et-Pontséricourt (594 habitants en 2009). La part de ces actifs venant travailler sur le territoire de la CCPT en provenance des pôles tels que Laon est très faible (1,7% pour Laon).



Le paysage économique de la CCPT

En 2009, la CCPT comptait au total 605 entreprises.³¹ Les entreprises agricoles sont les plus nombreuses (258) et représentent 42,6% du parc total. Ensuite, viennent les entreprises de commerces, transports et services divers (186), comme par exemple les services de réparation automobile (71), qui représentent 30,7% du parc. On comptait par ailleurs, 86 sièges d'administration publique, d'enseignement, de santé ou d'action sociale, tandis que les entreprises de construction et industrielles étaient respectivement au nombre de 45 et 30 unités.

La carte ci-dessous fait état des surfaces de locaux d'activités autorisés entre 2000 et 2009. Elle montre l'importance de l'activité agricole sur le territoire. L'aire urbaine de Montcornet-Chaourse-Lislet, et les bourgs centre de Rozoy-sur-Serre, Brunehamel et Dizy-le-Gros concentrent la plupart des activités de services, commerces et bureaux. L'activité industrielle est surtout présente sur l'aire urbaine de Montcornet-Lislet Chaourse



³¹ Source Insee.

L'agriculture

L'économie agricole a fortement évolué au cours de la dernière décennie. En effet, depuis 2000, on observe des baisses importantes du nombre d'exploitations agricoles sur les différents territoires. Cette baisse, entre 2000 et 2010, a été de 17,6% pour la région Picardie, de 15,9% pour le département de l'Aisne, et de 26,4% sur le territoire de la CCPT qui est particulièrement marqué le nombre d'exploitations passant de 303 unités en 2000 à 223 unités en 2010.

Sur la même période, la superficie agricole utilisée (SAU) a diminué de 1,1% pour la région Picardie, de 0,9% pour le département de l'Aisne et de 1,5% pour la CCPT.

La diminution de la SAU n'explique pas le recul du nombre d'exploitations qui résultent notamment d'une tendance lourde depuis plusieurs décennies de concentration des activités sur de grosses exploitations. Cette évolution résulte aussi du recul des activités d'élevage. Les céréales occupent 50% de la surface agricole de la CCPT, le blé représentant 75% des cultures de céréales. L'élevage est en perte de vitesse : En 2000, 6 communes dédiaient la majeure partie de leur activité à la production laitière, en 2010, elles ne sont plus que 4 quatre. Et, cette tendance lourde se poursuit, les éleveurs rencontrant de plus en plus de difficultés. Or, le maintien de l'élevage, notamment dans le territoire bocager et les vallées, est un enjeu majeur à la fois sur le plan économique et de l'emploi que pour la valorisation des paysages remarquables du territoire largement façonnés par l'agriculture.

Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune					
Libellé de commune	1988	2000	2010	Évolution 1988-2000	Évolution 2000-2010
Archon	17	12	12	-5	0
Les Autels	13	12	4	-1	-8
Berlise	10	9	5	-1	-4
Brunehamel	26	18	6	-8	-12
Chaourse	13	9	7	-4	-2
Chéry-lès-Rozoy	6	6	3	0	-3
Cuiry-lès-Iviers	11	5	5	-6	0
Dagny-Lambercy	17	12	9	-5	-3
Dizy-le-Gros	22	20	20	-2	0
Dohis	19	16	5	-3	-11
Dolignon	8	6	7	-2	1
Grandrieux	9	7	5	-2	-2
Lislet	6	6	5	0	-1
Montcornet	8	8	7	0	-1
Montloué	12	6	5	-6	-1
Morgny-en-Thiérache	11	7	7	-4	0
Noircourt	6	7	7	1	0
Parfondeval	20	15	13	-5	-2
Raillimont	11	7	3	-4	-4
Renneval	16	11	11	-5	0
Résigny	16	16	4	0	-12
Rouvroy-sur-Serre	7	7	6	0	-1
Rozoy-sur-Serre	25	23	14	-2	-9
Sainte-Geneviève	4	3	1	-1	-2
Soize	10	8	8	-2	0
Le Thuel	8	5	7	-3	2
Vigneux-Hocquet	20	15	15	-5	0
La Ville-aux-Bois-lès-Dizy	9	8	7	-1	-1
Vincy-Reuil-et-Magny	15	13	8	-2	-5

Source : Agreste

D'après les résultats de l'enquête, le prix moyen du foncier agricole tourne autour des 5 000 € / hectare. Le nombre de friches agricoles reste faible et ne sont signalées que sur 4 communes.

Pour pérenniser l'activité agricole, il semble en tout cas important de valoriser les petites exploitations, notamment d'élevage, pour conserver un cadre de bocage avec de petites fermes, plus attractives pour le tourisme rural.

Le développement des énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables se révèle un potentiel intéressant pour le territoire de la CCPT. Les Portes de la Thiérache sont en effet reconnues au cœur d'un « pôle de densification éolien » tel que défini par les schémas départementaux ou régionaux. La concrétisation de certaines implantations répondant à des objectifs ambitieux mais raisonnés vont permettre de nouvelles recettes fiscales et donc de nouveaux investissements possibles.



L'autre potentiel est celui de la ressource en bois, en s'appuyant sur le système bocager et ses haies. Cette exploitation réunit plusieurs avantages. Elle permettrait de concilier la mise en valeur du bocage et l'impératif économique. En effet, pour les exploitations herbagères le bois des haies peut représenter, soit une contribution appréciable à la réduction de leurs charges de chauffage, soit un supplément de revenus non négligeable en termes de productions.

Aussi, parce qu'une activité économique importante peut se structurer autour de cette ressource favorisant l'émergence d'un tissu de jeunes entreprises innovantes, génératrices d'emplois, sur des créneaux tels que : l'expertise forestière ; l'isolation thermique des habitations ; la conception et l'installation d'équipements de chauffage... Cette structuration économique pourrait en plus se trouver épaulée par l'expérience et le savoir-faire de structures existantes comme l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache qui a déjà réalisé dans le monde agricole, un travail de sensibilisation et d'expérimentation sur ces enjeux.

Les activités d'agroforesterie

D'après les résultats de l'enquête menée auprès des municipalités, les activités liées à l'agroforesterie sont inexistantes ou presque (vente de bois en buchettes sur la commune de Raillimont). Pourtant, la ressource bois est bien présente sur le territoire qui bénéficie par ailleurs de la proximité du massif forestiers des Ardennes.

Les zones d'activités

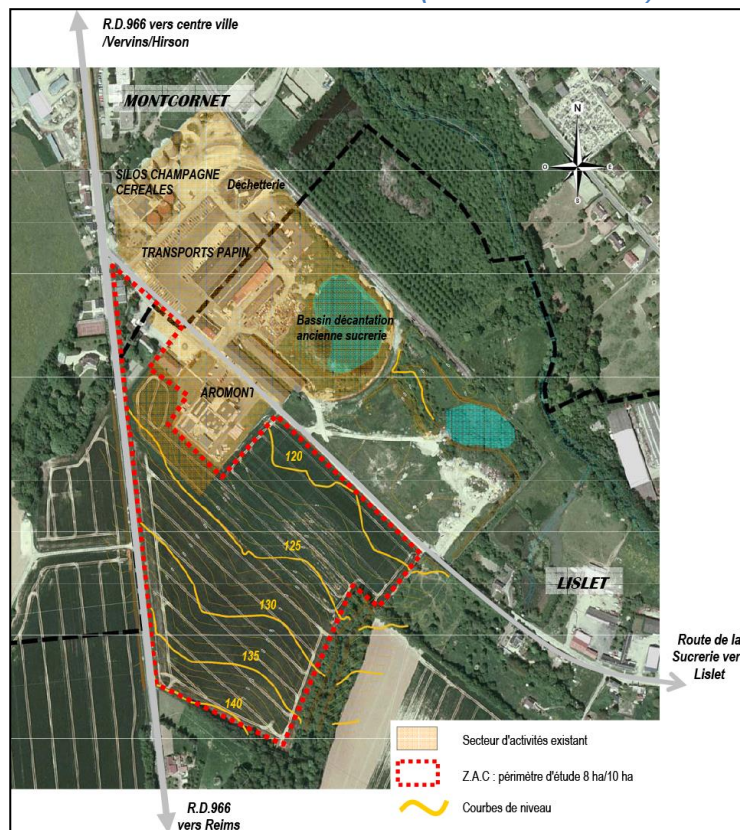
Les communes de Rozoy-sur-Serre, Montcornet, Dizy-le-Gros, Lislet et Chaourse accueillent chacune des zones dédiées à l'accueil d'activités comportant principalement des activités industrielles, artisanales, de services, des activités agricoles (coopératives agricoles).

A côté de ces zones plutôt « anciennes », le territoire affiche la présence de deux zones d'activités plus récentes.

- La zone d'activités de Montcornet/Lislet répond au départ à la volonté de la communauté de communes de créer sur le territoire une zone d'activités intercommunale ayant vocation à satisfaire la création de nouvelles dynamiques industrielles ou artisanales. Cette zone, d'une surface de 10 hectares, devait également permettre de répondre aux sollicitations de porteurs de projets à la recherche de disponibilités foncières immédiates. Cette zone d'activité a été implanté à un emplacement stratégique, aux abords de la RD966, la route de Reims et à l'entrée sud de l'ensemble formé par les communes de Montcornet/Lislet/Chaourse. Cet emplacement présentait ainsi une certaine accessibilité et permettait à la zone d'être une vitrine depuis cet axe structurant et à l'entrée de l'aire urbaine. Aujourd'hui cette zone souffre d'un déficit d'image avec : une voirie sous dimensionnée et en mauvais état, des bâtiments vieillissants et peu entretenus, voire à l'abandon (effet de friches) et une absence de traitement des espaces publics et des espaces résiduels privés. Un projet de revalorisation et d'extension est en cours sur cette zone.
- La zone d'activités du Grand Hôtel à Rozoy-sur-Serre a plutôt une vocation commerciale, elle accueille un Intermarché et un Bricomarché.

Le schéma ci-dessous représente le périmètre de la ZAC de Montcornet/Lislet et les activités qu'elle accueille avec notamment un transporteur avec une flotte de 150 camions et une industrie agroalimentaire Aromont (fabrication de sauces et fonds de sauces).

La ZAC de Montcornet/Lislet (source : PLU Lislet)



Les entreprises industrielles ou artisanales

Les communes du territoire comptent un certain nombre d'artisans (plombier, maçon, matériaux agricoles, couvreur, etc.), mais peu d'entreprises de type PME.

Une enquête menée auprès des municipalités de la CCPT a permis de dresser le tableau suivant :

Commune	Les entreprises industrielles ou artisanales présentes par commune
Archon	Un menuisier (Entreprise FAVIER)
Les Autels	/
Berlise	1 salon de toilette
Brunehamel	2 électriciens, 3 maçons, 1 menuisier, 2 entreprises TP, 2 entreprises transports routiers, 1 entreprise vente matériaux, 1 paysagiste-entretien espaces verts, 1 entreprise réparation machines agricoles, 2 ferrailleurs
Chaourse	Industrie : MATT + matériaux BOUCHER Artisans : 2 maçons
Chéry-lès-Rozoy	M. LUCE Ludovic (couvreur) M. LUCE Fabrice (maçon)
Clermont-les-Fermes	/
Cuiry-lès-Iviers	/
Dagny-Lambercy	Entreprise de maçonnerie STPT Aliments pour bétail THIERACHE ELEVAGE SERVICE
Dizy-le-Gros	1 menuisier (Martin APPERT) 2 couvreurs (Christophe PARDON et Guy LEFEVRE), SEC (étanchéité), Lislet Pneus (vente et réparations), 2 maçons, 1 serre et vente de fleurs
Dohis	/
Dolignon	/
Grandrieux	1 artisan maçon et 1 fabricant de spiritueux artisanaux
Lislet	ZAC AROMONT (Kerry savoury ingrédients France), AGRI MONTCORNET (matériels agricoles) 1 artisan couvreur, 1 Poissonnier (dépôt), 1 secrétariat téléphonique
Montcornet	2 garages, 2 maçons (Entreprise CARONS et CAUET), 1 couvreur
Montloué	/
Morgny-en-Thiérache	/
Noircourt	/
Parfondeval	1 artisan : Entreprise LEFEVRE (laveur de carreaux)
Raillimont	/
Renneval	Ets LORIETTE (menuisier) Ets BAUDET (pépiniériste)
Résigny	1 garage (AUTOCASSE) 1 couvreur (M. GODET)
Rouvroy-sur-Serre	/
Rozoy-sur-Serre	1 staffeur, 1 couvreur, 1 maçon, 2 plombiers, 2 peintres
Sainte-Geneviève	/
Soize	1 entreprise de transport Papin
Le Thuel	1 plombier chauffagiste électricien (M. VAN DEN HENDE, maire) "La Thiérache balayage", entretien voirie
Vigneux-Hocquet	Ets RELIGIEUX vente et réparations de matériels agricoles 1 menuisier Ets MENNESSON travaux agricoles
La Ville-aux-Bois-lès-Dizy	3 maçons MG RENOVATION, Ludovic Renard, Stéphane Bourre 1 plombier électricien Ets LEVEQUE
Vincy-Reuil-et-Magny	1 maçon et 1 plombier-chauffagiste Les grains de Thiérache (aliments pour animaux)

Source : Enquête TSC – Territoires Sites & Cités, 2012

Le tourisme

Le territoire de la CCPT présente un environnement naturel de qualité, des paysages diversifiés avec sa physionomie bocagère au nord du territoire composée de haies de pâtures, la présence de l'eau et ses vallées, ses plaines du nord, des productions locales et enfin un patrimoine culturel riche avec ses nombreuses églises fortifiées, ses châteaux, ses lavoirs, ses pigeonniers et son architecture traditionnelle. Ces éléments donnent à cet espace son caractère rural et leur combinaison contribue à sa construction identitaire.

Ainsi, ses paysages constituent un potentiel particulièrement porteur sur le plan touristique sous la forme d'un tourisme vert, loisirs nature.

Le village de Parfondeval fait en plus partie des plus beaux villages de France depuis les années 1970 (le seul de Picardie avec Gerberoy dans l'Oise), un label qui rend d'autant plus lisible l'offre touristique du territoire.



Parfondeval avec son église St Médard et sa mare, ancien abreuvoir au centre du village

Le village est reconnu entre autres pour son église fortifiée Saint Médard qui date du début du 16e siècle. Il accueille également le « musée des outils d'antan » qui présente une collection d'environ 2000 outils de la vie quotidienne en milieu rural et agricole en 1900 : travail du bois, du fer, métiers d'antan. Une pré-étude a été réalisée par le Comité Départemental du Tourisme de l'Aisne en Novembre 2009 avec pour objectif de réfléchir à la mise en place d'un programme de valorisation pour permettre à la commune de conserver son label d'un des plus beaux villages de France.

Parmi les orientations proposées par cette étude, on peut citer : la valorisation des abords et de la signalisation, le balisage des chemins de randonnées, la réhabilitation de la fontaine du lieu-dit « le Cailleux », la création d'aire de repose avec des panneaux indicatifs...

Le quartier du Chapitre à Rozoy-sur-Serre constitue également un site porteur pour le rayonnement touristique du territoire. En 1017, Hildegaud, puissant seigneur de « Rozoy en Thiérache » fonde un collège de chanoines et un chapitre dans l'enceinte même du château. Il bâtit une église qu'il fait consacrer par l'évêque de Laon sous l'invocation de Saint-Laurent. La Collégiale surplombe la commune de Rozoy-sur-Serre. Fondée en 1018 elle est aujourd'hui mise en valeur par une association locale « les Amis de Rozoy et de sa collégiale » souhaitant valoriser le quartier du Chapitre. Cette association organise visites guidées, conférences et spectacles afin de faire revivre ces lieux.



Le quartier du Chapitre, Photos TSC, 2012

Plusieurs chemins de randonnées et circuits de découvertes jalonnent le territoire permettant aux visiteurs de découvrir les différents points d'intérêt culturel. Le territoire est parcouru de deux axes de randonnées majeurs : le GR122 (chemin de Grande Randonnée) qui le traverse de nord en sud, et une voie verte, issue de la reconversion d'une ancienne voie ferrée traversant le territoire d'ouest en est : le Val de Serre.

Sur le territoire de la CCPT, six parcours de randonnée sont balisés (entre parenthèse la commune de départ du parcours) :

- « Les Quatre Vents » (Montcornet), 13,5 km, 3h45 min
- « Découverte d'un bourg de Thiérache » (Montcornet), 1,075 km, 45 min
- « Voie verte du Val de Serre » (Montcornet), 16 km, 4h30 min
- « Le Chemin des contes » (Rozoy-sur-Serre), 6 km, 1h45 min
- « Du chemin de fer au chemin vert » (Grandrieux), 8 km, 2h30 min
- « Le chemin de la brique et du torchis » (Parfondeval), 1,250 km, 45 min
- « Circuit des églises fortifiées de Thiérache » (13 églises fortifiées sont inscrites ou classées au monument historique sur le territoire).

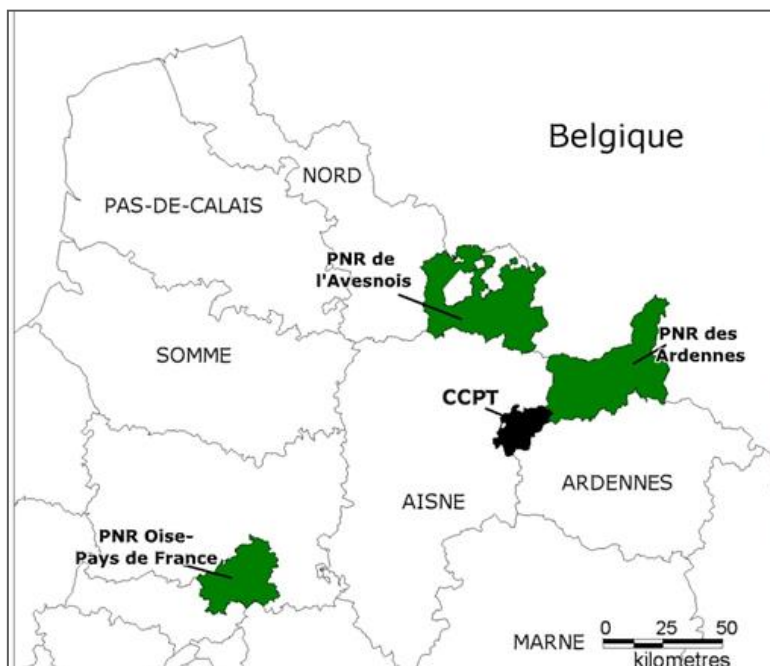
A noter qu'un Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR) a été élaboré entre 1983 et 1994. De nombreux chemins communaux ont été inventoriés puis classés (délibération des conseils municipaux). C'était l'Association des Randonneurs Pédestres de l'Aisne (ARPA) devenue par la suite le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne (CDRPA) qui a été missionnée par le Conseil Général pour établir cet inventaire.



Carte de localisation des lavoirs et églises fortifiées

Source : Brochure « Les portes de la Thiérache, culture/loisirs/randonnées/hébergement/restauration », Syndicat d'Initiative des Portes de la Thiérache.

En outre, le territoire peut désormais compter sur sa proximité avec le nouveau Parc naturel Régional des Ardennes qui constitue un nouvel atout. La CCPT peut en effet profiter des flux de visiteurs. Le développement du secteur touristique doit en effet s'appuyer sur la convergence de plusieurs activités et points d'intérêt sur le territoire large.



Source : Cabinet Rainette

Au regard de ce potentiel tourisme vert, loisirs nature, il semble selon les orientations de la Charte de développement durable du Pays de Thiérache, que la cible visée soit plutôt les courts séjours, car les touristes effectuant de longs séjours ne sont qu'une minorité pour ce type de tourisme.

En termes d'hébergements, sont recensés sur le territoire de la CCPT, 6 gîtes auxquels s'ajoute une vingtaine de chambres d'hôtes. Les gîtes sont situés à Archon, Chaourse, Clermont-lès-fermes, Grandrieux, Parfondeval.

Les chambres d'hôtes sont situées à Chaourse, Clermont-les-fermes, Cuiiry-lès-iviers et Parfondeval, Dolignon, Chaourse.

Précisons que plusieurs chambres d'hôtes, au nombre de 6, sont recensées dans la partie nord du Pays de Thiérache.

Les hébergements touristiques, type gîtes et chambres d'hôtes sont situées sur les « petites » communes de la CCPT.

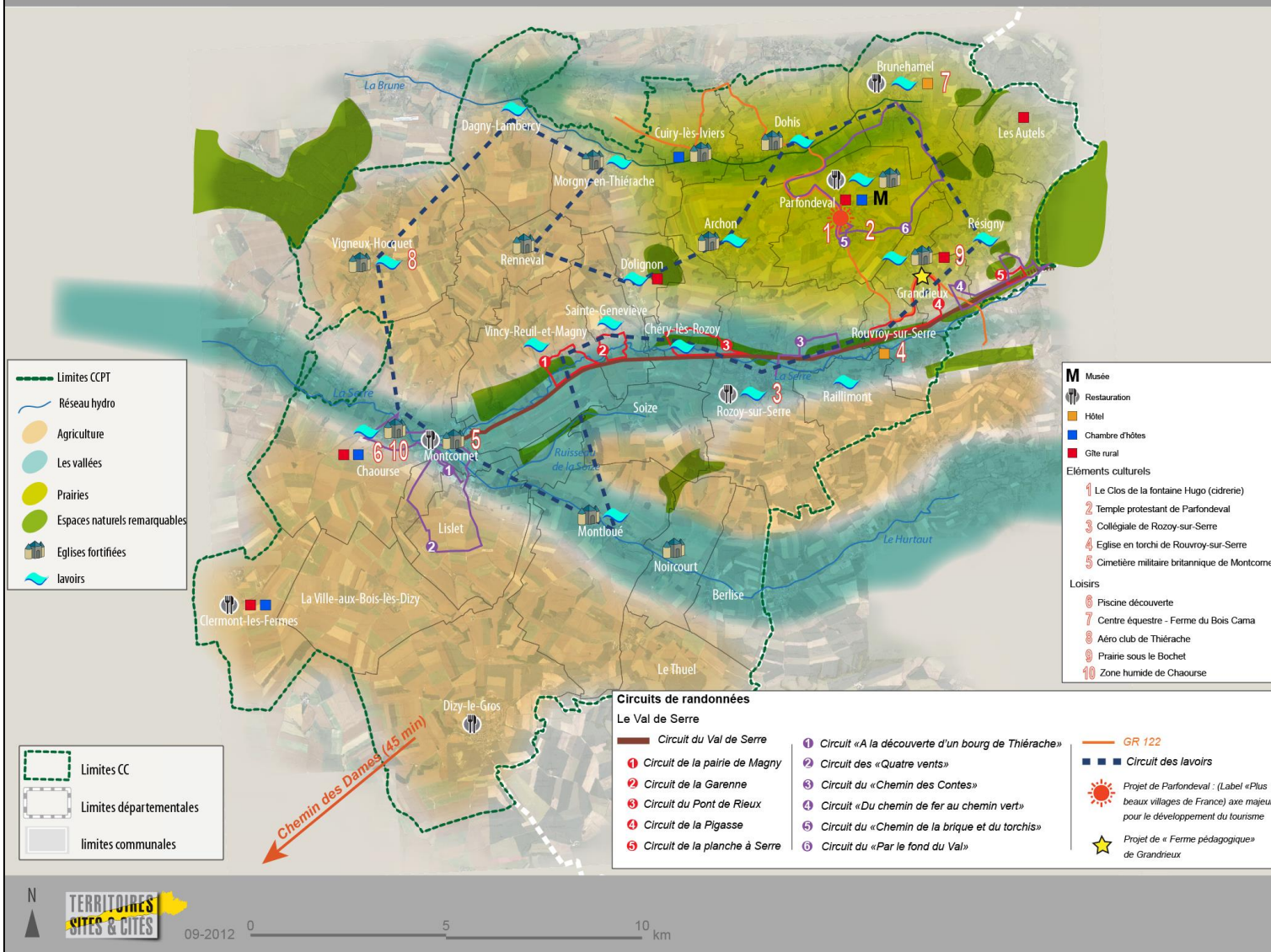
Afin de structurer son offre, le Pays de Thiérache possède un réseau de sept offices de tourisme et syndicats d'initiative.

Une réflexion est en cours pour restructurer l'organisation touristique et regrouper les offices de tourisme dans une maison du tourisme de Pays.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE LA THIÉRACHE

POTENTIEL TOURISTIQUE



Le développement des énergies renouvelables

Il s'agit d'un autre potentiel de développement du territoire : à travers l'éolien d'une part, puisque Les Portes de la Thiérache sont au cœur d'un « pôle de densification éolien » tel que défini par les schémas départementaux ou régionaux. La concrétisation de certaines implantations répondant à des objectifs ambitieux mais raisonnés vont permettre de nouvelles recettes fiscales et donc de nouveaux investissements possibles.



Un autre potentiel à valoriser est celui de la ressource en bois, par l'apport potentiel du bocage et de ses haies, un procédé qui réunit plusieurs avantages. Déjà, cette valorisation permettrait de concilier la mise en valeur du bocage et l'impératif économique. En effet, pour les exploitations herbagères le bois des haies peut représenter, soit une contribution appréciable à la réduction de leurs charges de chauffage ; soit un supplément de revenus non négligeable en termes de productions. Aussi, parce qu'une activité économique importante peut se structurer autour de cette ressource favorisant l'émergence d'un tissu de jeunes entreprises innovantes, génératrices d'emplois, sur des créneaux tels que : l'expertise forestière ; l'isolation thermique des habitations ; la conception et l'installation d'équipements de chauffage... Cette structuration économique pourrait en plus se trouver épaulée par l'expérience et le savoir-faire de structures existantes comme l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache qui a déjà réalisé dans le monde agricole, un travail de sensibilisation et d'expérimentation sur ces enjeux.

Les activités d'agroforesterie

D'après les résultats de l'enquête menée auprès des municipalités, les activités liées à l'agroforesterie sont inexistantes ou presque (vente de bois en buchettes sur la commune de Raillimont). Pourtant, la ressource bois est bien présente sur le territoire qui bénéficie par ailleurs de la proximité du massif forestiers des Ardennes.

Synthèse

Le nombre d'emplois présents sur le territoire de la CCPT a connu depuis 10 ans une légère diminution liée à la disparition d'emplois dans les deux activités traditionnelles du territoire, l'agriculture et l'industrie.

L'agriculture est particulièrement touchée comparée aux évolutions sur le département. Ceci s'explique en partie par les difficultés de l'élevage. Le maintien de l'activité agricole est pourtant un enjeu majeur sur le plan économique mais aussi environnemental et paysager.

Les activités de construction et les activités tertiaires ont connu une évolution positive sans pouvoir toutefois compenser les pertes d'emploi des filières traditionnelles.

Atouts

Une structure économique diversifiée : agriculture, industrie, artisanat, tertiaires...

Des paysages diversifiés et attractifs (bocage), une vraie richesse patrimoniale

Inconvénients

Des activités traditionnelles : l'agriculture et l'industrie en recul en termes d'emplois,

La proximité (même si elle est relative) des zones d'emplois voisins.³²

Opportunités

Un potentiel touristique et des éléments patrimoniaux riches et à valoriser

La ressource bois

Potentiel d'une agriculture de proximité

Le tourisme rural

Valoriser la ZA de Lislet-Montcornet

Menaces

Le recul de l'activité agricole et en particulier l'activité d'élevage.

La concurrence des parcs d'activités des pôles urbains voisins.

Enjeux

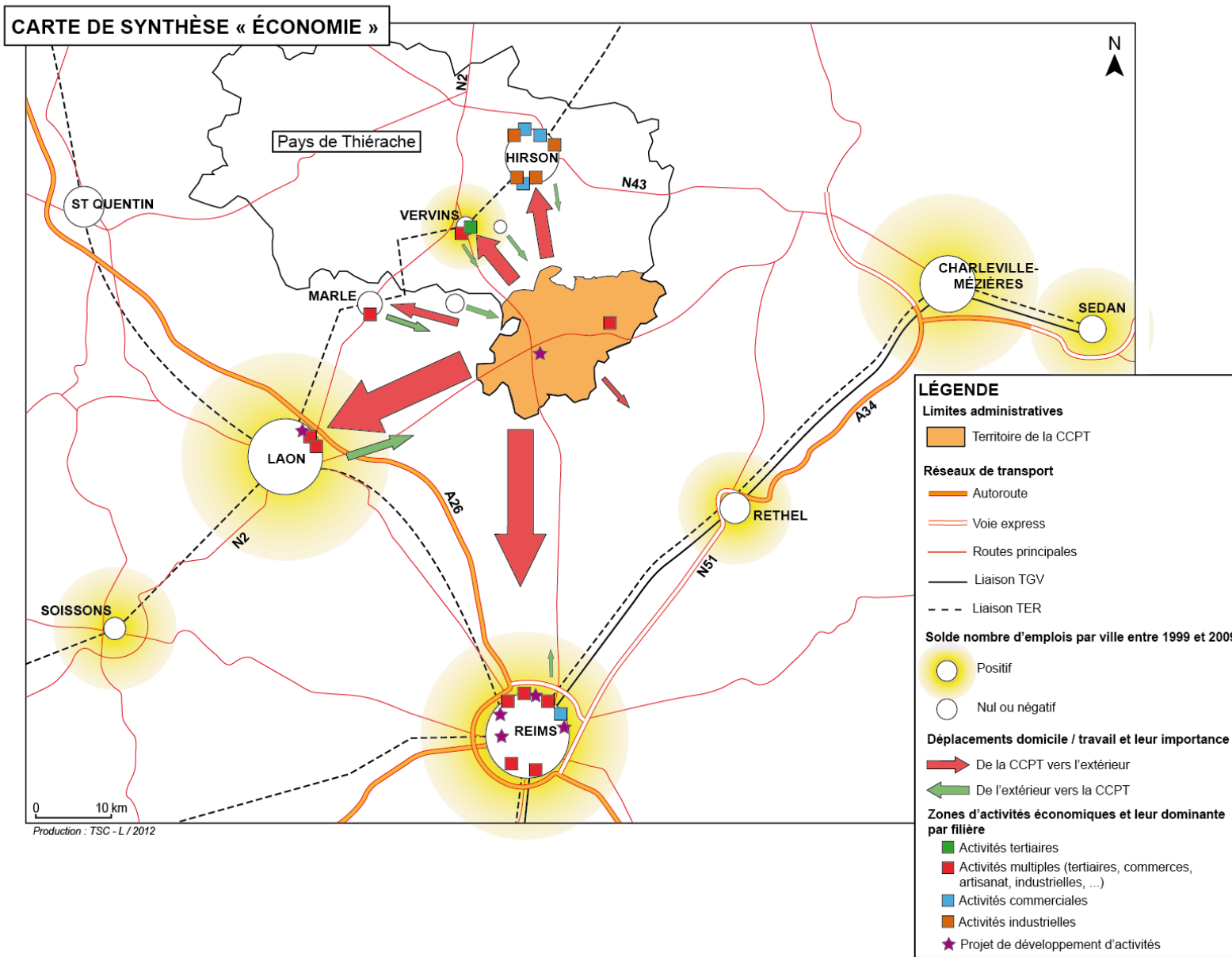
Face à ces constats de stabilisation de l'emploi et de baisse de la population, l'enjeu est de s'interroger sur les atouts du territoire pour développer une économie endogène. Certes, de grandes agglomérations entourent : Charleville Mézières, Reims, Saint Quentin et Laon rayonnent sur le territoire. Toutefois, elles sont situées à une heure de route, on peut s'interroger sur la pérennité des longs trajets domicile/ travail effectués en voitures et anticiper le départ de certains résidents de la CCPT vers les agglomérations. Le territoire de la CCPT qui occupe 60% de ses actifs résidents ayant un emploi doit s'appuyer sur ses ressources et potentiels pour créer de nouveaux emplois.

³² Un Zoom sur ces zones figurent en annexe du rapport.

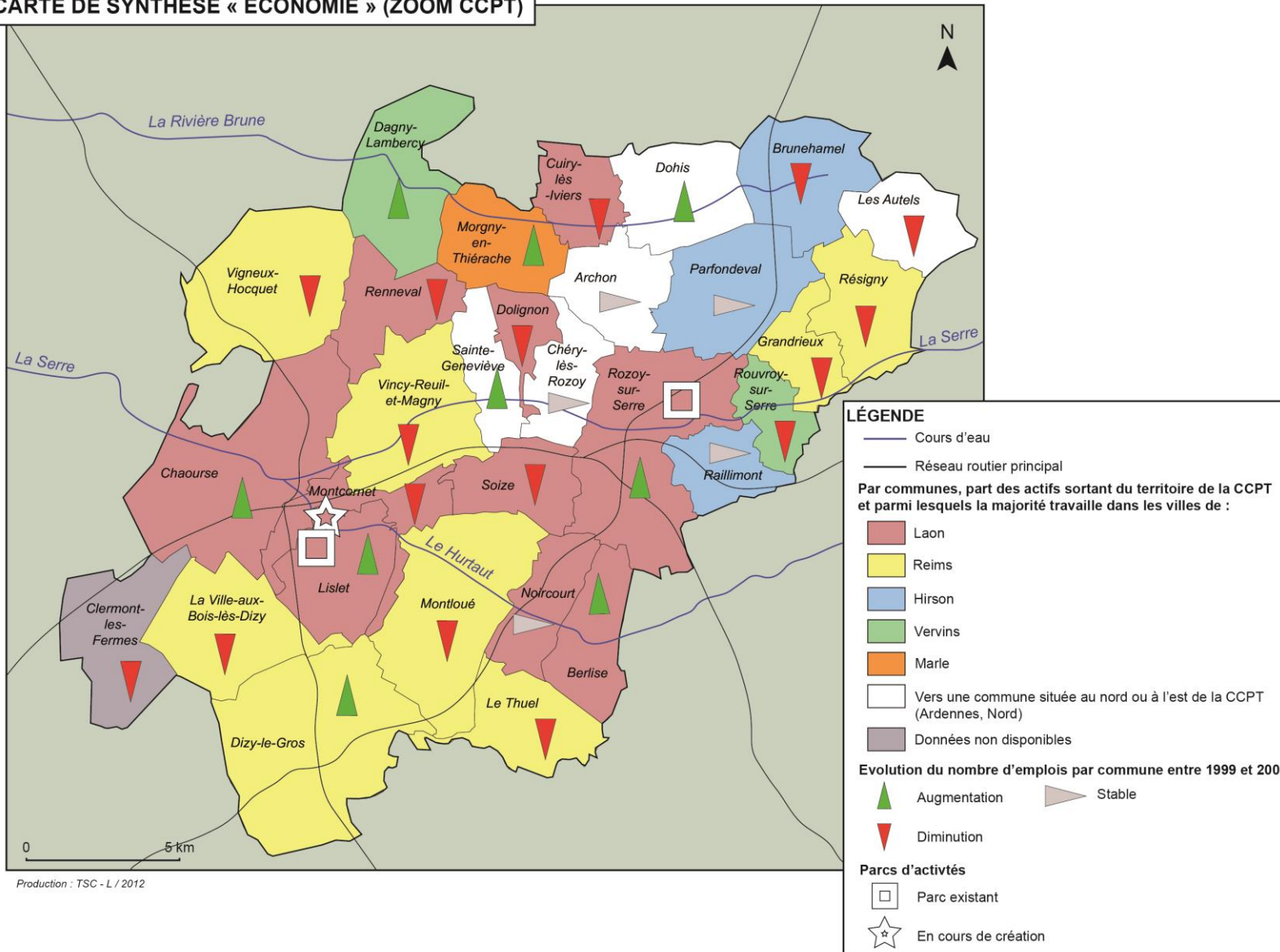
Ceux-ci ont été identifiés :

- l'agriculture tout d'abord, filière traditionnelle du territoire, elle doit rester un acteur majeur du territoire.
- La diversité paysagère et culturelle est également un véritable atout pour développer un projet de tourisme vert et patrimonial qui concilie développement économique et qualité des paysages. Ce développement pourrait s'inscrire dans une logique de synergies avec les territoires voisins, car le territoire se situe au carrefour d'agglomérations majeures, à proximité de la Belgique et du nouveau Parc naturel régional des Ardennes.
- Le développement des énergies renouvelables est une autre opportunité : à développement de l'éolien et la valorisation de la ressource bois, par l'apport potentiel du bocage et de ses haies.

Les centres bourgs des principaux pôles, Montcornet et Rozoy-sur-Serre, et les pôles intermédiaires de Brunehamel et Dizy-le-Gros présentent une certaine densité de commerces et services. L'évolution de l'emploi est d'ailleurs positive sur ces secteurs. Ainsi, leur renforcement est un enjeu majeur, dans une logique de stratégie de développement durable du territoire qui privilégie le développement des secteurs où convergent développement économique, armature commerciale, services et équipements. Leur rayonnement et leur dynamisme sont par ailleurs déterminants pour l'attractivité de l'ensemble du territoire et son animation.



CARTE DE SYNTHÈSE « ÉCONOMIE » (ZOOM CCPT)



Production : TSC - L / 2012

Avantages

Des paysages diversifiés et attractifs (bocage), une vraie richesse patrimoniale

Inconvénients

Des activités traditionnelles : l'agriculture et l'industrie en recul en termes d'emplois

Opportunités

Un potentiel touristique et des éléments patrimoniaux riches et à valoriser

Développer la filière bois

Maintenir une agriculture traditionnelle et favoriser le tourisme rural

La relative de proximité des pôles urbains qui rayonnent sur le territoire : Reims, Laon...

Valoriser la ZA de Lislet-Montcornet

Menaces

Le recul de l'activité agricole et en particulier l'activité d'élevage) qui façonne les paysages et contribue ainsi à l'attractivité résidentielle et touristique.

La concurrence des parcs d'activités des pôles urbains voisins.

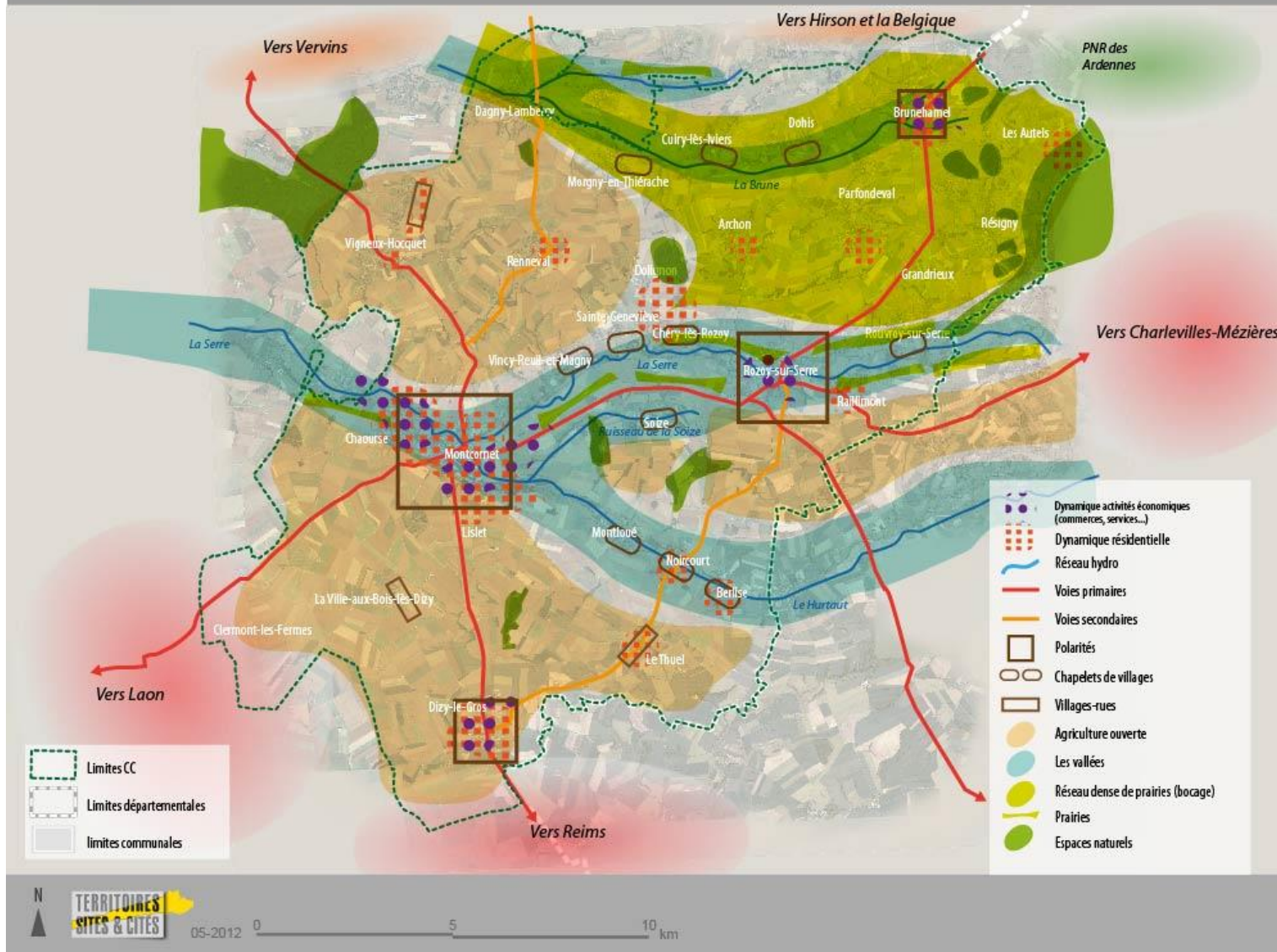
VIII. Synthèse : Identification de 3 entités au regard des caractéristiques territoriales

Carte de synthèse Fonctionnement territorial et Dynamiques

- Le territoire est entouré de pôles urbains : Reims, Laon, Charleville –Mézières et dans une moindre mesure : Vervins, Marle, Hirson. Si l'accessibilité à ses pôles est relative (une heure de route pour rejoindre les pôles urbains les plus importants), le nombre d'actifs qui s'y rendent pour y travailler démontre leur rayonnement sur le territoire.
- Le territoire est à l'écart des grandes infrastructures routières et ferrées et se structurent autour de trois axes structurants : la RD966, la RD946 et RD977.
- 4 pôles correspondant aux communes les plus peuplées et concentrant équipements, commerces et services se distinguent sur le territoire : deux principaux : Montcornet/Chaourse/Lislet qui constitue une aire urbaine et Rozoy-sur-Serre et deux secondaires : Brunehamel et Dizy-le-gros. Ces pôles sont bien répartis sur les différentes entités du territoire.
- Le territoire est marqué par un paysage diversifié marqué par :
 - son agriculture avec un secteur bocager à l'ouest un plateau agricole au sud
 - 3 vallées : la vallée de la Brune au nord, de la Serre en son centre et de l'Hurtaut plus au sud.
 Ces caractéristiques ainsi que les voies d'accès ont défini la forme urbaine des villages.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE LA THIÉRACHE



Plusieurs entités se distinguent dans le fonctionnement territorial de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache. Ces entités correspondent aux grandes entités paysagères du territoire.

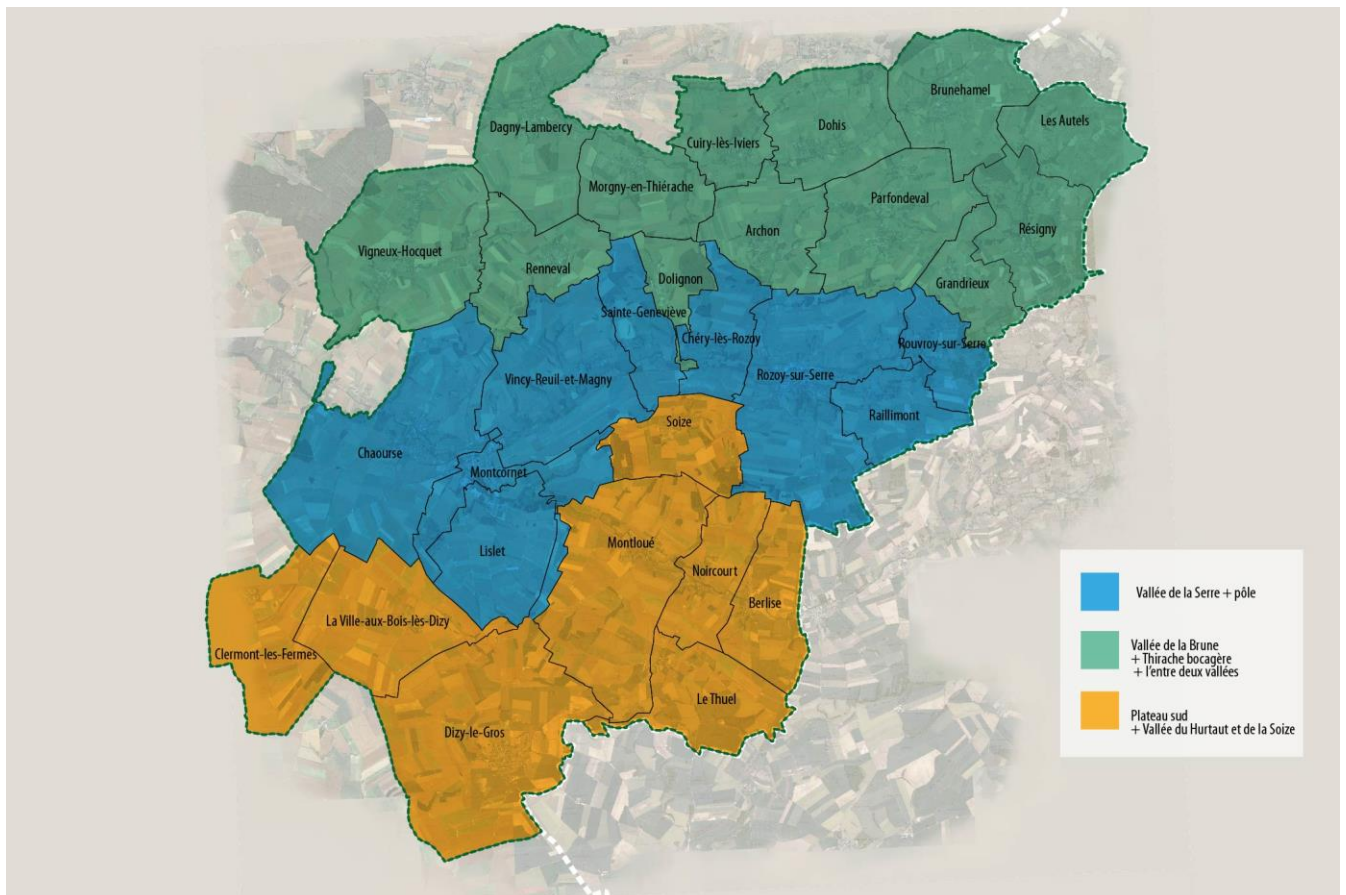
Pour les définir, plusieurs facteurs ont été considérés et croisés : le socle physique (relief, nature des sols et sous-sols, hydrologie...), les activités humaines (usages, pratiques), le cadre de vie et les influences des pôles principaux et secondaires extérieurs au territoire.

Sur la CCPT, on a identifié les secteurs suivants :

1/ La vallée de la Brune, la Thiérache bocagère et l'entre deux vallées

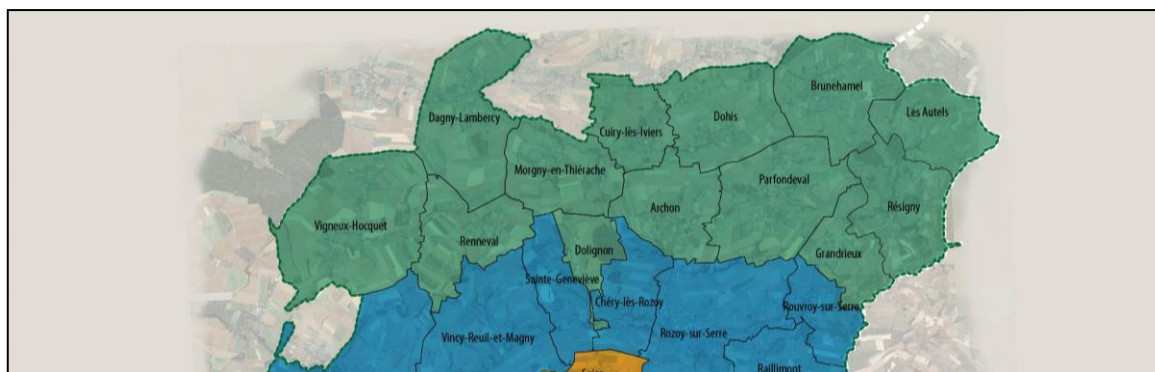
2/ La vallée de la Serre et ses pôles

3/ le Plateau sud et la vallée du Hurtaut et de la Soize



Secteur Nord – La vallée de la Brune

Ce secteur réunit les communes de : Vigneux-Hocquet, Renneval, Dagny-Lambercy, Morgny-en-Thiérache, Dolignon, Cuiiry-lès-Iviers, Archon, Dohis, Parfondeval, Brunehamel, Grandrieux, Résigny, Les Autels



Les caractéristiques géographiques, paysagères et environnementales qui réunissent les communes de ce secteur

Le paysage s'est construit autour d'une **agriculture polyvalente** tournée en majorité vers l'élevage bovin (viande et lait). L'occupation des sols est marquée par les **prairies et le bocage** notamment à l'est et le long de la vallée.

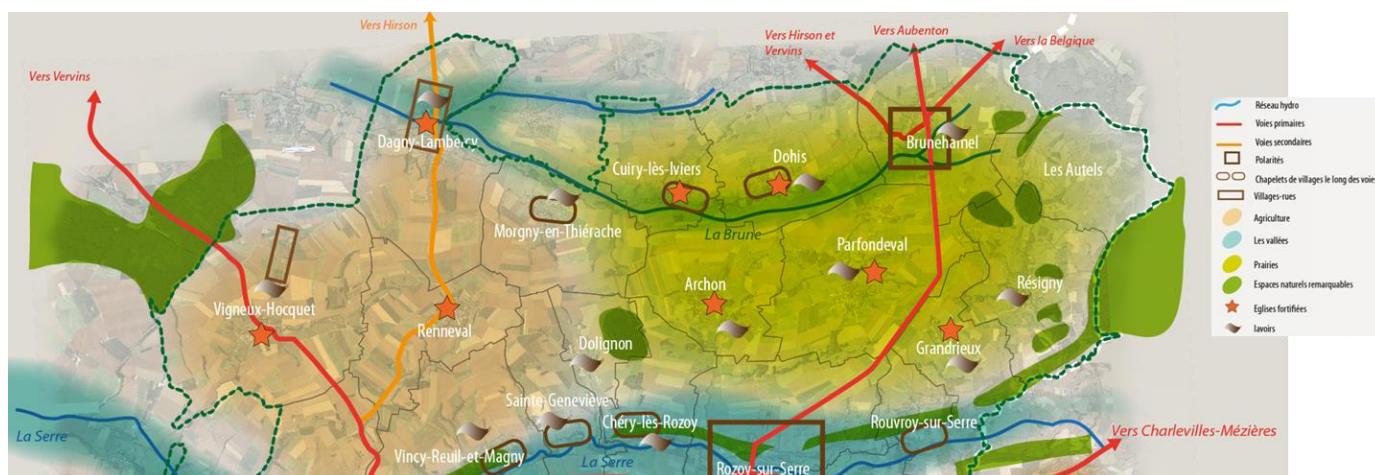
Le bocage présente une morphologie spécifique et très attractive qui constitue un potentiel touristique. L'habitat dispersé dans cet espace de cultures et d'élevages, prairies, maillé par un réseau de chemins et haies offre un cadre de vie de qualité.

Ce secteur possède un **patrimoine naturel remarquable** :

- 4 ZNIEFF de type I sont présentes sur le territoire et aux alentours : la forêt de la Haye d'Auberton et le bois de Plomion, la forêt du Val Saint Pierre, Bocage du Franc-Bertin et le Bois de Dolignon).
 - Le bocage de la Thiérache est classé en Espace Naturel Sensible (ENS).
 - Les Zones Humides le long de la Brune sont particulièrement intéressantes.
- A cela s'ajoute la proximité du nouveau Parc naturel régional des Ardennes.

Le **patrimoine culturel** y est aussi important, reliant chacune de ces communes par le circuit des lavoirs. Celui-ci associé au circuit des églises fortifiées, confère un réel potentiel touristique au secteur nord.

Le secteur constitue la « **Porte d'entrée** » Nord-Est du territoire par la RD 977 qui s'oriente Nord-Sud reliant Rozoy-sur-Serre et les pôles du territoire et alentours (Hirson, Vervins, Aubenton et la Belgique). Cet axe structurant traverse Brunehamel.



Les caractéristiques socio-économiques

Le secteur Nord recensait 1 962 habitants en 2009, soit plus de 26% de la population intercommunale. Cette population est stable depuis 10 ans.

Entre 1999 et 2009 le solde naturel négatif (-0,1) a été compensé par un solde migratoire positif (0,2). Le secteur a attiré de nouvelles populations et en particulier les familles comme tend à le montrer la hausse des tranches d'âges 0-14 ans et 30-44 ans.

Le nombre de ménages est en augmentation avec plus de 38 unités entre 1999 et 2009. Une croissance qui est répartie sur plusieurs communes autour du bocage et principalement sur Brunehamel.

En termes d'emplois, en 2008, le secteur comptait 340 emplois tous domaines confondus. Ce chiffre est en baisse avec 89 unités en moins entre 1999 et 2008. Les pertes d'emplois sont principalement des emplois agricoles du tertiaire. Le secteur du bâtiment connaît une évolution positive.

	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce, Transports, Services divers		Administration publique, Enseignement, santé, action sociale	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Nombre sur le secteur	197	146	40	37	20	28	92	62	80	68
ponds de l'emploi car rapport au nombre d'emplois total sur la CCPT	44%	46%	5%	7%	26%	17%	12%	7%	19%	13%
Évolution nombre		-51		-3		8		-30		-12
Évolution %		-25,9		-7,5		40,0		-32,6		-15,0

Le secteur nord recensait 1 040 logements en 2008, soit 28% du parc de logements. 16 logements ont été produits entre 1999 et 2008, soit une moyenne de 2 logements par an.

On constate une hausse du nombre de résidences principales, une baisse des résidences secondaires. La vacance est en hausse avec 7,2% en 2008 contre 6,5 % en 1999.

Un taux de confort faible : seuls 51% des logements sont tout confort, 39% avec un confort partiel. 10% sont considérés très inconfortables

La part des propriétaires est stable, mais on observe une baisse de locatif aidé (public) qui ne représente plus que 3% des résidences principales.

Entre 2000 et 2009, 52 logements ont été autorisés.

Aujourd'hui le parc de logements est insuffisant pour satisfaire les besoins en résidences principales, ce qui expliquerait la baisse du nombre de résidences secondaires. De plus, on constate une inadéquation entre l'offre et la demande de logements.

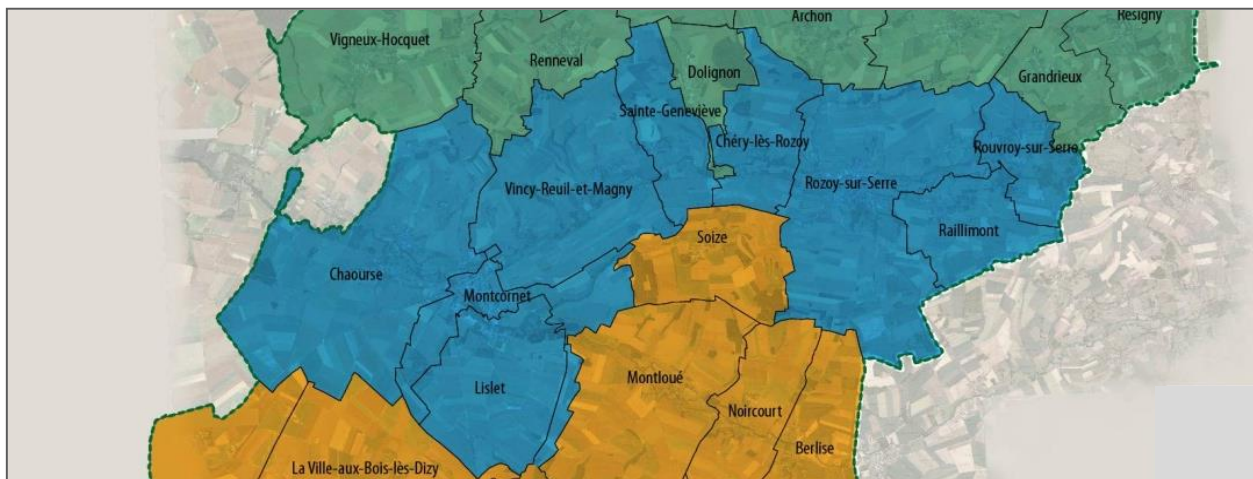
Les potentiels du territoire

Le cadre de vie et les paysages sont source d'attractivité touristique.

Les potentiels de agricoles et des ressources naturelles (filière bois) sont à valoriser.

Secteur centre – La vallée de la Serre

Le Secteur central regroupe Chaourse, Chéry-les-Rozoy, Lislet, Montcornet, Raillimont, Rouvroy-sur-Serre, Rozoy-sur-Serre, Sainte-Geneviève, Vincy-Reuil-et-Magny



Les caractéristiques géographiques, paysagères et environnementales qui réunissent les communes de ce secteur

La **vallée de la Serre** marque le paysage et l'implantation des villages le long du cours d'eau. De par la présence de la Serre, le secteur est très sensible aux risques d'inondation et fait partie de la zone rouge du PPRI.

Les patrimoines naturels et culturels sont riches. Le secteur centre fait la transition entre les paysages du Nord et ceux du Sud. Il associe bocage et terres agricoles sur les hauteurs des plateaux, abritant une grande diversité d'espèces.

Les monuments culturels sont très nombreux, que ce soient les lavoirs, les églises et autres patrimoines remarquables comme un cimetière, un temple protestant...

Plusieurs circuits de randonnées permettent de découvrir ces patrimoines exceptionnels avec en particulier le GR du Val de Serre.

Ce secteur regroupe les **deux principaux pôles du territoire**, à savoir Montcornet et Rozoy-sur-Serre, traversées par la RD946, axe majeur reliant Charleville-Mézières à Laon. Montcornet, Chaourse et Lislet, ces trois communes forment une unité urbaine.



Les caractéristiques socio-économiques

Plus de 50% des habitants de la CCPT résident sur le secteur central. Les communes de Montcornet et Rozoy-sur-Serre regroupent à elles seules 35% de la population totale. Alors que ces deux communes perdent de la population, les communes voisines, Chaourse et Lislet pour Montcornet et Raillimont pour Rozoy-sur-Serre, en gagnent.

74% des emplois de la CCPT se concentrent sur ce secteur, dont 60% sur les deux pôles. L'attractivité économique du secteur central et de ses pôles s'explique par la desserte par des axes routiers structurants et la présence d'équipements, commerces et services.

Une diminution des emplois agricoles et industriels est observée ainsi qu'une forte progression dans le secteur de la construction.

Le parc de logement représente 50% du parc total de la CCPT. 59 logements ont été produits (INSEE) depuis 1999 soit 6 logements par an.

La part de propriétaires est stable, mais une baisse du locatif aidé qui ne représente plus que 13% des résidences principales est observée.

La demande avérée de logements est estimée à 55 logements par an par les élus. Cependant le nombre de logements autorisés est insuffisant pour répondre à la demande.

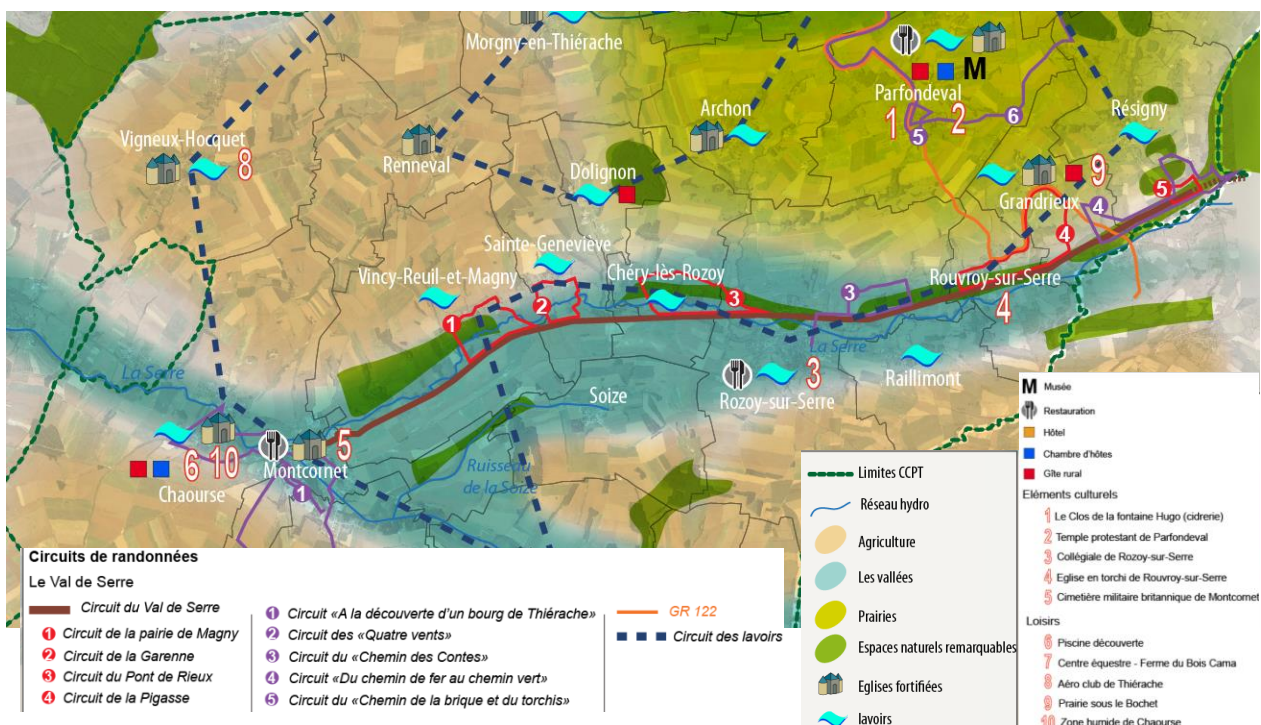
Le secteur central est globalement le secteur le mieux fourni en matière d'équipements, commerces et services avec 120 unités. Les pôles de Montcornet/Lislet/Chaourse et de Rozoy-sur-Serre regroupent 99% des commerces, services et équipements.

Le potentiel du territoire

L'attractivité résidentielle des pôles et l'accessibilité aux commerces et services, ainsi que la mise en valeur des espaces publics doivent être des leviers pour parvenir à maintenir en place ces centres économiques et d'animation du territoire.

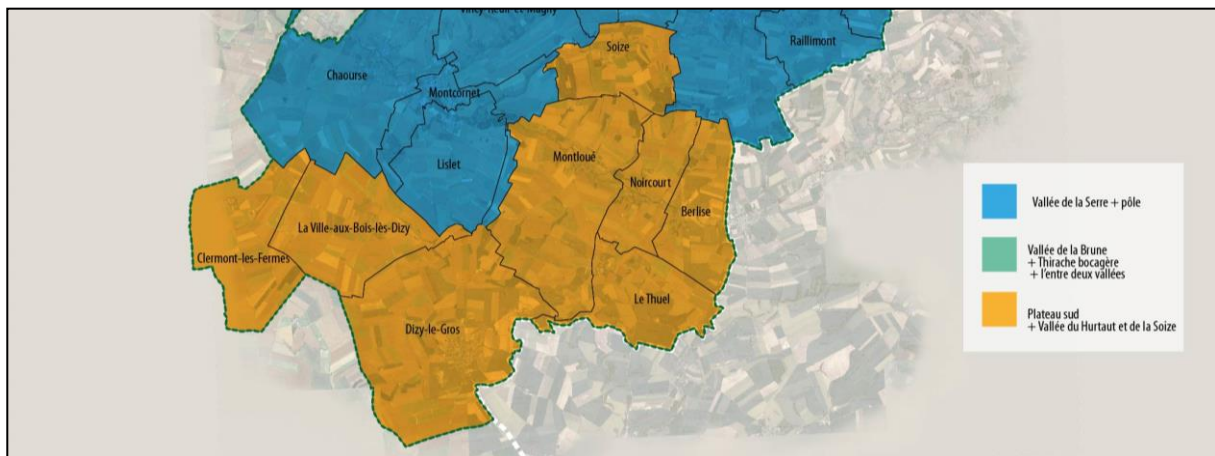
Les zones d'activités doivent être valorisées.

Le tourisme a aussi sa place sur ce secteur au vue des nombreux lieux culturels et offres d'hébergement présentes.



Secteur Sud – Le plateau Sud

Le Secteur sud réunit les communes de Clermont-les-Fermes, la Villes-aux-Bois-lès-Dizy, Dizy-le-Gros, Montloué, Soize, Noircourt, Berlise et Le Thuel.



Les caractéristiques géographiques, paysagères et environnementales qui réunissent les communes de ce secteur

Ce secteur est caractérisé par les **grandes plaines de cultures** (céréales, oléoprotéagineux et autres) et une **morphologie compacte des villages** pour ne pas consommer des terres à forte valeur agronomique. La forme des villages est principalement de villages-rues, articulés autour d'un axe principal et entrecoupés d'axes secondaires. Dans les vallées, les villages s'étendent de part et d'autre des cours d'eau.

Le secteur présente un **environnement de qualité** avec la présence de cours d'eau, le Hurtaut et la Soize, qui le traversent au Nord-Est.

Trois ENS potentiels sont recensés : le bassin versant du marais de la Souche, la carrière près du Bois Maudit, la plaine cultivée à Oedicneme criard à Bucy les Pierrepont.

Ce secteur par la présence d'axes structurants, est une porte d'entrée du territoire avec Dizy-le-Gros, qui est un pôle de proximité. Le secteur comporte deux axes routiers structurants, avec la RD966 (vers Reims) et la RD977 (vers Laon). Sont également présents des secondaires, la RD36 qui ouvre le territoire sur les Ardennes et la RD18 qui relie Dizy-le-Gros et Rozoy-sur-Serre.



Les caractéristiques socio-économiques

Le secteur sud recensait 1 747 habitants en 2009, soit 23% de la population de la CCPT. Il a vu sa population augmenter de 20 habitants entre 1999 et 2009, du fait d'un solde naturel positif qui compense un solde migratoire négatif. Le nombre de ménages, a lui aussi augmenté significativement avec plus de 45 ménages entre 1999 et 2009. Nous observons un vieillissement de la population avec une hausse des 45 ans.

On observe sur cette même période une augmentation des professions intermédiaires, employés et retraités tandis que les agriculteurs, artisans, commerçants, ouvriers et inactifs sont en baisse.

Une perte de 102 emplois a été enregistrée entre 1999 et 2008. Cette diminution peut s'expliquer par la disparition progressive de l'emploi industriel, ainsi que par un net recul des emplois (-50%) dans le secteur des commerces, services et transports. Cette baisse serait due à la baisse d'activité de l'entreprise de transport « SARL Sapin » à Soize. Un recul de l'emploi agricole a également été observé entre 1999 et 2008, même si ce domaine représente tout de même 1/3 des emplois du secteur sud en 2008.

Le secteur sud regroupait 805 logements en 2008, soit 22% du parc de la CCPT

Sur la période 1999-2008 a été constatée une hausse du nombre de résidences principales et une baisse du nombre de résidences secondaires. Des nouveaux venus sur le territoire et/ou des habitants qui « décohabitent » emménagent dans d'anciennes résidences secondaires.

La part des locataires privés augmente contrairement à celle des propriétaires qui diminue, mettant en évidence des attentes fortes demandes pour ce type de logements.

La vacance moyenne est de 6,6% en 2008, plus basse que la moyenne intercommunale mais en augmentation par rapport à 1999 (5,6%)

Des demandes de logements ont été recensées à l'appui des entretiens menés auprès des maires : environ 53 demandes annuelles sur le secteur sud, dont 50 à Dizy-le-Gros.

Le potentiel du territoire

Les potentiels de développement se tournent vers la préservation de l'agriculture, l'éolien qui est une force sur ce secteur et le tourisme en lien avec le patrimoine culturel, l'activité agricole.

